

**L'UNIVERSITE  
SYNDICALISTE**

**MAG**

**BUDGET 2005**

**Carton rouge à Raffarin**

**Loi d'orientation**

**Les propositions du SNES**

**Mouvement, carrières**

**Tentative de coup de force**

**Précarité**

**Les mercredis de l'emploi**

# UNE AUTRE AMBITION POUR L'ÉCOLE

LOI D'ORIENTATION



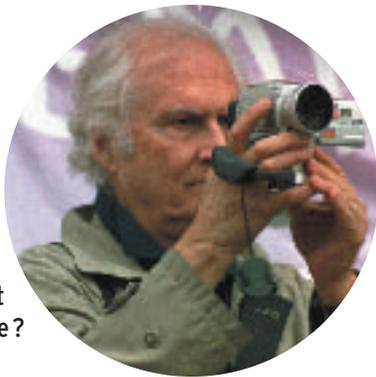
## I à VIII

Contribution  
du SNES à une loi  
d'orientation  
et de programmation

## 22 Portrait Des banlieues à Sciences Po

## 24

Fenêtre sur  
Argentine:  
comment  
filmer la crise ?



## Sommaire

### Revue de presse

### 30 jours

### Débats/Courriers

### Actualités

- Opération « Carton rouge »
- Hors-classe : « 89 » à l'envers
- Rémunérations : le grand écart
- Budget : de pire en pire
- Nouveaux locaux pour le SNES
- Régionalisation des mutations : amplifions la mobilisation.
- Chefs d'établissement : rencontre avec le SNUPDEN-FSU
- En débat : enseignants du privé à la FSU ?

### Catégo

- « Seconde carrière »
- Une filière enseignante ?

### Eco/Social

- Sécurité sociale
- Fiscalité
- Logement

### Débats/Opinion

- Les effectifs de classe

4

5

6

7

13

14

16

### Métier

- Santé des enseignants
- Séries STI
- Formation professionnelle initiale
- Les stages académiques et départementaux de formation syndicale

### Métier/Livres

### Le projet du SNES

### Portrait

- Des banlieues à Sciences Po

### Fenêtre sur

- Comment filmer la crise ?

### International

- Le Niger

### Culture

- Livres-revues
- Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions
- Multimédia

### Entretien

- Bernard Convert : les évolutions du système éducatif français.

18

20

I à VIII

22

24

26

28

34

## Édito

## Une autre ambition pour l'école

Le 12 octobre, la commission Thélot mise en place dans le cadre du grand débat sur l'école remettra son rapport au ministre. À partir des éléments de ce rapport, François Fillon consultera les organisations syndicales, les fédérations de parents... Il fera ensuite connaître les propositions du gouvernement pour une nouvelle loi d'orientation en décembre. Le projet de loi sera soumis au débat parlementaire au printemps 2005. Nous avons mis à disposition de tous les collègues la version provisoire du rapport sur notre site, donnés nos premiers éléments d'analyse dans l'US n° 606 du 18 septembre 2004. Si le rapport soulève de vraies questions (comment lutter contre l'échec scolaire ? comment réduire les inégalités ?...) la logique des réponses apportées risque d'aboutir à encore plus d'injustice et d'échec.

Ainsi au nom de l'égalité, il substitue un socle minimum de base à une véritable formation permettant à tout élève de s'intégrer dans la société, il renonce à fixer un objectif quantitatif de qualification, il renforce le degré d'autonomie des établissements, il codifie de manière pointilleuse les activités des enseignants et propose des alourdissements importants de service. Nous ne pouvons accepter de tels choix dictés peut-être avant tout par la nécessité de justifier *a posteriori* des décisions budgétaires déjà prises (rappelons que les budgets successifs de l'Éducation nationale conduisent à la suppression de 20 000 emplois d'enseignants entre 2003 et 2006). Le SNES est porteur d'un autre projet construit collectivement à partir du bilan tiré de la dernière loi d'orientation de 1989. Nous le présentons dans ce numéro à tous les syndiqués. Il obéit bien sûr à d'autres logiques, celles des besoins de notre société, celles d'une école ambitieuse avec l'investissement nécessaire pour une véritable lutte contre les inégalités, garante de démocratisation. Celle aussi d'un métier reconnu dans sa complexité et revalorisé. Lisez les projets du SNES, faites-les connaître autour de vous, discutez-en dans votre établissement, faites-nous part de vos réactions. Le SNES organisera trois grandes rencontres régionales sur trois thèmes traités dans ce projet :

- la formation initiale des élèves et le niveau de qualification ;
- le métier d'enseignant ;
- la vie de l'établissement.



Nous vous y attendons nombreux pour porter dans le débat public une autre ambition pour l'école !

**Claudie Martens**  
cosecraire  
générale

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07. Tél standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Gérard Anthéaume, Tél. 01 42 80 91 04. Rédacteurs en chef : Serge Chatelain et Alexis Chabot. Secrétaire de direction : Thérèse Bara. Collaborateurs permanents : Nicolas Beniès, Fabrice Giovanazzi, Claudie Martens. Responsable publicité : Clotilde Poitevin, tél. : 05 65 11 00 79. Photocomposition et photogravure : C.A.G. Imprimerie : RPN, Livry-Gargan (93). C. P. N° 0108 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 26 € ; étranger et DOM-TOM : 40 €. 2) Autres, France : 37 € ; étranger : 51 €. Publicité : Microsoft (2), GMF (21), MAE (27), EDUCATEC (37), ZIG-ZAG (38), MIJE Voyages (38), MAIF (39), Crédit Mutuel (40). Photo de Une : Clément Martin. Pour s'informer et donner son avis : Mél : secgene2@snes.edu, Internet : http://www.snes.edu

## ÉCOLE

# C'est la rentrée...



24 août 2004

### POUR LA LANGUE, ÇA CRAINT GRAVE

Par Alain Bentolila, professeur de linguistique. Plus d'un jeune Français sur dix, après douze ans au moins passés dans les murs de l'école de la République, se trouve dans une situation d'insécurité linguistique globale qui obscurcit sérieusement son horizon culturel et professionnel. Échec scolaire, errance sociale, voilà où conduit l'incapacité de mettre en mots sa pensée avec précision et de revoir celle de l'Autre avec exigence. Pour tous ces jeunes gens et jeunes filles, la défaite de la langue c'est aussi la défaite de la pensée ; c'est devoir renoncer à agir utilement et pacifiquement sur le monde. [...] La ghettoïsation sociale engendre l'insécurité linguistique qui ferme à double tour les portes du ghetto : cycle infernal qu'une école elle-même enclavée se révèle incapable de briser. C'est la leçon que devraient méditer tous ceux qui, pour faire jeunes ou populaires, tentent de singer avantageusement ce langage rétréci alors qu'eux-mêmes et leurs propres enfants disposent de paradigmes étendus où chaque mot occupe sa juste place. [...]

**Le Monde** 6 septembre 2004

### LA TAILLE DES CLASSES PEUT ÊTRE DÉCISIVE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

La réduction de la taille des classes a bel et bien un impact sur les résultats scolaires, quelle qu'en soit l'ampleur, et ce d'autant plus que les élèves concernés sont issus de milieux défavorisés. Dès lors, elle devient un instrument efficace de réduction des inégalités à l'école. Telles sont les conclusions de l'étude de Thomas Piketty qui a concentré son travail sur le primaire et, plus particulièrement, le CP et le CE1. [...] À lire ces résultats, on peut regretter que les gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans n'aient pas profité de la baisse naturelle de la démographie pour cibler les baisses d'effectifs sur les zones défavorisées. [...] À part la mise en place des ZEP il y a plus de vingt ans, rien n'a été fait pour orienter cette diminution naturelle. Elle a donc été relativement uniforme. [...]



26 août 2004

### Service minimum pour l'école

On ne l'attendait pas avant octobre prochain, mais les grandes lignes en sont désormais connues : *Le Monde* révèle une première version du rapport de la commission Thélot. Travaillé à partir des synthèses du débat national sur l'école qui s'est tenu l'an dernier, le document définitif doit être remis au Premier ministre le 12 octobre. [...]

Premier bouleversement : l'objectif de conduire 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. La commission estime que l'école doit se « recentrer sur ce qui demeure sa mission première : faire maîtriser par tous les élèves les savoirs et les compétences jugées indispensables et qui ne peuvent s'acquérir que durant la première partie de la vie ».

Trois grandes catégories d'enseignement obligatoire sont définies. Le « socle commun de l'indispensable » qui comprend la langue, les mathématiques, « l'éducation de la vie en commun », l'anglais et les technologies de l'information. Le deuxième ensemble correspond aux disciplines jugées moins fondamentales comme les sciences, le travail manuel, l'éducation physique et sportive, une deuxième langue vivante. La dernière catégorie regroupe les enseignements optionnels qui permettent la diversification des cursus. De la capacité de l'élève à intégrer le premier socle dépendrait le temps que celui-ci pourrait consacrer aux deux autres. [...]

Autre piste avancée : le renforcement de la « marge de manœuvre financière et pédagogique » des collèges et des lycées. Autrement dit de leur autonomie. [...] Enfin, le rapport envisage une « nouvelle approche » du métier d'enseignant, aux missions élargies. [...] Beaucoup de choses qui, finalement, ressemblent fort aux pistes lancées par Luc Ferry quand il était ministre de l'Éducation... bien avant les conclusions du débat national sur l'avenir de l'école.



4 au 10 sept. 2004

### L'ÉCOLE MALADE DE LA RELIGION

Depuis mai 2004, un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN) occupe le bureau du ministre François Fillon. Révélé dans ses grandes lignes par une dépêche de l'Agence Éducation Formation datée du 8 juillet 2004, le rapport consacré aux « signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » est l'objet d'une retenue totale de la part du ministère. Et pour cause : le constat qu'il dresse est alarmant. Le voile serait en effet « l'arbre qui cache la forêt ». La forêt ? Les revendications et pressions religieuses que font subir aux équipes éducatives des élèves, leurs parents et quelques lobbies. Bien sûr, le rapport n'a pas de caractère scientifique, puisque réalisé dans des établissements scolaires susceptibles de connaître ce genre de manifestation. Mais il ne fait que mettre en lumière un phénomène en croissance évidente : la remise en cause de l'espace de neutralité qu'est l'école. [...] À partir du moment où le rôle de l'école n'est plus de transmettre ce qui est strictement de l'ordre du savoir, et par là même incontestable, la boîte de Pandore est ouverte. Et s'y engouffrent tous ceux qui ont intérêt à orienter l'enseignement dans un sens qui leur convient. Si les religieux cherchent à tout prix à prendre pied à l'école, c'est parce que l'éducation est un enjeu dont l'ampleur n'échappait pas à Condorcet. [...]

**LE FIGARO** 3 septembre 2004

### UNE RENTRÉE EN TOUTE LAÏCITÉ

Sur 9 millions d'élèves rentrés hier, 240 filles se sont présentées voilées et un sikh coiffé de son turban, selon les chiffres du ministère de l'Éducation nationale. Or l'an dernier Nicolas Sarkozy signalait plus d'un millier d'élèves portant le foulard. Pour son premier jour d'application, la loi sur la laïcité n'a donc pas provoqué les remous que l'on aurait pu craindre. Le sort des deux journalistes français séquestrés et menacés de mort en Irak par un groupe demandant l'abrogation de la loi a sûrement joué un rôle modérateur. [...]

### Les phrases du mois CHERCHER LA DIFFÉRENCE...

**“Ce que nous vendons  
à Coca-Cola,  
c'est du temps de cerveau  
humain disponible.”**

Patrick Le Lay, PDG de TF1

**“Je vais revenir  
à Matignon  
avec des idées fraîches.”**

Jean-Pierre Raffarin,  
au soir de son élection au Sénat



© CLÉMENT MARTIN

## CHÔMAGE, PRÉCARITÉ

### Le mercredi, on mobilise

Chômage massif, généralisation de la vacance, multiplication des temps partiels imposés, à l'EN, la précarité se précarise encore un peu plus. Dans le cadre des «mercredis de la précarité», des rassemblements et actions ont eu lieu à Créteil, Versailles, Nice, Nancy-Metz, Grenoble...

Pour la troisième semaine, le SNES et son collectif des non-titulaires est dans l'action et médiatise : point d'accueil en intersyndicale le 8, le 15 les non-titulaires ont tourné la roue de l'infortune et le 28 distribué les chèques de l'infortune à 0 euro à l'ordre de l'Éducation nationale.

On continue le 6 et le 13 octobre, journée nationale.

Le site des non-titulaires des collectifs du SNES est lancé : <http://tempo2.phpnet.org/nontitulaires/>  
<http://penserautrement.free.fr/forum/>

**20 août** **Otages.** Enlèvement en Irak des journalistes français Christian Chesnot et Georges Malbrunot.

**26 août** **Assassinat.** Le journaliste italien Enzo Baldoni est exécuté par ses ravisseurs.

**30 août** **Show.** Ouverture de la Convention républicaine à New York.

**1<sup>ER</sup> sept.** **Manants !** Le président du MEDEF, Ernest-Antoine Sellière, reproche au gouvernement de ne pas tenir ses engagements à l'égard des patrons français.

**1<sup>ER</sup> sept.** **Iznogoud.** Nicolas Sarkozy est candidat à la présidence de l'UMP.

**3 sept.** **Drame.** Prise d'otages dans une école de Beslan en Ossétie du nord. L'assaut de l'armée russe se soldera par 335 tués et plus de 500 blessés.

**7 sept.** **Otages, suite...** Enlèvement en Irak de deux Italiennes travaillant pour une organisation humanitaire. Elles seront libérées le 28 septembre, sans doute en échange d'une rançon.

**8 sept.** **Journée d'action dans l'Éducation nationale.**

**9 sept.** **Fabius** dit « non » à la Constitution européenne.

**13 sept.** **Europe.** Sommet tripartite Chirac/Zapatero/Schröder sur la future Constitution européenne.

**15 sept.** **« Social ».** Jean-Louis Borloo présente son « plan de cohésion sociale ».

**18 sept.** **Extension du domaine du pouvoir.** Vladimir Poutine promet de « réviser radicalement le fonctionnement du pouvoir » en Russie.

**19 sept.** **Bête immonde.** Poussée de l'extrême-droite dans deux Länder de l'Est de l'Allemagne.

**20 sept.** **Impôt révolutionnaire.** Chirac se dit favorable à une taxe internationale pour relancer l'aide au développement.

**21 sept.** **Otages...** Deux Américains sont exécutés en Irak. Le sort d'un otage anglais reste incertain.

**21 sept.** **Droit international.** George Bush défend la guerre en Irak, pourtant déclarée « illégale » par le secrétaire général de l'ONU.

**24 sept.** **Adieu Sagan.**

**26 sept.** **Revers.** Lors du renouvellement d'un tiers du Sénat, l'UMP perd la majorité absolue, la gauche gagne treize sièges.

## Avoir été ou être

Imaginez le ministre des Transports donnant des leçons de pilotage à un commandant d'Airbus ou le ministre de la Santé donnant des consignes à un chirurgien. Ce serait drôle. Eh bien, le ministre de l'Éducation nationale l'a fait. Des élèves sont en difficulté ? Le ministre prend la plume et par une circulaire officielle fait la leçon aux enseignants. Il faut rétablir la récitation, la dictée, recourir « aux exercices favorisant l'effort personnel et répété des élèves ». Comme si on rappelait au pilote de l'avion la nécessité de sortir le train d'atterrissage avant de se poser. Fillon fait comme si on n'apprenait plus la grammaire et l'orthographe dans les collèges ! Dans les discours du ministre, la dictée est un coup de baguette magique qui permet de remonter le temps et de nous faire revivre un prétendu âge d'or, celui du Grand Meaulnes. Mais il faudrait aller plus loin et réhabiliter la plume Sergeant major, pour faire moins de

fautes d'orthographe, l'encrier qui tache, les blouses bleues et roses des élèves, la baguette du maître, l'estrade et le bonnet d'âne... Le retour à l'autorité raide et dominatrice à la place de l'autorité fondée sur le respect mutuel, l'écoute, les compétences. Les enseignants n'attendent pas qu'on leur rappelle ce qu'ils font déjà : la grammaire, la lecture, la récitation, l'orthographe... Le pilote d'avion comme le prof connaît son métier : ce qu'il attend de son employeur, c'est un appareil plus performant, de meilleures conditions de travail. Pour affronter des conditions de vol plus difficiles, il a besoin d'une formation continue, d'échanger avec ses collègues, de modifier les programmes de vol sur la base d'une réflexion collective, de changer ses pratiques à partir de l'expérience. Alors, monsieur le ministre, au lieu d'inventer le passé, soignez le présent ! Écoutez les professionnels de l'éducation !

Marylène Cahouet



ADAPT • Éditions  
un service du SNES

## TPE PREMIÈRES-TERMINALES

S'inscrivant à la fois dans les thèmes « L'homme et la nature » et « Ruptures et continuité », ADAPT et Vuibert proposent une collection d'histoire des sciences insistant sur les périodes de rupture dans la représentation que l'homme se fait de la nature.

### • L'image du Monde, des Babyloniens à Newton

Trois millénaires où l'on découvre la rotondité de la terre et sa course autour du soleil.  
Arkan Simaan et Joëlle Fontaine, ADAPT Editions, 1999, 240 pages, 14,48 €.

### • La science au péril de sa vie, les aventuriers de la mesure du monde

Ou les fabuleuses aventures des astronomes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi palpitant qu'un roman. Prix spécial du livre d'astronomie de l'année 2002.  
Arkan Simaan, 2002, 205 pages, 20 €.

### • Les révolutions de l'optique et l'œuvre de Fresnel

Histoire de l'optique jusqu'à la découverte de la transversalité de la vibration lumineuse.  
De Jean Rosmorduc, Vinca Rosmorduc et Françoise Dutour, 2004, 176 pages, 19 €.

### • Avicenne et Averroès : médecine et biologie dans la civilisation de l'Islam

Ce que ces médecins arabo-musulmans du Moyen Âge ont apporté à la médecine.  
De Paul Mazliak, 2004, 256 pages, 25 €.

### • Les fondements de la biologie. Le XX<sup>e</sup> siècle de Darwin, Pasteur et Claude Bernard

Quand et comment apparaissent à la fois le mot et les fondements de la biologie moderne.  
De Paul Mazliak, 2002, 352 pages, 30 €.

### • La biologie du XX<sup>e</sup> siècle. Les grandes avancées de Pasteur aux neurosciences

Panorama de la grande aventure de la biologie et de ses acquis au XX<sup>e</sup> siècle.  
De Paul Mazliak, 2001, 352 pages, 29 €.

### • La naissance de la géologie historique. La Terre, des "théories" à l'histoire

Emergence d'une science-histoire à partir des archives de la Terre.  
De Gabriel Gohau, 2003, 124 pages, 15 €.

### • Le premier âge de l'ADN. Histoire d'une molécule de l'hérédité

Les errements et intuitions fulgurantes qui ont précédé la découverte de l'ADN en 1953.  
De Bernard Marty et Henri Monin, 2003, 170 pages, 19 €.

### • La naissance du transformisme. Lamarck, entre Linné et Darwin

Comment, textes à l'appui, a émergé le transformisme, précurseur de l'évolutionnisme.  
De Goulven Laurent, 2001, 160 pages, 17 €.

### • Vénus devant le Soleil - Comprendre et observer un événement astronomique

Dossier pédagogique sur les mesures dans le système solaire et récit des expéditions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles autour du transit.  
Coord. par A. Simaan avec la participation d'astrophysiciens, 2003, 200 pages, 20 €.

### • Entre Terre et ciel, à la découverte des sciences de l'atmosphère et de l'espace

par l'un des acteurs de cette grande épopée du XX<sup>e</sup> siècle que fut la conquête de l'espace.  
De Bernard Authier, 2002, 208 pages, 23 €.

### • L'aventure de la chimie jusqu'à Lavoisier

De la Grèce antique à la révolution scientifique de Lavoisier, ce que les artisans et alchimistes ont apporté à la connaissance de la matière.  
Par Claude Lecaille, Vuibert/Adapt, 300 pages, août 2004, 30 €.

## Pour le thème "la ville", au programme des TPE de Terminales L

### • Entrées dans la ville. Enseigner la ville : une démarche citoyenne

La ville, devenue l'environnement quotidien de la plupart d'entre nous, est le lieu d'enjeux majeurs de notre société. Comment la décrypter, s'y regarder, la redécouvrir peut-être pour se l'approprier ? C'est la médiation des arts qui est proposée ici, en connexion avec les autres disciplines scolaires, pour analyser avec des élèves les multiples visages de cet espace urbain, lieu de tension et de création.

Coordonné par V. Vanier (histoire des arts) avec A. Hayot (ethnologue), F. Pavloff (écrivain), G. Merloo (arts plastiques), N. Méziane (lettres), D. Michel (SVT), J. Dewez (histoire), 1998, 88 pages, 9,91 €.

## BON DE COMMANDE

Nom : .....

Adresse : .....

Commande : .....

A envoyer à Adapt Editions, 237, bd St-Germain, 75007 Paris,  
avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (port gratuit)  
ou commande sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

## Agrégation

# Au lever du jour...

I. J.-M.

Lors de la dernière session d'oral de l'agrégation interne d'espagnol à Montpellier, certains candidats (pas tous) ont été convoqués à 6 heures 15 du matin. Un tel horaire, qui implique de se lever très tôt et de ne pas être dans des conditions normales, peut être interprété comme entraînant une rupture de l'égalité entre les candidats. Un tel état de fait mérite pour le moins d'être critiqué publiquement, afin qu'au minimum une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir.

## Imprimerie nationale

# Aidez-nous à sauver d'urgence le patrimoine national

J.-L. E. (Paris)

Je suis professeur à l'école Estienne et, depuis quelque temps, plongé (aussi) dans cette action de défense du patrimoine historique de l'Imprimerie nationale que nos pouvoirs publics laissent aller au placard. Ce serait bien si vous pouviez faire une info dans *l'US* pour informer tous nos collègues qui ne peuvent qu'être intéressés par ce drame afin que nous soyons encore plus nombreux à signer la pétition et à nous opposer à cette casse !

## Texte de la pétition

L'État est en train de vendre divers bâtiments et secteurs du groupe **Imprimerie nationale**, société anonyme dont il est le seul actionnaire, sans vraiment proposer d'autre solution pour son patrimoine, partiellement classé « monument historique », que de le mettre en caisses. Le déménagement aura lieu au cours du premier semestre 2005, vers un lieu inconnu.

Unique au monde, cette collection d'une valeur inestimable est un témoin de l'histoire de l'écrit, du seizième siècle à nos jours. Elle comprend le Cabinet des poinçons et ses milliers de caractères occidentaux et orientaux, des ateliers en activité – fonderie, presses typographiques, lithographiques et taille-douce, brochure et reliure – une bibliothèque de plus de 30 000 ouvrages et les archives de l'imprimerie d'État. Créé en 1539, en même temps que le Collège de France, ce fonds est la mémoire d'un savoir-faire et un lieu de création qui disparaîtront faute de continuité.

Cet ensemble ne doit être divisé ni dans son contenu, ni dans ses fonctions : musée et conservation, création de caractères, édition, enseignement, recherche. Il doit être détaché de tout ministère de tutelle préoccupé de rentabilité économique. Ce patrimoine doit être accueilli à Paris par une institution, dotée de moyens conséquents, capable de l'enrichir et de le développer. Mieux, il peut faire l'objet d'une fondation – à but non lucratif et contrôlé – qui deviendrait un espace de conservation, mais aussi d'ouverture et de recherche. Il convient, parallèlement et dès maintenant, de prendre des dispositions pour que le transfert des matériels et des compétences se fasse au plus vite, de façon transitoire mais sans arrêt des activités de production, de conservation, de recherche et de formation.

Il y a de précieux objets à sauver, mais aussi des hommes, des métiers, un savoir qui seront perdus pour l'humanité entière. Nous exigeons que tout soit fait pour arrêter ce saccage. Ce sont les fondements mêmes de notre histoire et de la diffusion de la pensée dont nous refusons la destruction.

Le texte de cette pétition est disponible sur  
[www.garamonpatrimoine.org/petition.html](http://www.garamonpatrimoine.org/petition.html)

## CARTON ROUGE au gouvernement

**Non au projet de  
budget 2005  
pour  
l'Éducation  
nationale !**

Monsieur le Premier ministre  
Hôtel Maignon - Paris

Pour la réussite de tous les  
élèves, nous disons : un budget  
constitue une régression  
historique, nous exigeons  
qu'il soit profondément modifié !

Nom :

Adresse :

Commune :

Département :

Signature :



## RENOUER LES FILS DE LA MOBILISATION OPERATION « CARTON ROUGE »

Le Conseil délibératif de la FSU (CDFN) vient de réunir le 29 septembre les représentants des syndicats nationaux et des sections départementales. Ses conclusions rejoignent, pour l'essentiel, celles du Conseil national du SNES de la mi-septembre. Face à un gouvernement qui se comporte en rouleau compresseur des acquis sociaux et des services publics, il n'y a pas d'autre choix possible que de reconstruire un grand mouvement social d'ensemble. Ce qui implique d'abord pour chaque secteur de trouver les moyens de renouer les fils de la mobilisation dans son propre champ. Le secteur de l'Éducation nationale a à cet égard une responsabilité toute particulière. D'abord parce que le mouvement de 2003 a montré que l'Éducation pouvait jouer un rôle décisif. Mais surtout parce que le gouvernement, il suffit de se référer aux déclarations du Président de la République et du Premier ministre, a choisi de faire de l'Éducation un terrain prioritaire de sa politique. Priorité à sa manière, bien sûr, puisque le projet de budget 2005 marque une régression historique qui frappe en tout premier lieu le second degré et que la loi d'orientation est bien partie pour être surtout une loi du renoncement à l'ambition pour l'École.

Dans ce contexte, la décision prise ensemble, au soir même de la présentation du budget en Conseil des ministres par les fédérations de l'Éducation (FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation, FERC-CGT, FAEN), les parents d'élèves de la FCPE, les jeunes de la FIDL

et de l'UNL, marquent une étape à laquelle le SNES et la FSU entendent donner toute son importance. L'idée est simple : adresser au Premier ministre un gigantesque « carton rouge » avec l'objectif de rassembler 1 million de signatures. **Vous trouverez un exemplaire de ce carton rouge dans cette US.** N'oubliez pas de le signer et de l'adresser à Gisèle Jean, cosecrétaire générale. L'opération sera lancée lors d'une conférence de presse commune le 1<sup>er</sup> octobre, la journée du 6 étant consacrée plus particulièrement à des initiatives communes décentralisées de diffusion

### La loi d'orientation est bien partie pour être surtout une loi du renoncement à l'ambition pour l'École.

et de signature. L'opération doit se poursuivre jusqu'au 21 octobre au moins. Les initiateurs de l'opération se réuniront de nouveau pour faire le point et discuter des suites à lui donner. L'idée est avancée, reprise par le CDFN d'une journée de manifestations dans toute la France...

En même temps, notre campagne en direction de l'opinion publique ne peut pas se limiter aux questions budgétaires, aussi importantes soient-elles. A quinze jours de la sortie du rapport définitif de Claude Thélot, le SNES se donne les moyens du débat avec l'opinion publique (cf. la critique du prérapport dans le numéro précédent de l'US et nos propositions pour la loi d'orientation dans ce numéro). L'opinion publique

est en effet un enjeu essentiel de la bataille qui se mène pour l'École. C'est d'ailleurs bien cette opinion que le ministre tente de se rallier à coup d'initiatives médiatiques et de recommandations sur les « bonnes vieilles méthodes ». Nous tenterons, pour notre part, de faire porter le débat sur les questions de fond qui se posent aujourd'hui à l'École.

Du côté de la fonction publique, la déclaration des fédérations de fonctionnaires (cf. US précédente) a finalement été publiée après plus d'une semaine de discussions serrées, sans pour autant qu'elle débouche sur des décisions pré-

cises d'action. Le CDFN de la FSU est revenu sur l'idée avancée par le SNES. La fédération la plus importante de la fonction publique d'État qu'est la FSU, sur des questions aussi essentielles que les salaires, les retraites, le pouvoir d'achat, l'avenir des services publics, ne peut pas se laisser paralyser sur le long terme par les difficultés de l'unité. Ce qui signifie qu'elle doit maintenant se poser la question d'initiatives d'envergure dans le cadre d'une configuration unitaire plus réduite, ou même à sa propre initiative. Le Bureau national du SNES élargi à toutes les sections académiques reviendra sur tous ces sujets le 12 octobre.

**Bernard Boisseau**  
bernard.boisseau@snes.edu

**Roland Veuillet**

### 32<sup>e</sup> jour de la grève de la faim

... Et toujours aucune proposition du ministère. Le SNES continue à intervenir dans le cadre intersyndical. Une nouvelle audience est prévue le jeudi 30 septembre. Espérons qu'elle permettra d'aboutir enfin à un résultat. Pétition et informations sur notre site [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

**SNES**

### Secrétariat national

Une erreur s'est glissée dans la liste des secrétaires nationaux adjoints publiée dans l'US précédente. S'y ajoutent Geneviève Pouchin, Xavier Marand, secrétaire national de la catégorie des certifiés, Jean-Claude Durdux, trésorier adjoint.

**Retraites**

### Pension de réversion

Dénoncé par l'ensemble des organisations syndicales, le décret du 25 août 2004 modifie le calcul des pensions de réversion versées au conjoint survivant d'un(e) salarié(e) ou retraité(e) du régime général, soumettant leur attribution et leur montant à un examen annuel des ressources du défunt, en y intégrant sa retraite complémentaire. Ces dispositions font suite à la suppression de l'assurance veuvage au 1<sup>er</sup> juillet 2004.

La loi Fillon devait supprimer progressivement les conditions d'âge et de non-remariage pour le versement de la pension de réversion : c'était, on le croyait, un acquis. Erreur ! Le nombre de bénéficiaires éventuels devant augmenter, il fallait trouver une « astuce » pour en réduire l'impact financier. L'émotion très vive soulevée par le décret du 24 août 2004 a conduit le gouvernement à surseoir à son application prévue pour 2006 en l'attente du rapport qu'il a demandé au Conseil d'orientation des retraites sur le sujet. On peut craindre désormais pour le régime fonction publique que des dispositions voisines ne viennent, sous prétexte d'harmonisation, dégrader les pensions de réversion. La loi Fillon, nous l'avions dit, supprimait les conditions restrictives imposées aux veufs. Ces conditions que nous avons maintes fois dénoncées vont-elles revenir sous une autre forme pour diminuer le nombre d'ayants droit ?

La loi Fillon n'a pas fini de faire parler d'elle, la procédure des décrets le prouve.

L'ensemble des unions confédérales de retraités ainsi que la FGR-FP à laquelle adhèrent tous les syndiqués du SNES, s'opposent à ces nouvelles menaces et à la situation dégradée des retraités. Elles appellent à des initiatives dans tous les départements.

## HORS-CLASSES « 89 » A L'ENVERS

LE MINISTRE VIENT DE FAIRE PARVENIR AUX ORGANISATIONS SYNDICALES UN PROJET DE NOTE DE SERVICE. DÈS 2005, LA PLUPART DES CERTIFIÉS, CPE, PEPS ET PLP SE VERRAIENT EXCLUS DE L'ACCÈS À LA HORS-CLASSE. AU LIEU DE LA NOUVELLE ÉTAPE DE REVALORISATION QUI SERAIT NÉCESSAIRE, LE MINISTÈRE REVIENT SUR LES ACQUIS OBTENUS DE HAUTE LUTTE EN 1989 QUI PERMETTENT L'ACCÈS DU PLUS GRAND NOMBRE À L'INDICE 782 (7<sup>e</sup> ÉCHELON DE LA HORS-CLASSE) EN FIN DE CARRIÈRE.

Désormais, plus de barème national garantissant à chacun le droit à un déroulement de carrière quel que soit son lieu d'exercice : le choix des promus serait déterminé par « la politique académique en matière de gestion des personnels » dont les objectifs seraient définis par chaque recteur « lors des campagnes de promotion ». Exit la reconnaissance des qualifications et l'exigence de revalorisation de nos métiers, telles que les avaient actées partiellement les protocoles d'accord Jospin et Durafour.

Le ministère y substitue « l'examen approfondi de la valeur professionnelle ». Les critères et les modalités prévues donnent un rôle prépondérant aux chefs d'établissement qui obtiendraient la main sur les carrières des personnels.

Le recteur est invité à prendre en compte deux éléments pour établir le tableau d'avancement : la

notation globale et les « propositions individualisées des chefs d'établissements distinguant les meilleurs agents ». La notation prise en compte ne serait même pas nécessairement la note chiffrée sur 100 puisqu'elle peut être modulée selon le rythme de sa progression et les appréciations générales qui l'accompagnent ! Pour « enrichir et approfondir l'appréciation de la valeur professionnelle », le ministère ajoute la prise en compte de « l'expérience et de l'investissement professionnel ». Non pas pour mieux les reconnaître mais pour placer exclusivement cette reconnaissance « en lien avec les besoins du service ». Il renforce là encore le rôle des hiérarchies : au chef d'établissement, de « mesurer l'implication effective » dans l'établissement ; à l'inspection, de juger de l'implication dans certaines fonctions ; à l'institution, de juger de la capacité à remplir les

besoins du service. Ces éléments pouvant être utilisés « cumulativement ou alternativement », c'est au final, le recteur qui « valorise et pondère » la part de ces trois éléments. Aucun autre n'est prévu. Exit donc l'ancienneté de carrière, les diplômes, le concours... Et plus d'appel à candidatures : c'est I-PROF qui devient le support du dossier professionnel personnalisé sur lequel l'administration émettra l'avis. Tous les collègues ayant atteint le 7<sup>e</sup> échelon de la classe normale seront censés être examinés, ce qui permet évidemment de n'examiner réellement que ceux que l'on veut promouvoir. Place à l'arbitraire que ne peut cacher l'invocation répétée au « dialogue social renforcé » ! A chacun(e), comme d'ailleurs l'indique le texte ministériel, de faire « une démarche individuelle et active pour actualiser les données dans (son) dossier administratif et l'enrichir ».



© DRYTON DE BRUYNE

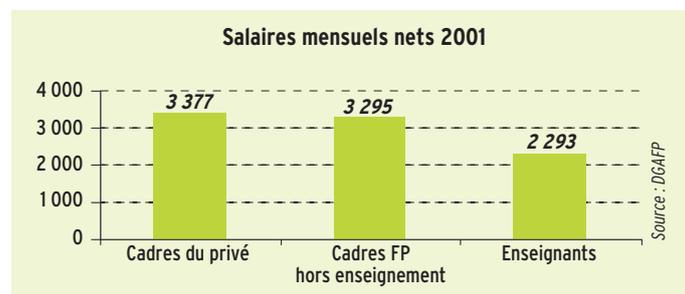
L'indice 657 (11<sup>e</sup> échelon, soit 2 420 euros en zone 1), redeviendrait l'horizon de la fin de carrière des certifiés et assimilés. Quant aux agrégés, partiellement épargnés, et aux PEGC, leur tour viendra dans la foulée. Belle perspective pour les jeunes diplômés ! Ces régressions pour les carrières et les qualifications sont bien évidemment à mettre en relation avec celles que préfigurent les choix budgétaires et le rapport Thélot. Le SNES les réclame et prend contact avec toutes les organisations syndicales pour organiser la riposte unitaire et contraindre le ministère à réécrire son projet.

Nicole Sergent  
remunera@snes.edu

## RÉMUNÉRATIONS ENSEIGNANTS/CADRES : LE GRAND ÉCART

On connaissait l'écart de rémunération entre les cadres du privé et ceux de la fonction publique. Les dernières données disponibles montrent qu'il s'explique essentiellement par la faiblesse des rémunérations enseignantes (voir graphique). Depuis, l'écart n'a pu que se creuser. L'évolution entre 2001 et 2002 du salaire annuel moyen chez les enseignants est en euros constants de -1,4% contre une stagnation chez les cadres du privé (INSEE Première de juillet 2004).

Une politique salariale se construit sur le long terme et l'emploi public correspond à des besoins essentiels, y compris pour assurer une croissance économique durable, ne serait-ce qu'au travers du rôle de la formation, de la



recherche ou du système de santé. Les entreprises l'ont bien compris, qui préfèrent les plus diplômés pour occuper les emplois de spécialistes, d'experts qui ne sont d'ailleurs pas forcément des activités de pur encadrement. Comment la première version du rapport Thélot peut-elle envisager de limiter le recrutement des enseignants à la licence quand il

s'agirait plutôt de l'élever à bac plus 5 ? Peser sur les exigences de titres et de diplômes, c'est évidemment pénaliser financièrement les enseignants mais, à très court terme, c'est aussi menacer la qualité des recrutements. Il est pourtant incontestable que notre métier a considérablement évolué sous l'effet conjugué de la massification du second degré, de

la hausse considérable des exigences de savoir de la société. C'est cette professionnalité alliant maîtrise des savoirs disciplinaires et connaissance des élèves en situation d'apprentissage, qu'il convient de reconnaître. Il est incontestable aussi que l'élévation des qualifications enseignantes est un levier indispensable à toute politique ambitieuse de développement du système éducatif.

La politique salariale dynamique qu'exige le SNES avec la FSU, doit donc passer par l'augmentation du point d'indice mais aussi par la reconnaissance des qualifications dans le cadre d'une amélioration d'ensemble des grilles de rémunérations. ■

Erick Staëlen  
remunera@snes.edu

# BUDGET DE L'ÉDUCATION DE PIRE EN PIRE

**L**e projet de budget pour 2005 confirme les informations que nous avons de suppressions historiques d'emplois dans le second degré.

Le budget de l'année passée avait été jugé très mauvais par les personnels et les usagers. On finit par se trouver à cours de qualificatif face à un budget qui, dans la même logique que le précédent, accentue encore davantage les suppressions d'emplois dans le second degré.

Le budget des « enseignements scolaires<sup>(1)</sup> » augmente de 2,6 % mais deux points sont pris par l'augmentation des crédits nécessaires à rémunérer les pensions<sup>(2)</sup>.

C'est dans le domaine des suppressions d'emplois que ce budget est le plus parlant pour le second degré.

**3 455 emplois de professeurs titulaires sont supprimés ainsi que 2 100 équivalent-emplois de non-titulaires.**

À cela s'ajoute la suppression, de fait, de l'équivalent de 1 000 à 1 500 emplois qui correspondent à des « surconsommations » de certaines académies et qui disparaîtront du terrain à la prochaine rentrée.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de départs à la retraite conduit à accroître les recrutements au printemps prochain. Aucun emploi de professeur stagiaire n'étant créé au budget, 1 500 de ces nouveaux recrutés seront rémunérés sur des emplois de titulaires. Les titulaires apportant 18 heures, les stagiaires 6 heures, le bilan est la **disparition de l'équivalent de 1 000 emplois sur le terrain.**

**C'est donc de 7 500 à 8 000 emplois d'enseignants qui disparaîtront des établissements du second degré.**

Le ministère invoque la baisse démographique pour justifier ces mesures. Pourtant, il a lui-même

affiché que le nombre de suppressions correspondant était de 3 400. C'est largement plus du double qu'il supprime aujourd'hui.

Il faut ajouter que 50 emplois de CO-Psy sont supprimés. Par ailleurs, la suppression progressive des MI-SE et des emplois jeunes n'est pas compensée par la création d'emplois d'assistant d'éducation. 9 000 emplois de MI-SE sont supprimés dans le second degré alors que 9 800 assistants d'éducation sont créés pour le premier et le second degré, et que dans le même temps 6 500 emplois jeunes arrivent en fin de contrat. C'est donc de l'ordre de 10 000 surveillants en moins à la rentrée 2005 dans les collèges et les lycées.

Les recteurs ont absorbé les deux précédentes vagues de suppression de postes en multipliant les suppressions d'options et d'enseignements de soutien, les



© DR/DARREN PRICE

fermetures de sections d'enseignement technologique et professionnel, en regroupant les élèves dans des groupes plus nombreux en langues vivantes. Les recteurs eux-mêmes ont alerté le ministère en indiquant qu'ils étaient arrivés au bout de cette démarche. Cela signifie en clair que ce sont les horaires d'enseignement qui, pour certaines disciplines, pourraient bien être directement menacés. Ce budget est donc loin d'être un budget d'attente comme le prétend le ministre. C'est un budget d'anticipation d'une loi d'orientation dont tout montre qu'elle sera une loi de renoncement. ■

**Daniel Robin**

1. Enseignements scolaires : de la maternelle au lycée post-bac inclus.

2. Les crédits pour les pensions représentent aujourd'hui plus de 23 % du budget.

## NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SNES

Après plusieurs mois d'étude, la CA nationale du SNES de janvier 2004 donnait mandat à la direction du SNES de négocier l'achat d'un immeuble de bureaux dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour y regrouper les locaux actuels occupés par le siège national du SNES (voir US n° 596 du 19/01/2004).

### Le siège national aujourd'hui

Le SNES occupe actuellement des locaux sur 4 sites : 1, rue de Courty, implantation principale au métro Assemblée Nationale sur le boulevard Saint-Germain, rue de Bourgogne à 300 m de là avec le secteur hors-de-France, rue de Villersexel à 700 m avec les secteurs retraités et formation syndicale et deux salles de réunion, et square Villaret-de-Joyeuse dans le 17<sup>e</sup> au métro Argentine, ancien siège des S3 de la région parisienne occupé aujourd'hui par l'IRHSES (Institut de recherche et d'histoire sur les enseignements de second degré), avec sa bibliothèque et ses archives.

### Pourquoi déménager ?

- Pour rationaliser et réduire les coûts de fonctionnement.
- Pour développer de nouvelles dynamiques entre les secteurs du SNES, facilitées par un seul lieu.
- Améliorer les conditions d'accueil des adhérents et militants.
- Améliorer les conditions de travail des personnels salariés et des militants : c'est 34 salariés et plus de 120 militants qui passent au moins une journée par semaine au siège du SNES, venant de toute la France.

### À quelles conditions financières ?

Les conditions ont été fixées par la CA nationale de janvier 2004. Financièrement, l'opération ne doit pas obérer les finances et le budget du SNES. L'emprunt nécessaire pour compléter les ventes et couvrir l'ensemble des frais, notaires, prêt relais, déménagements et travaux ne pouvait excéder 2 800 000 euros. Les annuités d'emprunt devaient être couvertes par les économies réalisées sur le fonctionnement. Au final, l'emprunt ne dépassera pas 2 500 000 euros (et le prêt relais sera inférieur à 6 000 000 d'euros). La vente

des biens actuels du SNES se montera à 6 245 000 euros et l'achat du nouveau siège à 7 000 000 d'euros. Les rapports financiers donneront le bilan exact de l'opération.

Le montage financier, prêt relais et prêt complémentaire est assuré par un pool bancaire constitué de nos partenaires financiers habituels et fidèles, CASDEN-Banque Populaire et Crédit Mutuel Méditerranéen Marseille Gambetta.

### Pour aller où ?

Il reste à Paris dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, 46, avenue d'Ivry, dans un immeuble de bureaux sur 8 niveaux. Le prolongement en cours de la ligne 14 (Météor) mettra la station future Olympiades à 250 m tandis que le tramway en construction arrivera porte d'Ivry. Ce nouveau siège est actuellement desservi par la ligne 7 du métro (Maison Blanche ou porte d'Ivry), les bus 62 et 83, la gare Bibliothèque François Mitterrand (ligne 14 et RER C) étant à 10 minutes.

### Que sera ce nouveau siège ?

Il pourra accueillir les réunions des CA nationales ainsi que de nombreux stages de formation syndicale pour lesquels des salles étaient louées. Un étage est consacré aux salles de réunion et de formation. Un autre étage sera partagé entre la documentation, les archives du SNES et les éditions du SNES (ADAPT), et pourra accueillir adhérents et chercheurs à la documentation du SNES et de l'IRHSES. Ce siège doit être la maison des syndiqués.

### Quel calendrier ?

L'achat doit être signé le 5 octobre, les travaux d'aménagement se faire du 1<sup>er</sup> novembre au 15 janvier et le déménagement fin janvier ou début février.

**Nous continuerons de vous tenir au courant.**

Jean-Jacques Mornettas, trésorier  
jean-jacques.mornettas@snes.edu  
Luc Muller, secrétaire administratif  
luc.muller@snes.edu

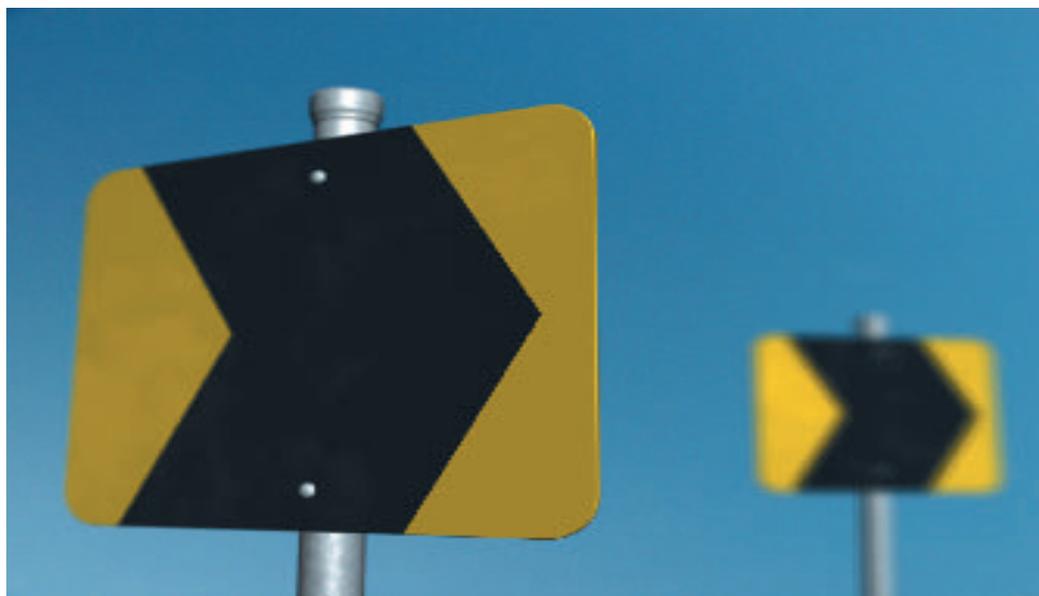
## RÉGIONALISATION DES MUTATIONS 2005 AMPLIFIONS LA MOBILISATION

SOUS COUVERT DE « SIMPLIFICATION », DANS UN CONTEXTE D'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET DE CASSE PROGRAMMÉE DU SERVICE PUBLIC (DÉCENTRALISATION ARRACHÉE À COUPS DE 49-3 LORS DE L'ÉTÉ 2004, ORIENTATIONS RÉGRESSIVES DU RAPPORT THÉLOT, PROJETS RÉCURRENTS DE RÉGIONALISATION DES CONCOURS NATIONAUX...), LE MINISTÈRE PRÉPARE POUR LE MOUVEMENT 2005 UN BOULEVERSEMENT SANS PRÉCÉDENT DES PROCÉDURES DE MUTATION DES TITULAIRES ET D'AFFECTATION DES STAGIAIRES.

Les conséquences immédiates en seront des difficultés accrues et durables pour rendre compatibles les mobilités géographique et professionnelle avec les situations individuelles.

### Pleins pouvoirs aux recteurs

Des latitudes nouvelles et essentielles sont dévolues aux recteurs, d'abord sur la quasi-totalité du mouvement intra-académique, défini comme la traduction de « leurs priorités en matière d'affectation des personnels ». Plus aucun cadrage national commun n'est prévu, mais une liste de « principes » pour l'élaboration des règles des mouvements intra : l'existence d'un « barème indicatif », rappel de l'existence de quelques situations réglementaires (comme les mesures de carte scolaire) à ne pas oublier, une incitation au « dialogue social local approfondi » dans le cadre du respect du paritarisme... Organisation, calendrier, règles d'affectation et barèmes sont totalement du ressort rectoral. En clair, sont générés 31 mouvements académiques différents : est instituée l'inégalité de traitement de



© DRIMARK EVANS

postes : les APV (« Affectations à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation ») qui regroupe les établissements « plan violence » (liste de 2001) et les postes profilés « à compétences particulières » (dits PEP 3). En fonction des politiques académiques pourraient éventuellement être aussi classés « APV » les établissements ZEP, sensibles, PEPI

tations peuvent aussi résulter de la mise en œuvre de la procédure d'extension (...).

L'objectif affiché : valoriser la durée et la stabilité des affectations, harmoniser les modalités d'affectation et les bonifications de sortie. Afin de « booster » le système, des bonifications prioritaires sont prévues à échéance de 5 et 8 ans. Un dispositif transitoire complexe est prévu pour purger à l'occasion du mouvement 2005 les éventuelles bonifications de diverses natures acquises antérieurement (ZEP, PEP, sensible...), pour solde de tout compte si les établissements ne sont pas classés APV.

En réalité, loin de régler le problème de la non-attractivité des établissements difficiles ou isolés, ni celui de la stabilité des équipes, un tel système bloquera les possibilités de mutation pour la quasi-

totalité des personnels, rendant concrètement quasi-obligatoire le passage par un poste profilé APV pour avoir des chances d'obtenir une mutation prioritaire.

### Bouleversements profonds des barèmes

L'équilibre général des barèmes est mis à mal par le poids des bonifications exorbitantes réservées aux seuls sortants des postes « APV ». Il a fallu de très longues et difficiles audiences pour obtenir du ministère quelques évolutions corrigeant les déséquilibres insupportables initialement prévus, concernant principalement les situations familiales. Ainsi, la date d'appréciation, pour le mouvement 2005 exclusivement, des situations familiales et civiles serait postérieure à la publication du texte (prévue fin octobre 2004) et non plus le 1/09/2004 comme

**La phase intra se déroulera selon le bon vouloir du recteur, de façon imprévisible, ne permettant plus aucune stratégie personnelle : la mutation en aveugle sera renforcée.**

mêmes situations selon les académies. La phase intra se déroulera selon le bon vouloir du recteur, de façon imprévisible, ne permettant plus aucune stratégie personnelle : la mutation en aveugle sera renforcée.

### Profilage local des postes

Les recteurs devront déterminer « au plus près de la carte scolaire académique et des besoins du service les affectations qui par leur caractère prioritaire doivent être réalisées avec la plus grande efficacité ». Est créé un nouveau système de profilage local des

et PEP4, ruraux isolés mais aussi les actuels PEP2. Ces listes rectorales seraient révisables annuellement. « Le recteur peut favoriser ou réserver l'accès à une APV à un candidat à mutation (...) (II) peut également subordonner la nomination dans certaines APV à un avis des corps d'inspection ou le cas échéant du chef d'établissement. Le caractère prioritaire de ces affectations peut toutefois conduire à les prononcer à l'endroit des personnels qui ne les auraient pas sollicités précisément dans leurs vœux. Ces affect-

Signez et faites signer la pétition commune SNES-SNEP-SNUEP / FSU en ligne :

### MUTATIONS 2005 : EMPÊCHONS L'INACCEPTABLE

<http://www.snes.edu/petitions/?petition=3>

Téléchargez la pétition ( [www.snes.edu](http://www.snes.edu) ),  
diffusez-la, faites-la signer massivement et rapidement.

Dans les établissements, retournez les signatures le plus vite possible

à l'adresse suivante : [emploi@snes.edu](mailto:emploi@snes.edu)

ou par télécopie : 01.40.63.29.78

SNES-Secteur Emploi - 1, rue de Courty - 75341 Paris Cedex 07

précédemment envisagé, le droit au rapprochement de conjoint et à la mutation simultanée est réouvert pour les stagiaires, mais avec restrictions (exclusion notamment de la possibilité de mutation simultanée entre un titulaire et un stagiaire), les années de séparation et les enfants à charge sont réintroduits (mais avec plafond et restrictions : séparation plafonnée à 3 ans ; au delà, point de salut !)... Pour autant, les avancées obtenues sous très forte pression syndicale, quoique non négligeables en ce qui concerne les situations individuelles, sont loin d'être suffisantes. Aucune garantie n'existe qu'elles soient *a minima* actées dans le texte final.

Et toujours un refus strict de rétablir les bonifications TZR, qui restent gelées à hauteur de l'acquis « mouvement 2004 », le refus d'établir quelque dispositif que ce soit permettant d'amoindrir les effets de la mutation en aveugle, la négation de la situation spécifique des DOM (disparition de la notion « d'originaire de l'Outre-Mer »).

#### Objectif : caporaliser nos métiers

Un dispositif d'une telle ampleur n'a pas vocation à ne concerner que les mutations : l'offensive s'ouvre sur le déroulement des carrières. Ainsi, le ministère pro-

jette d'en finir avec tout barème concernant l'accès à la hors-classe des certifiés. L'ultime étape sera l'affectation régionalisée des personnels.

L'orientation générale répond bien aux objectifs du ministère de la Fonction publique : renforcer la sujétion aux hiérarchies locales, éviter toute amélioration des conditions de travail et de déroulement des carrières pour l'ensemble des personnels, donner des réponses illusives en individualisant la situation des uns et des autres, ce qui revient à exclure la majorité des collègues et rendre impossible tout projet personnel (professionnel ou individuel).

Seule une **mobilisation massive, rapide et déterminée** permettra de mettre en échec ces projets ministériels qui suent la volonté d'arbitraire et de caporalisation forcée de nos professions, tant dans leur orientation globale que dans leur mise en œuvre.

La pétition « **Mutations 2005 : empêchons l'inacceptable** », mise en ligne sur notre site la nuit du 22 au 23 septembre vient de dépasser les 6 000 signataires en quelques jours : prémices très prometteuses pour l'action, vite !

**Christophe Barbillat,**

**Xavier Marand**

emloi@snes.edu

## RECONVERSIONS

Après Orléans-Tours, Bordeaux, l'académie de Toulouse entend elle aussi reconverter les enseignants jugés « excédentaires ».

Il s'agit de concrétiser des directives ministérielles énoncées par Fillon fin août, la mise en place d'un schéma d'orientation pour les reconversions disciplinaires. L'application du plan de retour à l'équilibre budgétaire incite les recteurs à chercher partout les économies possibles ; en plus de l'action sur le remplacement, des fermetures d'options, les « surnombres disciplinaires » sont désormais en cause. Ainsi, selon les académies, ce sont tantôt les collègues de STI, tantôt ceux d'allemand ou de langues dites « rares » mais aussi les professeurs d'espagnol qui sont incités à « s'adapter » (ce qui veut dire avoir un complément de service dans une autre discipline) ou à se réorienter professionnellement.

Peu à peu se dessinent, dans le cadre de la déconcentration, de fortes adaptations aux politiques académiques, avec des conséquences sur les cartes de formations. Chacun appréciera l'écart entre les déclarations gouvernementales prônant le développement de l'enseignement des langues ou l'égalité des chances et les logiques de réduction de la diversité de l'offre, touchant surtout les langues vivantes et les disciplines technologiques.

Une fois de plus, la gestion à court terme et le souci unique de réduction des emplois se substitue à une réflexion prospective sur le système éducatif et un cadrage national prenant en compte les questions d'attractivité du métier et d'équilibre des formations.

**Frédérique Rolet**

## CHEFS D'ÉTABLISSEMENT RENCONTRE AVEC LE SNUPDEN-FSU

MARC LECOQ EST PRINCIPAL DU COLLÈGE RAOUL DUFY AU HAVRE. IL EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SNUPDEN (SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE) CRÉÉ EN 2002 ET ASSOCIÉ À LA FSU DEPUIS CETTE ANNÉE.

*Pourquoi avoir créé un nouveau syndicat des personnels de direction ? Et pourquoi avoir fait le choix de la FSU ?*

Les conditions de travail des personnels de direction se sont nettement dégradées ces dernières années et beaucoup d'entre nous, issus de syndicats enseignants de la FSU, ne se retrouvaient pas dans les organisations syndicales en place, notamment dans le syndicat majoritaire affilié à l'UNSA, le SNPDEN, qui souhaitait substituer une « culture d'encadrement » à celle d'enseignement : nous ne nous sentions pas une âme de contremaître ! Celui-ci a d'ailleurs signé seul le protocole d'accord en 2000, qui a apporté des avancées salariales mais seulement à un nombre restreint de collègues, les adjoints étant nettement défavorisés, et qui surtout n'apportait aucune amélioration de nos conditions de travail qui étaient pourtant au cœur du « rapport Blanchet ». D'autre part, l'ouverture du vivier de recrutement y compris au-delà de l'Éducation nationale, prévue pour pallier le départ de 60 % des personnels de direction dans les 5 ans à venir, risque de rendre plus difficile le dialogue et la compréhension entre enseignants et chefs d'établissement ; les perspectives contenues dans le rapport Thélot confirmer cette crainte.

C'est pourquoi à la rentrée scolaire 2001 un groupe de collègues, actifs et retraités, de l'académie de Rennes, lançait un manifeste « Vers un nouveau syndicalisme des personnels de direction ». Nous avons tenu notre 1<sup>er</sup> congrès en mai 2002 à Paris et avons dès lors demandé notre entrée dans la FSU. Avec nos seules forces, nous avons réussi à nous implanter dans 17 académies et même dans les DOM-TOM. Nos sections académiques ont été reconnues comme interlocuteurs par les recteurs et le ministère. Après notre congrès de Bordeaux en 2004, le SNUPDEN a rejoint la FSU, première organisation dans l'Éducation nationale.

L'éducation doit rester une priorité nationale afin de permettre à tous les jeunes de suivre une formation débouchant sur une vraie qualification.

*Vos objectifs prioritaires rejoignent donc ceux de la FSU ?*

Nous voulons en effet garantir l'égalité et l'équité du système éducatif pour tous, un égal accès au savoir et à la culture, et refuser la logique comptable et la marchandisation de l'école. Pour cela, il faut dynamiser l'enseignement

**Nous nous positionnons pour un fonctionnement démocratique de l'EPL.**

en zone d'éducation prioritaire en lui attribuant les moyens nécessaires, préserver l'enseignement spécialisé gravement menacé et développer une formation de proximité (LV, formation professionnelle, options...). L'école doit être le garant de la formation à l'esprit critique du futur citoyen. Le SNUPDEN se veut le garant des valeurs émancipatrices de l'individu contre toute forme de sectarisme ou d'intégrisme.

Nous nous positionnons résolument pour un fonctionnement démocratique de l'EPL.

Pour apporter une aide efficace aux élèves en difficultés, nous exigeons les moyens nécessaires en postes d'infirmiers, de médecins, d'assistantes sociales et de conseillers d'orientation psychologues dans les établissements, pour permettre aux professeurs d'exercer leurs missions. Nous devons faire entendre les revendications, sur les conditions de travail, la réduction du temps de travail, contre la décentralisation... La défense de tous ces principes nécessite à l'évidence la mobilisation de tous les personnels de l'éducation... bien au-delà de la seule FSU. ■

**Propos recueillis par Serge Chatelain**

## EN DEBAT

# ENSEIGNANTS DU PRIVE A LA FSU ?

DEUX SYNDICATS DE PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE, LE SNUDEC (SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE POUR LA DEFENSE DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS) ET LE SUNDEP (SYNDICAT UNITAIRE NATIONAL DEMOCRATIQUE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PRIVES) ONT DEMANDE LEUR AFFILIATION A LA FSU. LE CONSEIL DELIBERATIF DE LA FSU S'EST ENGAGE A LEUR REPONDRE D'ICI LE MOIS DE DECEMBRE.

**L**eur demande a déjà relancé de vives polémiques dont certaines ont fortement marqué notre histoire syndicale. D'un côté le congrès de Perpignan a fait le choix d'élargir le champ d'intervention de la FSU. De l'autre l'enseignement privé, très majoritairement financé sur fonds publics concurrence parfois très durement un enseignement public de plus en plus privé de ses moyens. L'US a rencontré les responsables des deux syndicats pour ouvrir le débat dans le SNES sur la réponse que le CDFN doit leur apporter.

Le SNES entend mener ce débat sur le fond de la façon la plus sereine, en sollicitant le plus largement les syndiqués. Nous attendons vos réactions et contributions pour les numéros suivants

Le SNES tirera les premières conclusions de ce débat dans son instance délibérative de décembre (CA), et s'assurera qu'elles ont l'aval des adhérents.

*L'US : L'enseignement privé, cela représente combien de personnels ?*

**SNUDEC :** On considère qu'il y a environ 2,5 millions d'élèves dans le privé (et contrairement à ce qu'on peut entendre ici ou là, il n'y a absolument pas explosion de la demande). 300 000 personnels les encadrent. L'enseignement privé sous contrat dépend à 95% de l'enseignement catholique et emploie 140 000 contractuels et



© DR

50 000 salariés de droit privé.

**SUNDEP :** Vous voyez qu'il y a une différence majeure avec la situation que vous connaissez dans l'enseignement public. Chez nous, la notion de postes n'existe pas, nous fonctionnons en crédits d'heures et en contrats, les chefs d'établissement ayant le pouvoir de refuser d'employer telle ou telle personne; cela signifie qu'il n'y a aucune garantie d'emploi même pour les gens titulaires du CAFEP\*. Ce sont des agents publics rémunérés par les fonds publics mais qui n'ont pas les garanties de la fonction publique. Ce qui conduit à la précarité et au non-droit dans ce secteur.

**SNUDEC :** D'où la revendication prioritaire de nos deux syndicats, il s'agit de gagner pour et avec les personnels le seul statut honnête, celui de la fonction publique. Et dans l'éducation, les fonctionnaires font majoritairement confiance à la FSU.

*L'US : Pourquoi maintenir deux syndicats si vous partagez le même point de vue sur la plupart des questions ?*

**SUNDEP :** il est évident que si la

FSU accepte notre demande d'affiliation, très vite, il n'y aura plus qu'un seul syndicat, nous avons commencé à en discuter.

**SNUDEC :** Nous sommes le résultat d'une histoire compliquée dans un secteur à l'histoire compliquée.

Le SNUDEC est l'enfant de la période d'espérance de 1981 à 84 où l'on pensait parvenir à mettre fin au dualisme scolaire. Notre syndicat s'est créé en partant de la CFDT pour aller à la FEN\*\* dans ce but. Mais on sait comment tout cela s'est terminé : la grande manifestation de l'enseignement privé à Versailles, le recul du gouvernement le départ de Savary ! Une occasion manquée.

**SUNDEP :** Notre départ de la CFDT est plus récent, il s'inscrit dans le contexte d'une longue bataille interne, c'est la position de la confédération sur la réforme Fillon des retraites qui a décidé de la rupture.

*L'US : Ça ne suffit pas à expliquer que vous vous tourniez vers la FSU. Vous allez y défendre la demande de moyens pour l'enseignement privé ?*

**SNUDEC :** Depuis vingt ans nous nous plaçons dans la perspective d'entendre et de développer le service public d'éducation avec ses valeurs d'égalité des chances, de mixité sociale, de tolérance. Le dualisme scolaire nous paraît préjudiciable pour les élèves, pour les personnels. Mais on sait combien le sujet est délicat dans la société française. Donc, pour y parvenir, il faudra du temps, une volonté politique et un rapport de forces. Dans

l'enseignement, où trouver une force crédible car majoritaire sinon à la FSU.

**SUNDEP :** Les questions sont globales (retraites, Sécu, mondialisation et ultra-libéralisme...), un syndicat autonome et strictement corporatif, ça veut dire quoi ? On a besoin d'être ensemble dans une fédération, pour réfléchir sérieusement aux problèmes de la démocratisation de l'enseignement et aux problèmes pédagogiques. On a aussi besoin d'être fort pour pouvoir défendre les personnels, car en face il y a une rude organisation et de solides intérêts (y compris matériels !). La FSU comme organisation majoritaire peut nous apporter cet appui. Et nous ne voulons plus d'une organisation bureaucratique, nous sommes donc très sensibles au fonctionnement démocratique de la FSU.

*L'US : Pensez-vous que la FSU a aussi à gagner à votre arrivée ?*

**SUNDEP :** Depuis 1984, l'enseignement privé en particulier catholique n'a cessé de prospérer ; si on veut inverser la tendance, il ne faut pas se battre chacun dans son coin, il faut s'approprier ensemble l'intégralité des problèmes. Par exemple pour obtenir enfin la transparence sur l'utilisation des moyens financiers donnés par l'état et les collectivités territoriales à l'enseignement privé !

**SNUDEC :** Bien sûr, on travaille déjà ensemble avec le SNES dans certaines régions. Mais ce serait autrement efficace si on était dans la même fédération. Non ?

**Propos recueillis par Claudie Martens et Serge Chatelain auprès de Elie Maudet et Jean-Claude Guibert (SNUDEC), Monique Couteaux, Michèle Dupré et Frédéric Flichon (SUNDEP)**

\* CAFEP : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé.

\*\* À cette époque la FSU n'existait pas, le SNES était adhérent de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN).



© DR

## SECONDE CARRIÈRE

# Effet d'annonce

L'article 77 de la loi de réforme des retraites organise pour les enseignants une procédure particulière de détachement et d'intégration sur d'autres emplois de la fonction publique.

Selon le gouvernement, 500 enseignants pourraient en bénéficier à la rentrée 2005 ; à terme, le rythme annuel serait d'un millier.

### Contradictions...

Outre que l'on attend encore l'examen du projet de décret d'application, la politique de l'emploi menée par ce gouvernement fait douter de l'ampleur des possibilités offertes. Comment, en effet, une administration, contrainte de limiter fortement ses effectifs, arbitrerait-elle entre les recrutements externes, internes, la promotion de ses agents, l'accueil des fonctionnaires de France Télécom, des militaires et celui des enseignants ?

### ... Et confusion

Le texte de la loi crée une procédure étroitement contrôlée par les administrations de départ et d'accueil, sans aucune voie de recours pour le fonctionnaire qui verrait sa candidature écartée, sans même l'examen en CAP susceptible d'assurer un minimum de transparence. À tel point, qu'en juin le ministre de la Fonction publique annonçait



© CLEMENT MARTIN

aux organisations syndicales son intention de soumettre au Parlement une nouvelle rédaction de la loi, affirmant davantage le droit des agents. Cette orientation a-t-elle toujours cours ?

### Un calendrier hypothétique

Pour un détachement en septembre 2005, la publication des emplois offerts interviendrait en début d'année civile. Le recteur formulerait un avis sur chacune des demandes recueillies, qui serait ensuite transmise pour sélection au ministère d'accueil. À suivre.

### Pour des fins de carrière sereines

Le dispositif de seconde carrière a besoin d'une clarification urgente. Mais il ne saurait suffire. Le SNES

revendique un réel droit à la mobilité ; le rétablissement des congés de mobilité serait ainsi une mesure emblématique.

Mais sont d'abord en cause les conditions de travail, leur aménagement en fin de carrière, les perspectives de promotion. En dégradant profondément la CPA<sup>(1)</sup>, en supprimant à brève échéance le CFA<sup>(2)</sup>, en créant la décote, la loi Fillon oblige les enseignants à exercer plus longtemps un métier exposé.

C'est bien la question de la reconquête de nos droits à la retraite qui est posée. ■

Anne Féray

(1) Cessation progressive d'activité, voir *L'US Mag*, supplément au n° 595 du 15/12/03.

(2) Congé de fin d'activité.

## Retraite

### Des pères de 3 enfants obtiennent gain de cause

Comme récemment à Poitiers, des pères de trois enfants obtiennent le droit au paiement de leur pension de retraite avant 60 ans, bénéficiant d'une retraite anticipée et de modalités de calcul de leur pension plus favorables.

Les tribunaux administratifs leur reconnaissent le droit établi par la jurisprudence européenne.

Le SNES a proposé à ses syndiqués de confier leurs dossiers à un cabinet d'avocats pour un tarif très en deçà de ceux qui ont cours dans la profession<sup>(1)</sup>. Ils sont ainsi à l'abri de toutes mauvaises surprises rencontrées par d'autres. Lorsqu'il s'est agi des bonifications pour enfants, accordées aux pères fonctionnaires par la même jurisprudence, le législateur y a mis fin en modifiant la loi, y compris au préjudice de nombreuses mères de famille. Sur ce dossier, le SNES et la FSU n'admettront pas que le Parlement ne trouve d'autre issue que de supprimer ce droit aux unes et aux autres.

Renée Daube

(1) Contacter Renée Daube ([renee.daube@snes.edu](mailto:renee.daube@snes.edu))

## Agrégés

### Effets financiers des promotions

Les arrêtés de promotion d'échelon et de reclassement suite aux nominations sur liste d'aptitude, sont maintenant parvenus dans les rectorats. Leurs effets financiers peuvent être décalés selon l'organisation des services déconcentrés et donc être déjà effectifs pour certains collègues. Pour la hors-classe, les arrêtés de reclassement sont en cours d'achèvement au ministère. Pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> échelons, les promotions à rythme unique au 1<sup>er</sup> septembre continueront à être accélérées comme nous l'avons acquis l'an dernier. Les collègues promus devraient recevoir leur arrêté courant novembre et bénéficier ainsi rapidement de l'effet financier.

Didier Pihoué

[agreges@snes.edu](mailto:agreges@snes.edu)

## Dernière minute

### Hors-classe certifiés et CPE

Les projets de note de service pour les promotions à la hors-classe pour la rentrée 2005 viennent de nous être communiqués.

Maintenus tels quels, ils feraient du 1<sup>er</sup> échelon de la classe normale l'horizon indépassable de la carrière de la majorité des collègues. Régression et véritable déclaration de guerre aux personnels. S'informer sur le site du SNES et dans les prochaines *US* (cf. page actualités).

Anne Féray

## UNE FILIÈRE ENSEIGNANTE ?

# Modernisation

Francis Mer a réussi sa reconversion. Le comité qu'il préside vient de recenser 225 mesures « pour moderniser l'État » et réaliser ainsi à partir de 2007 « une économie de 1,5 milliard d'euros par an et 10000 emplois ». En écho, la presse a révélé le principe de la réforme envisagée par le ministre de la Fonction publique : la refonte des corps en sept filières. Examen d'un cas d'école : la stratégie ministérielle de réforme du ministère de l'Éducation nationale présentée début juillet envisage la « reconversion systématique à par-

tir de la rentrée 2005 » des professeurs des « disciplines excédentaires ». Sans même s'interroger sur les causes de ces excédents, la politique proposée prend quelques libertés avec les textes statutaires et les exigences qu'imposerait une reconversion de qualité. Le rapport Thélot fait de la Sixième la dernière année du cycle terminal de l'école primaire, vante les mérites de la bivalence au collège. Une seule filière enseignante, en lieu et place des corps actuels, donnerait aux gestionnaires le moyen d'affecter les enseignants sur des

emplois aux caractéristiques affaiblies, sans référence à leurs qualifications et formation. Oubliés les besoins du système éducatif.

Une loi de modernisation de la fonction publique qui ne partirait pas des missions accomplies par les fonctionnaires, des besoins sociaux auxquels elles doivent répondre, qui ne poserait pas en préalable le respect des métiers des fonctionnaires, des qualifications correspondantes et de leurs conditions d'exercice ne saurait recueillir notre accord. ■

Anne Féray

Personnes âgées et handicapées

## Solidarité ou tiroir-caisse ?

Pour financer les aides en faveur de l'autonomie des personnes âgées et, dès 2005, des personnes handicapées, a été créée, par la loi de juillet 2004, une « caisse nationale de solidarité autonomie ».

Alimentée par une nouvelle contribution patronale de 0,3 % et par la journée dite de solidarité, ainsi que par d'autres financements liés aux revenus du patrimoine, aux revenus de placement, à une partie de la CSG, cette caisse est parfois présentée comme « une nouvelle branche de la protection sociale », ce qu'elle n'est pas.

Alors que l'on organise la cacophonie autour du choix du jour férié à supprimer, la caisse en question, un tiroir-caisse en fait, n'a pas encore de composition connue ni d'orientations. C'est prévu... pour juin 2005. Ce qui est sûr c'est que la gestion paritaire est exclue.

Le rapport Briet-Jamet remis au Premier ministre en juillet préconise de confier la gestion du handicap aux départements qui gèrent déjà l'allocation pour l'autonomie (APA). Il s'agirait donc pour cette caisse de compenser le handicap sous forme de prestations, de financer les établissements et services (hors enseignement).

Son champ d'intervention inclurait aussi la contribution au financement de l'APA, des forfaits soins des établissements d'hébergement, des services du maintien à domicile...

Pas plus que la « réforme » de l'assurance maladie, elle ne garantit aux personnes âgées et aux personnes handicapées les financements nécessaires aux besoins ni l'égalité sur tout le territoire : elle contribue à l'éclatement de notre système de protection sociale, et isole les personnes âgées en perte d'autonomie et les handicapés.

Le SNES et la FSU dénoncent la création de la caisse et son financement : les situations de perte d'autonomie relèvent de la solidarité nationale et donc de la Sécurité sociale. **Annie Clavel**

Taxes globales

## Reconnaissance internationale

Il est possible de collecter, grâce à l'instauration de diverses taxes globales, les 50 à 60 milliards de dollars nécessaires à la réalisation des promesses faites en 2000 aux pays pauvres. Il n'y a aucun obstacle technique, mais c'est la volonté politique qui manque affirme le rapport Landau rédigé par un groupe d'experts à l'initiative de l'Élysée. Chirac est même allé avec Lula devant l'AG de l'ONU pour le dire. Il y a six ans, Attac disait la même chose et cela faisait rigoler tous les experts et bon nombre d'hommes politiques.

## SÉCURITÉ SOCIALE

# « Gouvernance » à huis clos

Les annonces de déficit « historique » de la Sécurité sociale viennent à point pour démontrer à l'opinion que la réforme doit produire très vite des économies substantielles. Faute de quoi, elle serait suivie de nouvelles mesures, encore plus draconiennes, qui esquiveraient la question de la réduction des inégalités de santé et se poseraient seulement la question de la gestion comptable de la dépense de santé.

La seule alternative à la régulation marchande était (et reste) la mise en place d'un débat collectif sur les questions de santé. Le débat public ne dispensera certes pas d'avoir à réaliser des arbitrages (quels axes prioritaires d'une politique de santé publique, quels soins sont à prendre en charge collectivement...) mais la volonté de réaliser ces arbitrages d'une façon démocratique et non marchande est cruciale. Ainsi, face aux outils de régulation que les libéraux veulent mettre en place (panier de soins plus ou moins implicite, tarification à l'activité à l'hôpital, concurrence...) l'alternative n'est pas l'absence d'outils, mais la construction d'autres outils dont le contenu et l'utilisation devraient être contrôlés démocratiquement. Or la nouvelle « gouvernance » mise en place par la réforme, non seulement ne corrige pas les défauts d'opacité et de représentation précédents, mais est fort loin des exigences d'une démocratie sanitaire qui permettrait à tous d'intervenir sur les décisions que seront amenés à prendre les partenaires sociaux.

La loi prévoyait notamment la nomination d'un directeur de la CNAM<sup>(1)</sup> et de l'UNCAM (union



© THIERRY NECTOUX

nationale des caisses d'assurance maladie), aux pouvoirs très étendus. Le gouvernement vient de nommer à ce poste de confiance Frédéric Roeckeghem, ancien d'AXA, et tout récent directeur du cabinet de Douste-Blazy, « un vrai libéral » se réjouit le Quotidien du médecin. Sous sa direction, l'UNCAM aura la responsabilité de négocier les politiques conventionnelles, proposera à l'État les actes et prestations à admettre au remboursement, et fixera les taux de remboursement, le tout sous le contrôle d'un Comité d'alerte qui devra intervenir dès que les dépenses dépasseront de 0,75 % l'ONDAM<sup>(2)</sup> fixé par le Parlement cet automne. Les caisses devront alors prendre des décisions forcément douloureuses puisqu'elles ne pourront agir que sur des mesures de limitation des dépenses. La composition du conseil d'orientation de la CNAM, qui vient d'être fixée par décret, ne prévoit pas d'élections des représentants des assurés sociaux. La représentation des salariés reste une désignation par les organisations syndicales dites « représentatives » qui se partagent 13 sièges, à parité avec le patronat. Un nouveau col-

lège remplace celui des personnalités qualifiées, « les institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie ». Y seront nommées des associations, mais aussi l'UNSA et l'UNAPL (dont la moitié des adhérents sont des professionnels libéraux de la santé, qui vivent de la Sécurité sociale, et seront donc juge et partie) ! La mutualité disposera comme précédemment de 3 sièges. La CFDT a par ailleurs fait savoir qu'elle était prête à assurer la présidence de la CNAM (comme c'est le cas actuellement).

Ce mode d'organisation ne peut répondre aux besoins de santé d'aujourd'hui.

Dans une société où la dimension collective des questions de santé a été longtemps ignorée au profit du « colloque singulier » entre le patient et son malade, les problèmes posés par l'amiante, le SIDA, la montée de l'obésité chez les jeunes, les phénomènes de « burn out », la prise en charge de la dépendance... montrent à l'évidence que c'est l'ensemble de la société qui est concerné et qu'une politique de santé publique digne de ce nom doit se réfléchir en lien avec des politiques sociales (logement, emploi...), et une politique de prévention et d'éducation à la santé.

Le huis clos mis en place par la loi entre professionnels, organismes rembourseurs et confédérations syndicales peut-il répondre à cette exigence ? ■

Élizabeth Labaye

1. Caisse nationale d'assurance maladie.  
2. L'objectif national de dépenses de l'assurance maladie. Son taux d'évolution pour 2005 devrait être fixé à 3,2 %, bien inférieur à celui des années précédentes.



© TRAVIS NESS

# FISCALITÉ L'injustice du Père Noël

La loi de Finances pour 2005 va apporter en fin d'année des cadeaux fiscaux inattendus vu le délabrement des finances publiques. Ces mesures, exclusivement destinées aux plus riches, vont accentuer les inégalités, sans aucun effet sur la croissance. En deux ans, le gouvernement a porté la baisse d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile de 3 450 € à 7 500 € par an. Créée en 1992 pour limiter le travail au noir, cette déduction bénéficie à 1,5 million de foyers ; mais son élargissement ne concernera que 60 000 contribuables, ceux qui rémunèrent un employé de maison au moins 15 000 € par an et payent au moins 7 500 € d'impôt sur le revenu. À l'évidence, ce cadeau allant jusqu'à 4 000 € par an ne s'adresse pas à n'importe qui. Les droits de succession vont être réduits par l'application d'un abattement de 50 000 €, qui s'ajoute aux abattements déjà existants (76 000 € pour le conjoint survivant et 46 000 € par enfant, montant qui sera porté à 50 000 €). Il sera ainsi possible de laisser en franchise d'impôt 226 000 € à son conjoint et à ses deux enfants, contre 168 000 € jusque-là. Contrairement aux affirmations du gouvernement, cette mesure coûteuse (600 mil-

lions d'euros par an) ne concernera pas la moitié des héritiers mais 20 %, l'avantage fiscal étant d'autant plus élevé que la fortune héritée est grande. En outre, l'argument selon lequel il s'agirait « d'aider les jeunes » est très hypocrite, car on hérite en France à 51 ans en moyenne. Le nouveau mode de collecte de la redevance audiovisuelle aura pour effet d'exonérer les propriétaires de résidences secondaires, qui ne paieront plus qu'une fois la redevance. De leur côté, les entreprises bénéficieront de la baisse de l'impôt sur les sociétés, d'exonérations de taxe professionnelle et d'avantages

fiscaux divers liés à l'exportation, à l'emploi d'apprentis ou ciblés sur certaines zones géographiques. S'agit-il d'une affectation clientéliste d'une cagnotte liée à la croissance ? Même pas ; car pendant que les impôts des riches baissent, la hausse des prélèvements pour tous continue. Les hausses de CSG décidées en juillet représentent près de 2 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires, les retraités étant les plus touchés. La hausse des impôts locaux rendue nécessaire par la décentralisation est quant à elle estimée à 3 % en moyenne. La cotisation addi-

tionnelle sur les primes va également prendre effet en 2005. Les cotisations aux complémentaires santé vont fortement augmenter. Et la hausse des cotisations vieillesse prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2006 se profile. Au total, ces prélèvements supplémentaires, qui représentent 7 à 8 milliards d'euros, dépassent largement les baisses d'impôts annoncées... mais ne touchent pas les mêmes personnes. Pour un enseignant gagnant 2 000 € nets par mois, plus 3 000 € de primes par an (heures sup., ISOE...), la hausse des prélèvements sera d'environ 300 € en 2005. ■

Arnaud Parienty

## DUMPING FISCAL EN EUROPE : LA CONCURRENCE CONTRE LA SOLIDARITÉ

**Acte I : les 15 refusent d'aider les 10 nouveaux par des fonds structurels suffisants.**

**Acte II : les 10 nouveaux jouent la carte du dumping fiscal, en pratiquant un taux d'imposition sur les profits nettement inférieur (un jeu pratiqué jusque-là seulement par l'Irlande).**

**Acte III : Sarkozy part en guerre contre le dumping fiscal générateur de délocalisations et menace de réduire les fonds structurels destinés aux pays qui pratiquent cette concurrence déloyale, alors que la faiblesse de ces fonds est largement à l'origine du problème que la menace va aggraver !**

**Acte IV : on ne sait pas trop si le dumping fiscal est à l'origine des délocalisations, mais on est à peu près**

sûr que ce petit jeu va dans le sens des politiques libérales de baisse des impôts et de réduction des dépenses publiques : le taux de l'impôt sur les sociétés est réduit dans le projet de budget 2005.

**Acte V : pour « retenir les emplois en France », le projet de budget 2004 prévoit discrètement d'assouplir le dispositif de lutte contre l'évasion fiscale des entreprises françaises qui sont implantées dans un pays au régime fiscal privilégié. Une entreprise française qui a son siège à Paris et une filiale en Pologne verrait ses impôts réduits ! Le cynisme va donc jusqu'à organiser les délocalisations au nom de la lutte contre.**

**Conclusion : les paradis fiscaux sont l'horizon indépassable de la loi de la concurrence.**

D. R.

## LOGEMENT Un scandale social sous-estimé

Dans son dernier rapport, le FMI s'inquiète d'un krach possible sur le marché de l'immobilier. Depuis quelques années, les prix flambent : la demande était alimentée par des taux d'intérêt très bas et un transfert d'épargne de la Bourse, très déprimée, vers la pierre. Le niveau élevé des prix a atteint la solvabilité des acheteurs, et la remontée des taux d'intérêt risque de prendre à revers ceux qui ont emprunté à taux variables tandis qu'elle découragera les acheteurs. Déjà, à Paris, les « investisseurs institutionnels » (de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse à Axa) cèdent leur patrimoine locatif pour encaisser les plus-values, contraignant les occupants

qui n'ont pas les moyens d'acheter ou de déménagement. La hausse des prix dans le marché de l'ancien a atteint en France 87 % en six ans et les loyers suivent : les prix au m<sup>2</sup> des appartements ont augmenté de 8,8 % en 2002 et de 5,6 % en 2003, ceux des maisons de 4,2 % et 5,5 % respectivement, soit plus du double de l'inflation. En position de force, les propriétaires demandent des garanties telles que bon nombre de candidats à la location s'en trouvent écartés. Cette situation illustre une société dominée par les propriétaires qui en tirent des revenus et une valorisation de leur capital bien supérieurs à l'inflation. Les accédants

à la propriété et les victimes de la spéculation foncière sont rejetés vers les périphéries, et la mixité sociale recule. Les jeunes sont les premières victimes car l'accès au logement leur est de plus en plus difficile. La situation faite aux étudiants contraints de galérer pour trouver des logements médiocres à un prix élevé (à condition que les parents « assurent ») est un bon révélateur d'une politique qui a laissé le logement étudiant à l'abandon, s'en remettant au « marché », et place les étudiants modestes dans une situation inadmissible. La charge financière que représente le loyer est passée pour les personnes à bas revenus de 13 %

de leur revenu en 1988 à 16 % en 2002 (19 % à 26 % dans le parc privé). Plus d'un million de personnes sont en attente d'un logement HLM et en 2003 seulement 20 300 logements sociaux ont été financés ! Le plan Borloo annonce 500 000 logements sociaux construits en cinq ans, mais le mouvement HLM est sceptique sur le niveau de l'enveloppe budgétaire consacrée à cet objectif. Et la Fondation Abbé Pierre révèle que des centaines de communes n'appliquent pas la loi imposant un quota de 20 % de logements sociaux. Le logement, terrain privilégié des luttes sociales à venir ? ■

Daniel Rallet

**TOUS LES ENSEIGNANTS LE CONSTATENT DE FAÇON EMPIRIQUE**, la taille des classes (TDC) a une influence majeure sur les conditions d'enseignement et par là sur la réussite de leurs élèves. Or, l'avis numéro 1 du Haut conseil d'évaluation de l'école à partir des recherches disponibles (synthétisées par Denis Meuret) proposait seulement une réduction de la TDC ciblée, ce qui avait provoqué quelques polémiques. Une récente étude de Thomas PIKETTY (économiste au CEPREMAP) démontre que, contre les discours ambiants, la taille de la classe joue sur la réussite scolaire des élèves : lorsqu'elle diminue, les résultats s'améliorent. Pour autant, l'étude de Thomas Piketty se situe dans un cadre contraignant : celui de moyens constants. La diminution de la taille des classes en ZEP se traduirait par une augmentation de la taille des classes hors ZEP et une baisse (certes faible) du score des élèves favorisés. Cela peut-il être acceptable politiquement ? Ne conviendrait-il pas plutôt d'augmenter les moyens alloués pour que la hausse des résultats scolaires des enfants défavorisés s'obtienne sans la baisse des résultats des autres (à chiffrer) ? Par ailleurs, cette étude porte sur les écoles primaires et les niveaux CP-CE1-CE2. Il conviendrait de tenter de savoir si les résultats obtenus ici peuvent être applicables au collège et au lycée.



**Thomas PIKETTY**  
Économiste au CEPREMAP

## La taille des classes influence la réussite scolaire des élèves

La question de la corrélation entre la taille des classes et la réussite scolaire des élèves fait l'objet de débats récurrents, des études tendant même à montrer que cette corrélation est nulle voire qu'elle va dans le « mauvais » sens : les élèves des écoles primaires en ZEP ont de

moins bons résultats scolaires que les élèves hors ZEP alors qu'ils appartiennent à des classes à plus faibles effectifs. Il est pourtant aisé de faire apparaître un biais statistique : la taille des classes est certes plus faible dans les écoles socialement défavorisées, mais en réalité, le ciblage trop limité des moyens en faveur des ZEP est insuffisant pour compenser le handicap social de départ des élèves défavorisés.

Les résultats aux tests d'évaluations des compétences en français et en mathématiques à la rentrée de CP et de CE2 fournis par le panel primaire 1997 ont servi de base à un travail de modélisation qui utilise la méthode des « expériences naturelles », méthode qui consiste ici à étudier les moments où la taille des classes change (« toutes choses égales par ailleurs »), notamment lors des ouvertures/fermetures de classes (les variations sont alors exogènes), et qui permet d'en mesurer les conséquences en termes de résultats scolaires.

Sur cette base, le constat est clair : la politique actuelle de léger ciblage des moyens en faveur des ZEP (21,9 élèves par classe en moyenne en ZEP, contre 23,3 hors ZEP) permet de réduire d'environ 10 % l'écart de réussite scolaire entre ZEP et non-ZEP aux évaluations de mathématiques à l'entrée de CE2 (la corrélation est semblable pour les tests de français).

Il existe donc bien une corrélation positive entre la diminution de la taille des classes et l'amélioration de la réussite scolaire : nous pouvons constater que les résultats scolaires (en français comme en mathématiques) augmentent à chaque fois que la taille des classes diminue et inversement (voir graphique ci-contre).

L'écart de réussite pourrait être même réduit de 40 % si une discrimination positive plus intensive était mise en place pour les écoles en ZEP, en réduisant la taille moyenne des classes à 18 élèves (contre une légère augmentation à 24,2 élèves en moyenne hors ZEP), ceci dans le cadre d'un nombre d'enseignants inchangé et donc de moyens constants.

Une réduction de l'inégalité des chances est donc possible (voir tableau en page suivante) et elle ne se traduirait que par une légère baisse des résultats des élèves hors ZEP.

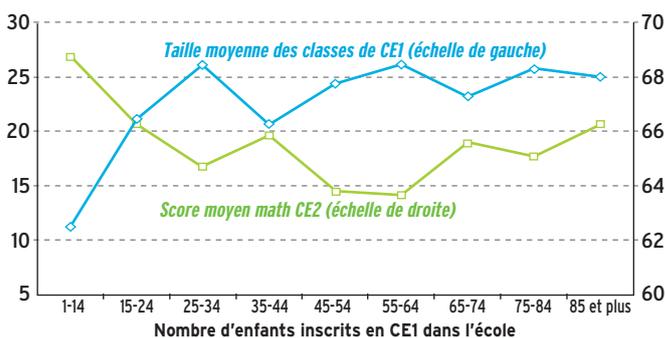
Parallèlement, il convient de remarquer que la taille des classes a une influence sur la réussite scolaire, surtout pour les élèves défavorisés.

Par ailleurs, il est possible de tester l'hypothèse d'une redistribution des moyens non pas en direction des ZEP mais en direction des enfants défavorisés.

Cette politique pose rapidement un problème : l'importance de son coût dans la mesure où, dans le cas de la distinction ZEP – hors ZEP, il s'agit de « prendre des moyens » aux 87,4 % d'élèves hors ZEP pour les « donner » aux 12,6 % d'élèves en ZEP, l'effort est ainsi relativement étalé, alors que dans le cas d'une distinction élèves défavorisés – élèves favorisés, l'effort serait d'une autre ampleur puisqu'il s'agirait de le faire porter sur les 44,9 % d'élèves favorisés pour en faire bénéficier les 55,1 % d'élèves défavorisés. Enfin, une comparaison peut être réalisée entre les effets probables en termes de réussite scolaire de deux types de politiques : une politique de discrimination positive qui jouerait sur la taille des classes et une politique d'intégration sociale qui développerait les classes associant davantage des enfants favorisés et des enfants défavorisés socialement (donc davantage de mixité sociale).

L'analyse montre que la réduction de la taille d'une classe de deux élèves a plus d'effets sur la réussite scolaire que de passer de 0 % d'élèves favorisés à 100 % d'élèves favorisés (et 10 fois plus d'effets qu'une augmentation de dix points du pourcentage d'en-

Les résultats aux évaluations maths CE2 (rentrée 1999) en fonction du nombre d'enfants inscrits en CE1 en 1998-1999 (écoles avec CE1 à cours unique)



Source : Calculs de l'auteur à partir du panel primaire 1997 apparié avec les fichiers administratifs d'établissements primaires

fants favorisés dans une classe). Il est à noter que les enfants défavorisés bénéficient nettement plus de l'intégration sociale que les enfants favorisés n'en souffrent.

Dans tous les cas, il convient de relier la politique de discrimination au degré de ségrégation sociale (et inversement), ces outils étant complémentaires. Plus la ségrégation sociale est importante, plus la discrimination positive des moyens semble appropriée pour lutter contre l'inégalité des chances à l'école. ■

### L'impact d'une politique ciblée de réduction des tailles de classes sur les inégalités scolaires : simulations à partir des résultats des estimations précédentes.

Partie A: Ciblage en fonction de l'appartenance à une ZEP				
	Situation de référence : aucun ciblage	Situation actuelle : faible ciblage en faveur des ZEP	Réforme n° 1 : fort ciblage en faveur des ZEP	Réforme n° 2 : très fort ciblage en faveur des ZEP (égalité des chances)
Taille de classe moyenne des classes en ZEP	23,16	21,91	18,00	10,65
Taille de classe moyenne des classes hors ZEP	23,16	23,33	24,16	27,88
Score évaluation math CE2 des enfants en ZEP	57,75	58,62	61,36	66,50
Score évaluation math CE2 des enfants hors ZEP	67,68	67,64	67,43	66,50
Écart absolu en points	9,94	9,02	6,08	0,00
Réduction de l'écart par rapport à la situation de référence (%)		9,2 %	38,9 %	100,0 %

Lecture : D'après nos estimations, la politique actuelle de faible ciblage des moyens en faveur des ZEP permet de réduire de 9,2 % l'écart de réussite scolaire entre enfants en ZEP et enfants hors ZEP (par rapport à ce que serait cet écart en l'absence de toute politique de ciblage des moyens). Une politique de fort ciblage des moyens (taille de classe moyenne de 18 élèves en ZEP) permettrait de réduire l'écart de 38,9 %.

## Sa méthode est la nôtre

J'ai pris connaissance avec intérêt de l'étude de Thomas Piketty sur la réduction de la taille des classes (RTC) : c'est une étude de qualité, sur des données de qualité, un échantillon nombreux et, par ailleurs, c'est une étude qui apporte une bonne nouvelle en matière de politique éducative. J'ai pris connaissance avec un peu moins de plaisir, de l'article du *Monde* qui en rendait compte, – par lequel les lecteurs de cette revue l'auront connue – puisque qualifier d'« entourloupe » la méthode utilisée jusqu'ici dans mon laboratoire, l'IREDU, pour traiter cette question suggère, si les mots ont un sens, que nous aurions orienté nos travaux de façon à obtenir le résultat qui nous intéressait, savoir que les élèves n'apprenaient pas significativement mieux dans les petites classes.

Je voudrais traiter deux questions : Pourquoi nos résultats différents ? Faut-il baisser, comme Thomas Piketty y appelle, la taille des classes dans les premières années du primaire en ZEP ?

La quasi-totalité des études françaises que j'ai recensées dans mon rapport de 2001 pour le HCEE concluait à des effets non significatifs de la réduction, une concluait en faveur des petites classes, et deux concluait en faveur des grandes classes. Il s'agissait d'études corrélationnelles, donc susceptibles, effectivement, du biais que la méthode des « variations naturelles » élimine : des élèves plus faibles que ne l'indiquent les variables introduites dans nos modèles peuvent être affectés aux plus petites classes.

Parmi les études sur lesquelles je me suis fondé – je me reproche d'avoir laissé échapper celle d'Angrist et Lévy – les seules à donner des résultats positifs étaient les recherches expérimentales anglo-saxonnes fondées sur un assignement aléatoire des élèves, et comparaient des classes de taille très éloignées. Par construction, ces études ne peuvent investiguer l'effet d'une RTC d'un ou deux élèves. L'idée que les seules RTC efficaces doivent être significatives vient du fait que ces recherches-là trouvaient un effet tandis que les recherches corrélationnelles n'en trouvaient pas à des baisses d'un élève.

Il faut d'abord observer que l'essentiel des différences de résultats entre l'étude de Thomas Piketty et les études françaises précédentes ne provient pas du fait qu'il a utilisé cette méthode : quand il applique à ses données les méthodes utilisées dans ces études il observe, en maths comme en français, un effet qui est déjà 70 % de l'effet qu'il observera avec sa méthode à lui. C'est dans cette direction d'abord que nous devons travailler pour comprendre nos différences.

Les études de l'IREDU sur le primaire, comme d'ailleurs celles de la DEP sur le début du collège, contrôlaient non pas seulement, comme le suggérait une phrase de Thomas Piketty, l'origine sociale des élèves, mais aussi leur niveau scolaire en début d'année, un prédicteur certes mesuré de façon jamais totalement précise, mais attrapant une grande

part des handicaps invisibles (des parents moins soucieux du succès de leur enfant, par exemple) qui forment le biais incriminé. D'ailleurs, si la méthode était seule en cause, toutes les recherches utilisant les « variations naturelles » devraient conclure en faveur de petites baisses, ce qui n'est pas le cas : non seulement la recherche américaine que cite Thomas Piketty n'arrive pas à mettre d'effet en évidence, mais une autre recherche, hollandaise, travaillant comme Thomas Piketty sur des données individuelles et portant, elle, plutôt sur des écarts d'un à deux élèves, n'y arrive pas non plus<sup>(1)</sup>. Les chercheurs hollandais l'expliquent en montrant que les effets positifs de la RTC sont compensés par un effet négatif : dans une classe, on apprend du professeur, bien sûr, mais aussi des interactions avec les pairs, en particulier des pairs de niveau semblable au sien, et ces interactions sont moins nombreuses dans une petite classe. D'autre part, une recherche internationale, utilisant aussi les variations naturelles à propos des maths en collège, conclut que l'on peut diagnostiquer un effet positif des petites classes dans seulement trois pays sur une trentaine : Islande et Grèce, pour les maths et les sciences... et la France, mais pour les maths seulement<sup>(2)</sup>.

Du point de vue des politiques éducatives, la politique préconisée par Thomas Piketty (baisser à 18 élèves en ZEP) est la même que privilégiât mon rapport (p. 26). Mon idée, vu les résultats positifs des études expérimentales anglo-saxonnes (y compris la mise en évidence d'un effet particulièrement fort pour les élèves défavorisés) et les résultats non significatifs des études corrélationnelles françaises, était qu'on pouvait parier en faveur des premières. L'avis du HCEE repose sur le même pari. Il est donc faux de prétendre que tout le monde partageait l'idée que les seules baisses efficaces étaient infaisables. L'étude de Thomas Piketty apporte des arguments forts dans cette même direction, mais, pour les raisons citées ci-dessus, je considère encore qu'il s'agit d'un pari.

Cela signifie qu'il me semblerait préférable de commencer par une expérimentation des CP et CE1 de ZEP à 18 élèves dans quelques académies pendant trois ou quatre ans avant de généraliser éventuellement le dispositif. ■



**Denis MEURET**  
Professeur de sciences de l'éducation, Université de Bourgogne

1. Dobbela, S., Levin, S. and Osterbeek, H., *The causal effect of class size on scholastic achievement*, in Oxford Bulletin of Economics and Statistics, 2002, 64 (17). Cette étude utilise des variations plus petites que celles de Thomas Piketty.

2. Wössman, L. et West, M., 2002, *Class size effects in school systems around the world: evidence from between grade variation in TIMSS*, Working paper, Kiel.

## Voie SMS

### Du grain à moudre

Le rapport Thélot qui préconise le développement de la voie « Santé travail Social ».

Un rapport du CES de juillet 2004 qui parle d'un véritable plan ORSEC pour la création d'emplois, le recrutement, la formation qualifiante et la professionnalisation des salariés du secteur sanitaire et social qu'il faudra construire, Jean-Louis Borloo qui annonce les besoins de créations d'emplois dans le domaine du service à la personne... le vote positif de la 20<sup>e</sup> CPC pour la création d'un BTS post-bac SMS.

**Autant de raisons de nous remobiliser dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre.**

Nous vous proposons une journée d'action sous la forme d'un stage, le vendredi 27 novembre de 10 heures à 17h30 à Paris au CEDIAS, rue Las-Cases. Inscrivez-vous avant le 27 octobre (voir les modalités d'inscriptions sur le site du SNES: [www.snes.edu](http://www.snes.edu)).

## Philosophie

### Séries technologiques

Le nouveau programme de philosophie pour les séries technologiques sera soumis à la consultation par le ministère, à partir de décembre 2004, pour un passage au CSE<sup>(1)</sup> en juin 2005 et une application à la rentrée prochaine.

Le SNES a décidé de consulter ses adhérents : le questionnaire sera envoyé par courrier électronique ([philo@snes.edu](mailto:philo@snes.edu)) et figurera dans un 4 pages « spécial philosophie » qui vous parviendra prochainement.

(1) Conseil supérieur de l'éducation.

## Technologie collège

### À la recherche

#### de la consultation

Nous avons annoncé la mise en consultation des programmes de technologie Sixième et Troisième dans un numéro précédent, de nombreux collègues s'inquiètent de n'avoir rien reçu à ce jour, or la consultation officielle se termine le 15 octobre. Nous avons écrit une lettre au ministre avec l'ensemble des organisations syndicales et des associations pour protester contre l'organisation de la consultation. Il est important que vous interpelliez directement vos IPR, vos recteurs, le ministère sur cette question. Le groupe techno collège du SNES publie un supplément 8 pages sur ces programmes et les conditions d'enseignement. À lire et diffuser absolument.

## Sciences économiques et sociales

### Stage

18 et 19 novembre au CIEP à Sèvres Stage APSES labellisé par le SNES Réflexion sur les contenus et les pratiques en sciences économiques et sociales en classe de Seconde.

Classe de détermination aujourd'hui pour laquelle le prérapport Thélot propose à une refonte, classe dans laquelle l'option SES ne touche qu'un élève de Seconde sur deux, classe enfin qui marque une rupture avec les enseignements du collège. C'est pour ces

## SANTÉ DES ENSEIGNANTS La MGEN enquête

Dans le cadre des objectifs de l'accord-cadre conclu entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, la mutuelle lance à partir du 1<sup>er</sup> octobre une vaste enquête destinée aux personnels enseignants du premier et second degré. Intitulée « climat scolaire et organisation/conditions de travail », elle a pour objectif de chercher les corrélations entre ces deux champs, afin de construire de nouveaux outils fondés « d'une part sur la perception par les personnels du climat émotionnel et relationnel des établissements scolaires, et d'autre part, sur les caractéristiques objectives et quantitatives de ces établissements ». Il s'agit notamment de rechercher les indices de qualité de vie au travail, le lien entre

violence/climat /engagement... et stress/souffrance au travail. Une publication suivra cette recherche. Elle comprend des « données objectives » concernant l'établissement, les élèves, les personnels (enseignants, les CPE, les chefs d'établissement), des données « subjectives » renseignées par les CPE et chefs d'établissement et un questionnaire « qualité de vie au travail » à remplir par les personnels enseignants.

Les chefs d'établissement et les CPE sont directement contactés et disposeront d'une adresse Internet spécifique.

Les personnels enseignants pourront répondre directement sur un site extranet MGEN.

Cette enquête démarre le 1<sup>er</sup> octobre\*. Il est important qu'un nombre significatif de collègues réponde à ce questionnaire qui permettra de mettre en évidence l'importance des conditions de travail sur le bien-être professionnel et la santé des enseignants, et éclairera notre propre réflexion sur les questions de pénibilité et de santé au travail. ■

**Élizabeth Labaye**

[elizabeth.labaye@snes.edu](mailto:elizabeth.labaye@snes.edu)

Des informations seront disponibles dans *Valeurs Mutualistes*.

Site [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

\* Attention, la première partie du questionnaire (données objectives) suppose d'avoir recueilli préalablement des renseignements dans l'établissement.

## SÉRIES STI Comment les rendre attractives ?

Depuis quelques années, différents rapports évoquent « les prochaines modifications de la structure des séries STI » : rapport Decomps, inspection générale, rapport Belloubet-Frier, et plus dernièrement rapport Thélot. Dans tous les cas, ils s'orientent vers une plus grande conceptualisation et une diminution drastique du nombre de séries technologiques.

Depuis plusieurs années, l'effectif global des STI diminue (environ 2800 élèves en moins en 5 ans). Cette évolution n'est pas identique selon les séries. En effet, si l'on regarde plus en détail les variations selon les séries, on constate des évolutions totalement différentes : + 7 % en génie électro-

nique, - 14 % en génie mécanique, option productique, ...

Rien n'est encore décidé, mais dans certaines académies, les recteurs anticipent une éventuelle réforme :

- en fermant certaines séries « à faible flux », pourtant très attractives ;

- en retardant les éventuels investissements en matériel ;

- en réfléchissant sur un changement de discipline pour les enseignants ;

- en affectant les TZR sur des disciplines dites « connexes ».

De plus, le ministère, sans aucune consultation, ferme le recrutement des CAPET industriels pour l'année 2004/2005.

Tout cela ne permet pas de rendre, comme nous le souhaitons, les

séries industrielles plus attractives. Le SNES s'oppose à toute tentative de réduction des séries (transfert des bacs technologiques vers des bacs pro, regroupement des séries) et propose une structure correspondant à des champs technologiques pertinents (ces propositions sont décrites sur le site Internet du SNES).

Seule une réflexion globale incluant l'analyse des flux, la nécessité de proposer aux jeunes des parcours diversifiés, le développement des poursuites d'études et des passerelles, les besoins de qualifications mais également l'expérience des enseignants, pourra redynamiser ces formations stratégiques.

**Didier Merle**

[enseignements.technologiques@snes.edu](mailto:enseignements.technologiques@snes.edu)

## FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

### Ne pas esquiver la question

Le débat sur l'École, à travers celui sur la proposition de la loi d'orientation ne peut pas esquiver la problématique de la nécessité de l'élévation des qualifications des jeunes sortants du système éducatif.

Dans son prérapport, Claude Thélot, en niant cette nécessité, justifie ainsi qu'un nombre important de jeunes pourraient quitter l'école sans qualification, ni même sans posséder « le socle

commun » (socle par ailleurs minimaliste et sans ambitions). Cette posture lui permet de ne pas traiter la problématique de l'échec scolaire. Cette vision de l'école est celle d'un espace clos sans interaction avec les réalités sociales et économiques. La problématique de l'insertion professionnelle réussie est renvoyée à des politiques extrascolaires, dont le ministère de l'Éducation nationale ne serait pas comptable.

À l'aube d'une nouvelle loi d'orientation, c'est une tout autre vision du système de formation qui devrait prévaloir. Un système prenant en compte les évolutions économiques et sociales, capables d'accompagner tous les jeunes vers des qualifications reconnues, sachant développer des formations au plus haut niveau. Un système de formation ambitieux et exigeant. ■

**Thierry Reygades**

[thierry.reygades@snes.edu](mailto:thierry.reygades@snes.edu)

**SE FORMER.** Vous êtes intéressé(e) : pour vous inscrire, prenez contact avec la section organisatrice du stage. La demande de congé, adressée au recteur par la voie

hiérarchique, doit impérativement être déposée auprès du chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage.

## Les stages académiques et départementaux de formation syndicale

### VIE SYNDICALE DANS UN ÉTABLISSEMENT, MILITER AU SNES ET DANS SON ÉTABLISSEMENT

Mardi 9 novembre 2004 par S3 Poitiers (16); mardi 9 et mercredi 10 novembre 2004 par S3 Poitiers (17); mardi 16 novembre 2004 par S3 Poitiers (16); jeudi 18 novembre 2004 par S3 Poitiers (86); lundi 29 novembre 2004 par S3 Poitiers (79); jeudi 2 décembre 2004 par S3 Lille; lundi 6 décembre 2004 par S3 Poitiers (79); mardi 7 décembre 2004 par S3 Poitiers (16); jeudi 9 décembre 2004 par S3 Versailles; jeudi 9 décembre 2004 par S3 Poitiers (86); jeudi 16 décembre 2004 par S3 Poitiers (86).

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 9 novembre 2004 par S2 Loire; mardi 9 novembre 2004 par S2 Rhône; mardi 9 novembre 2004 par S3 Lille; mardi 16 novembre 2004 par S2 Ain; mercredi 17 novembre 2004 par S3 Nantes; jeudi 18 novembre 2004 par S3 Nice (06); lundi 22 novembre 2004 par S3 Nice (83).

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LOLF

Lundi 15 novembre 2004 par S2 Yonne (Tonnerre); mardi 16 novembre 2004 par S2 Yonne (Bléneau); mardi 16 novembre 2004 par S2 Yonne (Migennes); jeudi 18 novembre 2004 par S2 Yonne (Sens).

### DROITS DES PERSONNELS

Mardi 9 novembre 2004 par S3 Versailles (95, Argenteuil); lundi 15 novembre 2004 par S3 Versailles (95, Cergy); mardi 16 novembre 2004 par S3 Versailles (91); mardi 30 novembre 2004 par S3 Versailles (92).

### DÉCENTRALISATION

Mardi 7 décembre 2004 par S3 Versailles.

### CARRIÈRES ET ACTIONS DANS L'EPL

Mardi 23 novembre 2004 par S2 Creuse.

### LOI D'ORIENTATION

Vendredi 19 novembre 2004 par S3 Versailles; jeudi 25 novembre

2004 par S2 Yonne; mardi 14 décembre 2004 par S3 Rennes.

### LES RETRAITES

Mardi 14 et mercredi 15 décembre par S3 Poitiers (interacadémique avec S3 Bordeaux et S3 Limoges).

### LA LAÏCITÉ

Vendredi 12 novembre par S3 Poitiers.

### LE COLLÈGE

Mardi 9 novembre 2004 par S3 Aix Marseille; lundi 15 novembre 2004 par S3 Reims (Reims); mardi 16 novembre 2004 par S3 Reims (Charleville); jeudi 18 novembre 2004 par S3 Reims (Troyes); jeudi 18 novembre 2004 par S3 Rennes (Quimper); lundi 6 décembre 2004 par S3 Amiens.

### LE LYCÉE

Lundi 8 novembre 2004 par S3 Reims (Charleville); mardi 9 novembre 2004 par S3 Reims (Reims); vendredi 12 novembre 2004 par S3 Reims (Troyes); vendredi 19 novembre 2004 par S3 Reims (Chaumont).

### VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS, AUTORITARISMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Vendredi 26 novembre par S2 Hérault.

### LA SÉRIE STT

Vendredi 26 novembre 2004 par S3 Reims; mardi 30 novembre 2004 par S3 Aix Marseille.

### REPRENDRE LA MAIN SUR LE MÉTIER

Vendredi 19 novembre 2004 par S3 Rennes (Quimper).

### TRAVAIL DE L'ÉLÈVE, ÉGALITÉ DES CHANCES

Mardi 14 décembre 2004 par S3 Reims.

### ÉVALUATION, ORIENTATION, AFFECTATION

Mardi 30 novembre 2004 par S3 Lille.

### CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 novembre 2004 par S3 Grenoble.

### LANGUES VIVANTES, LANGUES RÉGIONALES

Jeudi 25 novembre 2004 par S3 Reims; jeudi 2 décembre 2004 par S3 Nantes; jeudi 2 décembre 2004 par S3 Rennes (enseignement du breton et du gallo); jeudi 9 décembre 2004 par S3 Versailles.

### TECHNOLOGIE

Jeudi 25 novembre 2004 par S3 Versailles.

### STAGIAIRES IUFM

Lundi 8 novembre par S3 Bordeaux (Pau); mardi 9 et mercredi 10 novembre 2004 par S3 Bordeaux; mardi 9 et mercredi 10 novembre 2004 par S3 Grenoble; mardi 16 novembre 2004 par S3 Montpellier (mutations); lundi 29 novembre 2004 par S3 Dijon; mercredi 8 décembre 2004 par S3 Poitiers (dans chaque département).

### TZR

Vendredi 26 novembre 2004 par S3 Grenoble.

### CPE

Mardi 9 novembre 2004 par S3 Reims (52); mardi 9 novembre 2004 par S3 Aix - Marseille; mardi 16 novembre 2004 par S3 Reims (51); mardi 16 novembre 2004 par S2 Yonne; jeudi 18 novembre 2004 par S3 Versailles; jeudi 18 et vendredi 19 novembre 2004 par S3 Réunion; jeudi 18 novembre 2004 par S3 Créteil.

### CO-PSY

Mardi 9 novembre 2004 par S2 Yonne.

### MGI

Vendredi 5 novembre 2004 par S3 Grenoble.

### MI-SE

Lundi 15 novembre 2004 par S3 Lille.

### ASSISTANTS D'ÉDUCATION

Mardi 16 novembre 2004 par S3 Aix Marseille; mardi 16 novembre 2004 par S3 Lille.

### MI-SE ET ASSISTANTS D'ÉDUCATION

Vendredi 5 novembre 2004 par S3 Nancy-Metz.

raisons que le stage sera organisé autour de deux thèmes enseignés en classe de Seconde indispensables à la formation du citoyen et spécifique aux SES.

Deux thèmes : travail et famille avec B. Gazier et F. de Singly.

S'inscrire et demander une autorisation d'absence un mois avant, soit le 18 octobre au plus tard auprès de : georges.ortusi@snes.edu, ibarillot@tiscali.fr

### Lycées

**Rappel sur les services**  
De nombreux collègues nous interrogent. Soyons clairs :

1. Les seuils de dédoublement nationaux existent dans certaines disciplines technologiques, ateliers, etc.

En l'absence de seuil national dans les autres disciplines, les dédoublements prévus dans les grilles horaires doivent être mis en place.

2. Les heures de TPE, ECJS doivent être prises en compte pour le calcul de la première chaire (6 heures ou plus en Première, Terminale, STS...). N.B. : les heures dédoublées ne comptent qu'une fois.

3. Les heures dédoublées, TP, Modules, AI et TPE... ne doivent pas être comptabilisés dans le calcul des heures devant moins de vingt élèves pour imposer une majoration de service qui n'intervient qu'au-delà de huit heures. La minoration de service pour un enseignement devant des classes de 36 à 40 élèves est effective dès la 8<sup>e</sup> heure.

4. Pour les majorations et minorations, il faut utiliser le mode de calcul le plus favorable aux enseignants (cf. site).

Sur toutes ces questions consultez le site : [www.snes.edu/clet](http://www.snes.edu/clet); questions réponses rubrique « service ».

### BO

### Baccalauréat

Vient de paraître au *Bulletin officiel* n° 34 du 23 septembre 2004 une note d'information sur le baccalauréat, qui fait le point sur les adaptations proposées à l'organisation de l'examen entrant en application à la session 2005 - et notamment l'épreuve de spécialité mathématiques en L, l'évaluation des capacités expérimentales en SVT et la nouvelle épreuve d'histoire-géographie dans les trois séries générales.

La note donne en outre les références des dispositions particulières (doublants, triplants, handicapés, etc.) et deux annexes viennent rappeler l'ensemble de la réglementation. Un texte utile ! Il est téléchargeable sur le site de BO ou sur le site du SNES : [www.snes.edu/clet](http://www.snes.edu/clet).

### Concours

### Répartition des postes

La répartition des postes par concours et par discipline a été publiée par le ministère le 28 septembre (<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/postes.htm>). Sur le site du SNES (<http://www.snes.edu>), vous trouverez en plus un tableau synthétique de tous les concours et une comparaison avec 2004 pour toutes les disciplines.

## Tant qu'il y aura des élèves

Hervé Hamon, Seuil.



**H**ervé Hamon propose un livre qui ne peut laisser indifférent. Sa méthode de travail l'éloigne de nombre de productions médiatiques. Il a réalisé pendant deux ans des entretiens avec les acteurs du livre « *Tant qu'il y aura des profs* ». Ces interviews ouvertes sont extrêmement riches et montrent les évolutions d'un monde que nous croyons bien connaître. C'est un constat, une photographie de notre école qu'il nous offre après un long détour par les réussites de l'école, s'appuyant sur des faits, des statistiques, d'autres études, notamment celles du HCEE,

instance à laquelle il participe activement. « *Le terrain m'a surpris* » dit-il ; les collègues en grandes difficultés étaient une minorité significative il y a vingt ans. Ce qui a changé c'est un apparent paradoxe : la banlieue est pire, le collègue est mieux. Le seul filtre transversal aujourd'hui c'est le collège. Il a changé à la fois physiquement, plus propre, plus accueillant et à l'intérieur, les choses ont évolué positivement. Mais là où elles ont le plus évolué c'est en lycées professionnels, mieux équipés, plus innovants.

Car la Nation a consenti depuis 1985 des efforts extraordinaires, les enseignants aussi et nombreux sont les témoignages qui révèlent ces efforts, cette lutte pied à pied, sans toutefois parvenir à conserver la mixité, éviter les ghettos, ou à faire en sorte que les écarts ne se creusent pas, que le sexisme ne gagne pas. Si les constats sont intéressants, ses propositions méritent un débat contradictoire, notamment celles sur le syndicalisme et le profilage des postes enseignants. ■ **Gisèle Jean**

## Cahiers pédagogiques n° 425

Coordonné par Philippe Watrelot.

**R**éaliser un dossier sur les sciences humaines est un pari bien ambitieux. D'abord parce que les « sciences humaines » en tant que matière n'existent pas. À l'école on regroupe généralement sous ce terme l'histoire-géographie et les sciences économiques et sociales (SES). Pourtant, bien d'autres savoirs constitués comme la psychologie, la linguistique, la science politique, l'anthropologie, la démographie peuvent faire partie de cette grande famille des sciences humaines.



Un des objectifs de ce dossier est de faire le point sur les pratiques et les débats actuels dans ces deux disciplines scolaires dédiées traditionnellement aux « sciences humaines ». Quels liens entre les savoirs savants et les disciplines scolaires ? Quelles sont les ruptures et les continuités entre les deux niveaux ? Comment les sciences humaines sont-elles enseignées à l'école primaire ? Comment évaluer les acquis ? La science humaine n'est-elle pas

en train de se construire ou de se recomposer ? La famille des sciences humaines n'a pas fini de s'agrandir et de se redéfinir, n'est-ce pas aussi la preuve de sciences vivantes et en mouvement ? ■ **G. J.**

## Actes de la recherche en sciences

Fondateur : Pierre Bourdieu, Seuil, 2003.

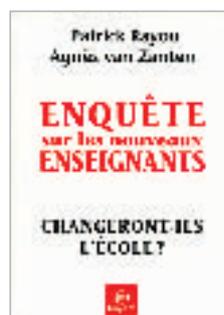
**L**a revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, dont le fondateur est Pierre Bourdieu a publié son numéro 149 (sept 2003) sur les contradictions de la « démocratisation scolaire ». Outre un article de Bernard Convert sur le maintien des hiérarchies (voir entretien du *Mag*), nous retenirons l'excellent article de Bertrand Geay sur les conditions institutionnelles de diffusion des politiques dites d'insertion et de tolérance zéro. L'auteur montre comment l'institution scolaire a développé à ses marges de nouveaux modes de gestion des publics déviants.

L'article de Mathias Millet et Daniel Thin « Une déscolarisation encadrée : le traitement institutionnel du désordre scolaire dans les dispositifs relais » note que ce dispositif crée en 1996 dans le cadre d'un plan de lutte contre la violence scolaire s'inscrit dans les dispositifs visant à encadrer les élèves les plus éloignés des exigences scolaires. Il montre deux effets liés au passage dans les dispositifs relais : la mise en place ou le renforcement d'un maillage institutionnel autour des collégiens et de leurs familles, et l'organisation d'une déscolarisation différée et encadrée. ■ **G. J.**



## Enquête sur les nouveaux enseignants

Patrick Rayou et Agnès van Zanten, Bayard, 2004, 301 pages, 20,5 €.



**C**et ouvrage est le fruit d'une enquête réalisée auprès de stagiaires d'IUFM et de jeunes enseignants de collège. Elle part du constat de la nécessité inédite de remplacer d'ici une dizaine d'années la moitié des professeurs en exercice aujourd'hui et tente de dire si ces collègues sont simplement plus jeunes ou s'ils sont de « nouveaux enseignants » porteurs de caractéristiques différentes de celles de leurs aînés. La réponse est évidemment nuancée, car si les nouveaux entrants ressemblent par bien des traits à leurs

prédécesseurs, notamment dans l'attachement à leur discipline, ils s'en distinguent aussi par un pragmatisme qui leur fait considérer leur venue au métier, leurs relations avec leurs collègues, leurs élèves et leurs familles d'une façon assez sensiblement différente. Pour les auteurs, ces jeunes professionnels dont le rapport à l'institution est souvent bien plus désacralisé, constituent un atout pour sortir le système éducatif des contradictions qui le paralysent. À condition toutefois que ses finalités soient mieux définies et que soient mis en place les dispositifs nécessaires à leur réalisation. Sans quoi ces jeunes professionnels pourraient voir s'éroder leur capacité à s'ouvrir aux difficultés de leurs élèves et à distinguer, par-delà les cas particuliers, les objectifs généraux de réduction des inégalités. ■ **Gérard Anthéaume**

### Et aussi...

#### L'avenir des langues Repenser les humanités

De Pierre Judet de la Combe et Heinz Wismann.

**A** signaler, la parution de « *L'avenir des langues - Repenser les humanités* ». Alors que le cadre du prérapport Thélot relègue les lettres, humanités, langues vivantes et langues anciennes au rang des matières optionnelles et que les politiques actuelles prônent l'enseignement de « langues véhiculaires et de service », les auteurs proposent la réintroduction de l'étude du

latin et du grec dans les « humanités modernes », avançant que la maîtrise de la langue maternelle ne peut être que favorable à l'apprentissage d'autres langues. ■ **G. J.**

#### Clés pour une éducation au développement durable

Hachette/CNDP/CRDP de Poitou-Charentes, Coll. Ressources-Formation.

**L**e livre de Bruno Riondet, professeur de SVD retrace l'histoire et définit les enjeux actuels de l'éducation au développement durable, il

appelle à un ressourcement des différentes conceptions que l'on s'en fait.

La dimension éthique du développement durable est indissociable d'une démarche pédagogique.

L'ouvrage expose clairement les principaux piliers : marcher sur trois pieds (le social, l'économique, l'environnemental) ; associer la solidarité dans le temps (intergénérationnelle) à celle dans l'espace (axe Nord-Sud) ; privilégier l'approche systémique pour dénouer les fils de la complexité du monde afin de mieux le transformer. ■ **G. J.**

DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Des banlieues à Sciences Po

**S**candale ? Gadget ? Esbroufe ? Ou vraie volonté de réforme du recrutement des grandes écoles ? Lorsque le directeur de Sciences Po, Richard Descoings, annonçait, il y a bientôt quatre ans, la création d'une nouvelle procédure d'admission à la prestigieuse école de la rue Saint-Guillaume afin d'en ouvrir les portes aux élèves des lycées de banlieue, c'est un mélange de perplexité, d'intérêt et de méfiance qui avait accueilli cette initiative. Aujourd'hui, à l'occasion d'un bilan de quatre années d'expérience, les Conventions d'Éducation Prioritaire (CEP) suscitent toujours la controverse mais sont devenues une réalité : à ce jour, 20 lycées ont passé une convention avec l'Institut d'Études Politiques de Paris, 132 étudiants sont entrés à Sciences Po par cette nouvelle voie, dont 45 en 2004, et l'initiative a contraint l'ensemble des grandes écoles à s'interroger sur les moyens d'instaurer davantage de mixité sociale.

### Idées fausses

Si la presse s'est rapidement emparée d'une expérience qui en a étonné voire choqué plus d'un – notamment l'UNI, le syndicat des étudiants de droite, qui a tenté, mais en vain, de faire annuler les Conventions par la justice –, les idées fausses ne manquent pas : on laisserait entrer ces étudiants sans aucune sélection, on fixerait chaque année des quotas d'élèves de banlieue conformément à une logique de « discrimination positive », les nouveaux étudiants seraient loin de représenter les milieux défavorisés des banlieues, les enseignants du secondaire n'auraient pas leur mot à dire...

Le dispositif est donc mal connu mais, tout en suscitant des questions de fond que l'initiative de Sciences Po ne pourrait résoudre à elle seule, la réalité se révèle sensiblement différente : les deux tiers des admis en 2003 étaient des enfants d'ouvriers ou d'employés, les deux tiers également ont un

parent né hors de France, plus de la moitié les deux parents. Et puis, n'en déplaise aux sceptiques, les résultats de ces étudiants sont parfaitement comparables avec ceux des étudiants issus des autres procédures d'admission : pour preuve, neuf étudiants sur dix passent directement dans l'année supérieure. Rappelons que, une fois obtenue l'admission, la scolarité est strictement la même pour tous les étudiants.

« *Nous n'avons pas grand mérite dans ce succès*, assure Cyril Delhay, responsable des CEP à Sciences Po. *Le travail a été fait par les enseignants dans les lycées et par les élèves eux-mêmes. Tout notre travail, c'est de leur faire croire en eux-mêmes et de repérer le mérite là où il se trouve.* »

Pour autant, le soupçon n'est pas dissipé : la machine à faire des énarques aurait-elle vraiment la fibre sociale, ou s'agirait-il de se donner bonne conscience à peu de frais – selon les mots du Prince Salina dans *Le Guépard*, de « tout changer pour que rien ne change » ? Pour Cyril Delhay, il fallait, tout au contraire, « *sortir de l'hypocrisie et permettre une véritable diversification*

*sociale* », ce dont la réforme des frais d'inscription, entrée en vigueur à la rentrée 2004, traduirait également la volonté. Cette réforme échelonne les frais entre zéro et 4 000 euros en fonction des revenus : à titre d'exemple, l'enfant d'un couple de certifiés en milieu de carrière paierait 500 euros au lieu de 1 000 actuellement. En revanche, les familles dont le revenu net annuel excède 120 000 euros paieraient 4 000 euros : au total, de quoi augmenter sensiblement les moyens de Sciences Po et « *abonder les services nécessaires aux étudiants les plus modestes* ». De quoi, surtout, « *faire sauter un verrou social de plus* » selon Cyril Delhay.

### Une vraie sélection

Il n'empêche : peut-on vraiment assurer une sélection exigeante des candidats tout en organisant une procédure d'admission spécifique pour les élèves de banlieue ? De fait, si cette procédure est particulière, la sélection n'en est pas moins réelle. C'est ce dont se souvient Laëtitia Avia, qui débutera en octobre 2004 sa deuxième année à Sciences Po. Fille d'une mère aide-soignante



© AFP/FRANÇOIS GUILLOT

et d'un père sans emploi, élève au lycée de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Laëtitia est admise à Sciences Po en 2003. Mais c'est loin d'être un cadeau tombé du ciel, et le taux de sélection se situe, selon les années, entre 15 et 19 %. L'admission est donc le fruit d'un parcours long et exigeant : des réunions d'information et de préparation en Première et en Terminale, des années pendant lesquelles les encouragements et les conseils des professeurs de son lycée ont été d'une grande importance, pour aboutir à la première étape de la sélection.

Les élèves doivent faire, durant six semaines, une revue de presse sur un thème de leur choix et rédiger une note de synthèse de deux pages ainsi qu'une note de réflexion personnelle de trois pages. Le sujet choisi par Laëtitia ? « La méthode Raffarin », et elle ajoute : « *Il y en a vraiment une ! Et très élaborée même !* » C'est en tout cas à la présentation de ces documents devant un jury composé d'enseignants, d'un fonctionnaire du ministère des Finances, et présidé par le Proviseur, que Laëtitia doit d'être sélectionnée – avec sept autres élèves sur les treize qui concourraient – pour franchir la seconde étape, et non la moindre : l'oral d'admission de quarante minutes à Sciences Po, devant un jury d'enseignants de la rue Saint-Guillaume et d'éminentes personnalités telles que l'historien René Rémond. Laëtitia se souvient avoir été « très stressée » avant cette épreuve forcément impressionnante et puis toujours



© AFP/MEHDI FEDOUACH

En octobre 2001, les premiers étudiants issus des CEP, dans les locaux de l'IEP.

**L'admission est loin d'être un cadeau tombé du ciel, elle est le fruit d'un parcours long et exigeant.**

plus à l'aise au fur et à mesure de son déroulement. Un souvenir amusé aussi : après des questions sur sa revue de presse, des questions tous azimuts pour mieux la cerner (« *tout et n'importe quoi !* ») et puis, tout de même, « *des questions sérieuses* », notamment sur une citation de Karl Marx. « *J'ai expliqué que si je comprenais la logique de la pensée marxiste, je n'y adhérais pas* », se souvient Laëtitia.

L'admission ? « *Un jour de fête* », concède-t-elle, un peu réticente tout de même à évoquer la fierté de ses parents, de ses amis et de ses professeurs. Ce qui frappe le plus en effet, c'est la volonté de désacraliser ; l'expression, sereine, qui revient le plus souvent : « *C'est une école, on est là pour apprendre et voilà tout* » montre, mieux que les déclarations enthousiastes que chacun attend, combien l'adaptation à cette école, à un milieu social et culturel largement inconnu, s'est faite sans problème particulier.

### « Le Relais »

On en trouvera la preuve dans une initiative récente : les étudiants issus des CEP en 2003 ont créé, avec les étudiants entrés par la mention « Très bien » du baccalauréat, une toute nouvelle association, « Le Relais ». Son but est d'aider les nouveaux étudiants (quelle que soit leur voie d'admission) à se repérer à Sciences Po et à bien

réussir leur première année de scolarité, via des forums d'information, des guides de lecture, un site Internet et le projet d'un parrainage des nouveaux par les anciens.

À écouter Laëtitia évoquer son engagement dans « Le Relais », redire qu'elle est, pour la suite de ses études rue Saint-Guillaume, « *totalement confiante* », les polémiques paraissent lointaines. Elle-même le fait observer : « *On les ignore et on suit notre scolarité.* » Déjà, aux étudiants qui lui posaient des questions, non sans scepticisme parfois, sur les épreuves de sélection qu'elle avait subies, Laëtitia se souvient qu'elle leur expliquait tranquillement de quoi il retournait. « *À partir de là, ils savent, ils comprennent et il n'y a plus eu aucun problème entre nous.* »

D'ailleurs, elle y insiste, les

lycéens ne doivent pas s'imaginer que Sciences Po les intégrera par miracle : « *Il faut une sélection. Que personne ne croit que, parce que des Conventions sont passées avec certains lycées, leurs élèves entreront automatiquement. Certains lycées, rappelle-t-elle, sont conventionnées depuis quatre ans et n'ont vu aucun de leurs élèves être finalement admis. Chacun doit faire ses preuves, et Sciences Po doit garder son niveau...* ».

Reste la question de l'exemplarité de l'initiative de Sciences Po, dont on doit reconnaître qu'elle a au moins contribué à « faire bouger les lignes ». Ainsi, la Conférence des Grandes Écoles (CGE) doit bien prendre en compte la question de l'ouverture et de la démocratisation sociale, comme le montre l'expérience mise en œuvre il y a deux ans par l'Essec, « Une grande école, pourquoi pas moi ? », à des-

tinuation des lycéens issus de milieux défavorisés. Un enjeu qui intéresse d'ailleurs l'ensemble de l'enseignement supérieur et pas seulement les grandes écoles, et qui justifie, selon la CGE, un financement accru de l'État.

Pourtant, les moyens de cette démocratisation restent à définir : si le président de la CGE reproche à l'école de la rue Saint-Guillaume d'avoir « abaissé la hauteur des haies » avec ses Conventions Éducation Prioritaire, à Sciences Po on réfute l'argument (« *Nous voulons certes des champions mais pas que des sauteurs de haies !* ») et on préfère se féliciter d'une avancée dans les mentalités. Reste que la bataille de la démocratisation des études supérieures réclamera de véritables coureurs de fond... ■

Alexis Chabot



© APPRÉHENSIF GUILLOT

## Aujourd'hui la Conférence des grandes écoles doit elle-même prendre en compte la question de l'ouverture et de la démocratisation sociale...

### DIVERSIFICATION SOCIALE DANS LES GRANDES ÉCOLES: UN TRAVAIL DE FOND

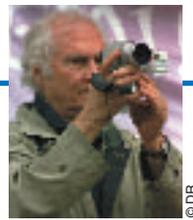
Le SNES avait été très perplexe lors de l'annonce, en mars 2001, des conventions Sciences Po qui concernaient sept lycées. Nous considérons que l'on ne pouvait s'accommoder à long terme du système de rattrapage inventé par la direction de l'IEP-Paris pour augmenter le nombre d'étudiants d'origine modeste. Ainsi le recrutement actuel, qui fournit la majorité des étudiants de première année n'est pas remis en cause mais comme il est socialement injuste, on l'accompagne d'un recrutement spécial, très minoritaire, qui s'adresse *a priori* à une population défavorisée. C'est d'ailleurs ce qu'avait souligné l'UNEF, de même que le principal syndicat étudiant dénonce l'augmentation des frais de scolarité, institué sous couvert de politique sociale. Trois ans après, on ne s'étonnera pas que l'IEP, communique à tout va sur ce succès, avec des éléments statistiques qu'on lira dans l'article. On notera cependant le peu d'établissements conventionnés, qui d'ailleurs ne sont pas tous classés ZEP ou sensibles, et le fait qu'une fraction importante d'étu-

dants de milieux aisés intègre Sciences Po à l'aide des conventions « éducation prioritaire ». Une question nous brûle alors les lèvres : si le mode de recrutement « éducation prioritaire » est aussi sélectif que le recrutement ordinaire et permet l'accès de jeunes d'origines diverses à l'IEP, qui réussissent leur scolarité aussi bien que les autres, pourquoi maintenir le « premier concours » ?

Reconnaissons cependant à la direction de l'IEP d'avoir médiatisé une vraie question, que nous souhaitons depuis longtemps élargir à l'ensemble des grandes écoles, celle de l'ouverture sociale des formations supérieures d'excellence. Dans ce débat, les CPGE doivent prendre toute leur place, en liaison avec les grandes écoles. Le SNES, conformément à ses mandats, prend contact avec la conférence des grandes écoles qui a décidé de faire de l'ouverture sociale un thème majeur de son action. S'il est logique d'envisager des voies et des concours différents selon le baccalauréat d'origine, puisqu'on valorise là des compétences différentes,

il nous semble délicat d'entériner des modes d'accès basés sur l'origine sociale. C'est donc sur le recrutement en CPGE, la préparation au concours, les épreuves des concours que nous porterons la réflexion. La procédure informatisée de recrutement mise en place en 2002 est un point d'appui : transparente et lisible, elle permet aussi la diffusion d'informations sur les CPGE et les grandes écoles. En l'étendant aux autres formations sélectives, on accroît sa fiabilité : alors pourquoi l'IEP Paris, établissement largement doté de fonds publics, refuse-t-il de s'y associer ? Nous pouvons aussi compter sur la diversité du réseau des CPGE, implantées dans les grandes villes, les banlieues, les villes moyennes, ouvertes aux bacheliers généraux ou technologiques. C'est donc un travail de fond que nous proposons, qui doit tenir compte de la spécificité des différentes filières de l'enseignement supérieur.

Jean-Hervé Cohen,  
classes.prepas@snes.edu



**ENTRETIEN AVEC FERNANDO E. SOLANAS** né à Buenos Aires en 1936. *L'heure des brasiers*, formidable fresque tournée en 1967 sur l'histoire sociale de son pays, lui a valu une notoriété mondiale. En 1976, menacé de mort, il s'exile en France. À la fin de la dictature, il rentre en Argentine. En 1985, signe *Tangos, l'exil de Gardel*. Député d'opposition au président Menem, il est victime d'un attentat en 1991. Son engagement politique explique que, depuis son retour, il n'ait signé que quatre longs métrages. Ce cinéaste passionné, également musicien et homme de théâtre, revient avec *Mémoire d'un saccage*, un film « libre et créatif réalisé pendant les mois incertains de 2002, quand il n'existait pas de certitudes sur le futur politique du pays ». Seul l'art d'un visionnaire est à la mesure du combat nécessaire contre le néolibéralisme planétaire. Analysant et dépassant le saccage, Solanas nous aide à penser un autre monde possible.

## Comment filmer la crise ?

**L'US: Selon vous, quel devrait être le titre de votre film ?**

Mon titre est « *Mémoire du saccage* », mémoire au sens d'ouvrage récapitulatif mais au sens de « la » mémoire aussi. La génération née en Argentine entre 1985 et 90 ne sait rien. La raison du film, c'est la mémoire contre l'oubli. C'est aussi la tragédie d'un pays riche tombé dans la pauvreté, la dénu-

toire, remettre les images dans leur contexte avec les informations nécessaires à leur interprétation juste et vraie.

**L'US: Votre rapport à l'histoire est intense, est-ce pour la faire bouger que vous avez voulu devenir député ?**

Je l'ai été de 1993 à 1997. En 1991, je fus l'un des premiers à dénoncer Menem qui,

deux procès, mais j'ai confirmé mes plaintes à la justice fédérale et le 22 mai 1991 j'ai reçu 6 balles dans les jambes.

**L'US: La Cour suprême a-t-elle été complice et vénale ?**

La première mesure de Menem a été de privatiser la radio et la télévision et de doubler le nombre des membres de la Cour suprême et c'est lui qui a nommé les nouveaux ! Toutes les dénonciations de corruption se sont arrêtées à elle.

**L'US: Est-ce pour régler un compte avec Menem que votre montage d'archives le ridiculise au golf, au tennis, etc.**

Ce n'est pas de la caricature, Menem est une figure grossière. Mon film n'est pas manipulateur, manichéen ou démagogique, la réalité est pire. Je n'y dis pas tous les délits qu'il a commis. J'ai été attaqué 7 fois : 2 procès de Menem et 5 d'autres fonctionnaires. Certaines procédures sont encore en cours. Pendant ces années, je n'ai pu sortir du pays qu'avec la permission de la justice.

**L'US: Comment votre film a-t-il été reçu en Argentine ?**

Il est sorti en mars. Les grandes chaînes de télévision ne l'ont pas cité et la grande presse l'a démolé. On en a parlé dans nos courts programmes de télévision ouverte. La presse progressiste proche d'organismes sociaux, culturels ou politiques comme le Mouvement des droits de l'homme en a parlé. Les Mères de la place de Mai ont pris le film comme porte-parole.



trition. Jamais l'Argentine n'a connu une crise économique, sociale et culturelle si forte. J'ai voulu revenir à la réalité, aux images vives et vraies et répondre à la question : « comment cela est-il possible ? ».

Chez nous le bombardement d'informations joue un rôle de dispersion. Les moyens de communication sont dans les mains de groupes privés, de chaînes de radio financées par la publicité, chaque communicant à la radio, à la télévision, « éditorialise » les nouvelles, en fait le commentaire qui souffle la réponse. Ainsi au début des années 90, on a obtenu un lavage total de la conscience. Les gens ont fini par croire que Dieu était le marché. La privatisation des mass media n'a pas multiplié les contenus, ni favorisé la pluralité des informations et des points de vue. Au contraire ce fut le même discours partout et une censure plus brutale. Dans cette confusion, il faut réaffirmer les faits, raconter l'his-

dès son arrivée au pouvoir, a renié ses plans antérieurs pour adopter le plan économique de la minorité libérale conservatrice. Pourtant la loi électorale impose d'annoncer un programme 8 mois à l'avance. Le délit de trahison du mandat des voix n'existant pas, il en a bouffé 50 %. Un scandale absolu.

### La raison du film, c'est la mémoire contre l'oubli (...)

**J'ai voulu revenir à la réalité, aux images vives et vraies et répondre à la question : « Comment cela est-il possible ? ».**

En février 1991, Menem a été reçu *Docteur honoris causa* de la Sorbonne et Alain Touraine a écrit un article de bienvenue pour ce président qui initiait le processus de modernisation de l'Argentine. Je dénonçais alors Menem comme le parrain de la mafia qui volait le patrimoine public. Il m'a fait

Enfin, le gouvernement a reconnu l'intérêt éducatif du film, les professeurs peuvent, dans les horaires scolaires, emmener les élèves le voir. Mon pays vit avec le président Kirchner un moment de démocratisation lancé il y a dix ans par des mobilisations énormes. En 2002, 2003, les gens criaient dans la rue : « *El pueblo*

*no se va* ». Kirchner a fait une réforme de la justice très démocratique, c'est plus lent pour la Constitution. Surtout, il a annulé les lois d'amnistie qui protégeaient les militaires. Il a renversé la tendance régressive et en 2003, l'Argentine a eu une croissance de 9 % et peu d'inflation. La fin de la récession, c'est bien, mais le modèle néolibéral continue. Je n'appartiens à aucun parti politique, je suis un homme public, impliqué dans la culture, qui encourage des organisations à lutter pour la récupération du patrimoine. Je regrette que la presse parisienne quotidienne n'accorde pas plus de dix centimètres d'informations à l'Argentine et à l'Amérique du Sud. Tous les jours il s'y passe des choses énormes dans le domaine social et rien n'arrive ici, c'est la désinformation des citoyens français.

**L'US: On parle beaucoup de l'Amérique Latine dans les milieux altermondialistes : quelle est l'importance donnée à la démocratie locale, participative ?**

Ce sont des idées en jeu pour la réforme de la Constitution. Il faut démocratiser la démocratie. Et que les citoyens et les consommateurs participent au contrôle de la gestion. Dernièrement, la forte mobilisation contre la mafia de la police de Buenos Aires a provoqué le licenciement de 600 commissaires et officiers. Le gouvernement a limogé 40 généraux et amiraux. Les manifestations d'un million de personnes : c'est le processus de démocratisation.

**L'US: Votre film couvre presque toute l'Argentine ?**

Je n'ai parcouru qu'une dizaine de provinces sur les 23, en particulier la région de Buenos Aires, le centre, le nord-ouest, le barrage de Yacyreta à la frontière avec le Paraguay, la province de Neuquén et la Patagonie riche en pétrole et plus grande réserve de gaz de l'Amérique du Sud.

**L'US: Vous dites que la pauvreté de « L'heure des brasiers » ne laissait pas prévoir le génocide néolibéral des années 80. Pourquoi ce mot si violent ?**

Un rapport officiel de 2001 avance le chiffre de 110 morts par jour de dénutrition ou de non-accès à l'hôpital et 35000 morts au total. La dictature et la guerre des Malouines en ont fait 30000 en tout ! La régression écono-

mique provoque la mort silencieuse. Les morts qui ne sont pas tués par les missiles ne sont pas des morts ?

Le film montre que la recherche du profit a entraîné la suppression de la législation sociale et des millions de licenciements. Les économistes qui ont conçu ce plan, les organismes qui l'ont imposé, les fonctionnaires qui l'ont exécuté ont commis un crime contre l'humanité dont les mesures de guerre économique sont des missiles.

**L'US: Est-ce le cas de la parité dollar/peso ?**

Ce fut le début de la tragédie. Tout au long du siècle, le rapport de notre monnaie a été de 2 à 4 pesos pour 1 dollar. En 1992, soudain 1 peso = 1 dollar, donc importer devenait moins cher que produire. Le FMI est coresponsable : cet organisme financier des pays les plus riches, dont la France, reçoit les ordres de leurs gouvernements. L'Europe et les États-Unis nous empêchent de vendre de la viande : nous parler dans les relations internationales

## Les économistes qui ont conçu ce plan, les organismes qui l'ont imposé, les fonctionnaires qui l'ont exécuté ont commis un crime contre l'humanité dont les mesures de guerre économique sont des missiles.

de suppression nécessaire des protections et des subventions est une hypocrisie absolue. La dernière réunion de l'OMC à Cancún a été un moment révolutionnaire, une réussite grâce au président Lula qui a rassemblé les pays opposés aux subventions agricoles des États-Unis et qui a suscité le groupe des 20 (Chine, Inde, Argentine et autres).

**L'US: On nous dit que le libéralisme c'est la concurrence donc des produits moins chers et la diversité des médias : vous affirmez le contraire ?**

La dérégulation et la mondialisation devraient accroître la concurrence ? Faux ! En Argentine, les 4 ou 5 compagnies qui contrôlent 90 % du pétrole s'entendent pour fixer les prix. Avec France Télécom et Telefonica, on paye le téléphone le double qu'en Espagne et 50 % de plus qu'en France.

**L'US: C'est du néocolonialisme ?**

Absolument. France Télécom et Telefonica

font cela avec la complicité d'une machine de corruption infernale. Selon des enquêtes universitaires publiées dans la presse de gauche – l'autre qui vit de leurs annonces et publicités n'en parle pas – Telefonica et France Télécom qui ont récupéré la compagnie Entel l'ont endettée de 6 milliards de dollars en crédits internationaux pour faire des travaux. Cet argent a disparu et les agios sont de 400 %. Un vrai casino mondial.

**L'US: N'est-ce pas caricatural ?**

Non. C'est le système fondé sur l'idéologie de la trahison comme méthodologie de la politique.

**L'US: Quel est votre point de vue sur les syndicats ? Sont-ils complices de la mafocratie ?**

Oui ! C'est ce qui a provoqué en 1993-94 la naissance de la nouvelle Centrale des Travailleurs Argentins (CTA), à la tête de la mobilisation.

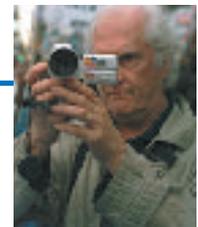
Pourquoi avoir choisi la construction de l'essai à ambition pédagogique ?

Pour être clair. On ne fait pas un essai sur un problème sans but didactique de clarification des faits. La vocation de la recherche et de l'essai est d'exposer à l'analyse un sujet et de donner non pas le point de vue universel, mais le sien : je parle à la première personne et je mélange les formes. Il y a des archives (22 % du film) et des séquences construites comme un dessin animé. Je voulais l'élan, l'émotion du pamphlet : les plus grands ont changé le monde, les écrits de Che Guevara, le *Manifeste communiste* formidable et prophétique...

**L'US: Peut-on dire qu'au Sud il y a vous qui dénoncez la mafocratie et au Nord Michael Moore qui en dénonce une autre ?**

J'ai découvert avec *Bowling for Columbine* que ce peuple vit dans la peur ! Michael Moore est un provocateur sympathique. J'espère que *Fahrenheit 9/11*, que je n'ai pas vu, est bien une arme pour le combat de l'élection présidentielle d'octobre. J'admire la force de frappe de cette opération politique. Mon film est différent, il est de témoignage, de réflexion et je veux y ajouter la chronique des années 2002 et 2003, celle de l'Argentine latente, celle qui résiste dans les quartiers. Ce sera un film sur l'espoir. ■

Entretien réalisé par Françoise Jeancolas-Audé et Dominique Martinez (8 juillet 2004)



© DR



© DR

• Voir la critique du film en page 38.

**LORS DU CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION À PORTO ALEGRE** (juillet 2004), le SNES a interviewé le secrétaire général du Syndicat National des Enseignants du Niger (SNEN), Issa Kassoum, sur le bilan à tirer de la mise en œuvre du plan EPT dans son pays.

# Le plan Éducation Pour Tous au Niger : une étude de cas édifiante

**L'US Mag : Pouvez-vous rappeler les objectifs de l'EPT ?**

**Issa Kassoum :** il y en a trois :

- l'accès de tous les enfants à l'éducation de base ;
- cette éducation doit être de qualité, de façon à ce que les enfants ne retombent pas ensuite dans l'illettrisme. Ceci implique une formation adaptée des enseignants ;
- il faut corriger les inégalités garçons/filles, villes/campagne.

**L'US Mag : Ces objectifs ont-ils été atteints au Niger ?**

**I. K. :** Concernant l'accès, un programme spécial EPT de construction de 1 000 classes par an a été mis en œuvre grâce à la réduction de la dette (19 % des ressources récupérées, et non 42 % comme le préconise le plan de réduction de la dette dans les pays les plus pauvres)

Concernant le recrutement des enseignants : de 1998 à 2003, ont été embauchés 10 228 contractuels dont 5 391 n'ont aucune formation (en général au niveau brevet, parfois niveau entre Sixième et Troisième). Les écoles normales qui avaient été fermées sont rouvertes (5 depuis 3 ans) mais la formation est passée de 3 à 1 an sans révision des *curricula*. Notons que les formateurs sont à 70 % des instituteurs non formés à cet effet. Ces instituts devraient former chaque année 3 000 enseignants selon le plan EPT de 2000 à 2015. Or le Niger d'ici 2012 aura recruté 88 000 enseignants contractuels, ce qui fera au total 58 000 enseignants sans formation. Le salaire est dérisoire, payé avec 2 à 3 mois de retard, les contractuels dans ces conditions ont décidé de travailler deux jours et de se mettre en grève le reste de la semaine.

**L'US Mag : Quelle est la situation de ces contractuels ?**

**I. K. :** Ce déficit de formation des enseignants est cautionné par différentes instances internationales. Selon un rapport de la Banque Mondiale, on n'aurait pas besoin de formation pour être instituteur : l'encadrement sur le terrain serait suffisant.

Par ailleurs, une loi a été promulguée en 2000 pour mettre à la retraite après 30 ans de service les enseignants, ce qui a pour effet d'évacuer les



Issa Kassoum : « Les États sont pris en otage par les institutions financières internationales. »

mieux formés du système, sans possibilité d'encadrer les jeunes (tout ceci pour faire des économies).

**L'US Mag : Quelle est la position de votre syndicat face à cette situation ?**

**I. K. :** Le SNEN a décidé d'être force de proposition et d'adopter l'approche participative de la société civile telle qu'elle a été préconisée pour la mise en œuvre du plan EPT au sommet de Dakar en 2000, en présence de la Banque Mondiale. Le SNEN agit pour que l'État respecte son engagement pris à Dakar : investir 22 à 24 % du budget national pour l'éducation. Or il y consacre moins de 10 %, ce qui est un choix politique.

Les fonctionnaires ont accepté le projet de concéder un impôt pour l'éducation qui permettrait la constitution d'un Fonds National pour l'Éducation (FNE). Le SNEN a mené une campagne de sensibilisation et a adhéré au projet du FNE. Le gouvernement a refusé, voulant éviter tout droit de regard de la société civile sur la gestion de l'éducation (notons que dans le

contrat signé par l'enseignant avec l'État, le droit d'association est nié, ce qui est contraire à la Constitution). Le SNEN, avec des ONG, des associations de parents a proposé un plan national de financement d'une formation de qualité des enseignants (24 % du budget national + fonds national pour l'éducation (impôt pour l'instant virtuel) + ressources issues de la réduction de la dette + initiative accélérée de la Banque Mondiale).

Or, pour le moment, une partie de ces ressources est détournée à d'autres fins, y compris personnelles.

La Banque Mondiale a fait le choix délibéré de contractualisation et de précarisation de la profession enseignante. Elle biaise les procédures de départ pour ensuite faire semblant d'apporter des solutions.

Rien n'est évalué. L'accent est donc mis uniquement sur l'aspect quantitatif de l'accès à l'éducation. L'éducation de base n'est plus conçue que comme éducation primaire, selon les recommandations de la Banque Mondiale. Ce qui ne permet pas à l'enfant de s'insérer. Il n'y a aucune vision systémique du scolaire.

**L'US Mag : Quelle conséquence peut avoir cette politique à long terme ?**

**I. K. :** L'EPT risque d'enfoncer les générations d'enfants du Sud davantage que la situation antérieure ne l'aurait fait. Les États sont pris en otage par les institutions financières internationales. Ils ne savent pas (ou ne veulent pas) négocier. Pourtant le Congo, la Tanzanie, le Nigeria et le Burkina Faso ont refusé le système du « volontariat » des enseignants. Les gouvernants ont fait la cour aux syndicats pour soutirer leur approbation. Les populations ont refusé. Une des fonctions du syndicat est donc d'éduquer les militants à la citoyenneté, c'est-à-dire oser exercer leur souveraineté et rendre nécessaire leur participation aux choix de la gestion et à l'évaluation du plan EPT. Il mène une campagne de sensibilisation auprès des parents. Associations de parents, d'étudiants, ONG et syndicats doivent s'unir pour imposer un vrai partenariat avec les pouvoirs publics afin de promouvoir une école publique de qualité pour tous. ■

Propos recueillis par Dominique Giannotti

## Notre sélection

### ► DÉMOCRATIE FRANÇAISE ?

Au moment où le débat commence sur le projet de traité de l'UE, il est intéressant de revenir sur la Constitution française après la modification de mars 2003

portant sur l'organisation décentralisée de la République. Deux livres permettent de le faire. Celui de Carcassonne commentant les articles un à un du texte fondamental fait sur mesure pour le Général de Gaulle et celui de Bastien François pour une appréciation générale et une mise en perspective.

• *La Constitution*, Points Seuil ; *Le régime politique de la V<sup>e</sup> République*, Repères/La Découverte.

### ► UN MANUEL NÉCESSAIRE

Les marchés financiers, par la mise en œuvre de politiques de déréglementations, se sont internationalisés. Ce manuel fait le point sur les mutations financières, la place des banques et de leur restructuration, et du système monétaire.

On reprochera aux auteurs de ne pas vraiment s'engager dans le débat citoyen et d'être un peu trop favorable aux institutions existantes, mais ils donnent quelques clés pour comprendre cette sphère financière en train d'asphyxier le monde.

• Christian de Boissieu (direction), *Les systèmes financiers*, Economica, 206 p.

### ► MÉMOIRE VIVANTE

*L'année sociale* devient une borne nécessaire, vitale pour conserver vivante la mémoire des faits passés.

Les auteurs réunis par René Mouriaux et Sophie Bérout proposent des documents et des analyses. Ce dernier opus couvre les années 2003/2002 (dans cet ordre) en particulier les mouvements sociaux de l'Éducation nationale et des intermittents. Essentiel dans toutes bibliothèques.

• *L'année sociale*, Syllepse, 366 p.

### ► RADIOGRAPHIE DE L'ÉCONOMIE

Comme tous les ans l'OFCE publie son bilan de l'économie française pour l'année écoulée - 2003 - et ses prévisions pour l'année à venir - 2005. Prévisions pessimistes s'appuyant sur les données de la conjoncture, en particulier la faible consommation des ménages. L'intérêt est rehaussé cette année par une mise en perspective historique remontant aux

« 30 glorieuses » et à l'analyse du tissu productif français. Comme à l'accoutumée des dossiers sur les réformes de la protection sociale.

• *L'économie française 2004-2005*, Repères/La Découverte.

## ITINÉRAIRES

# Souvenirs d'un monde virtuel

Richard Texier est obsédé par les contrées souterraines, celles des gnomes, des génies, des elfes. Il essaie de retrouver leur trace en dessinant des cartes qui se veulent représentation des imaginaires, des au-delà de l'horizon. C'est un voyage étonnant. Il se sert des bleus ou des ocres, en allant de l'un à l'autre, pour sauter de la mer - ou du ciel comment savoir ? - à la terre. Il tourne autour des mêmes thèmes pour trouver des échos, des concordances ou des discordances de ses mondes secrets. Ces tours de passe-passe labyrinthiques s'offrent à nos yeux pour les noyer dans un univers d'une inquiétante familiarité. Il évoque toutes les grandes

figures que nous avons l'impression de recon-

naître tout en étant totalement désarçonnés. Ces reproductions - des sculptures sont aussi photographiées mais qui, pour moi, viennent du même monde - organisent une sorte de sarabande de nos inconscients. A visiter de toute urgence. Je ne suis pas sûr, par contre, que le texte de Daniel Pennac aide à la compréhension des œuvres. Trop de « gimmicks » - Pennac fait du Pennac jusqu'à plus soif - comme diraient les Anglo-Saxons et pas assez de naïveté. ■

Nicolas Bénéès

• Richard Texier, Flammarion.



### ► BILAN DU SIÈCLE

Tony Andréani s'est lancé dans un long travail, celui de refonder une alternative au

capitalisme, de redonner vie aux valeurs du socialisme après l'échec de l'URSS et des autres pays de l'Europe de l'est, sans oublier la Chine. Son premier tome est consacré à l'inventaire, un inventaire en forme de barbarie - c'est notre monde. Le constat qu'il dresse du capitalisme est relativement partagé - encore qu'il reste à creuser sur les formes du processus de mondialisation et des métamorphoses du Capital en cours -, mais ses appréciations sur la Chine ou l'ex-URSS feront sans nul doute réagir. Ces débats sont fondamentaux pour avoir une chance de définir un projet de transformation sociale.

• Tony Andréani, *Le socialisme est (à) venir, I L'inventaire*, Syllepse, 266 p.

### ► OÙ EST LA GAUCHE ?

Henri Rey (chercheur au CEVIPOF), recherche les causes de la défaite de Lionel Jospin au premier tour des présidentielles, en 2002, et par là-même les raisons de la montée du FN. Il fait l'histoire d'une mésentente entre la gauche et les aspirations populaires. Il fait le constat d'une gauche convertie aux idées libérales. Au-delà de ces truismes, il essaie de montrer les grandes transformations de la classe ouvrière et de la société toute entière marquée par une crise politique structurelle, une remise en cause des droits démocratiques liés aux formes de la représentation politique. Sa conclusion résonne un peu creux. Libéralisme + mouvements sociaux ne peuvent faire bon ménage.

• Henri Rey, *La gauche et les classes populaires*, La Découverte, 213 p.

### ► FÉMINISTE ET LAÏQUE

Chahdortt Djavann récidive. Après *Bas les masques*, ce pamphlet veut enfoncer le clou pour empêcher les sociologues au petit pied, dit-elle, de continuer à égrener à la fois des fausses analyses et un racisme subtil. Le voile représente un enjeu politique pour les islamistes radicaux qui veulent faire de l'Europe la pointe avancée de leur combat. C'est bien d'un débat de société qu'il s'agit. Iranienne, elle sait de quoi elle parle. Un petit livre qui devrait faire réfléchir.

• Chahdortt Djavann, *Que pense Allah de l'Europe ?* Gallimard, 55 p.

### ► FLASH-BACK

Vieille technique cinématographique, utilisée par Jean-Louis Comolli, critique de jazz, de cinéma, metteur en scène, documentariste. Il nous invite à recomposer notre passé et le sien en même temps. Un voyage fait d'interrogations sur le cinéma comme technique, art politique, sur la représentation, la place du spectateur, comme sur l'appréciation du temps et de la durée. 1988 est la première année qu'il visite et, à chaque fois, il s'essaie à recontextualiser pour éviter les contresens. Du coup, il nous tend une sorte de miroir. Un peu à la manière des bluesmen, son histoire est aussi notre histoire. Dans ses écrits apparaît une récurrence, celle de la place de la télé comme spectacle non pas du monde mais des mensonges du monde, de la « politique-spectacle » transformant ces images en marchandises. Le cinéma - comme anti-art pour parler comme Adorno, ce que ne fait pas l'auteur préférant Deleuze - refuse cette marchandisation pour offrir un autre regard sur la réalité. La

fiction dévoile les apparences de cette réalité du marché appelé à la transformation du monde.

• Jean-Louis Comolli, *Voir et pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, documentaire*. Verdier, 761 p.

### ► 200 ANS ET TOUS LES TOURMENTS

Comment fêter le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti ? Par une grande manifestation pour les

droits. On n'a pas idée. Surtout lorsqu'on est étudiant. Pour une manifestation pacifique, qui plus est. Lyonel Trouillot, avec son sens habituel de l'ironie, de l'humour et de la révolte mais aussi une compréhension profonde des colères dirigées contre des boucs émissaires nous fait appréhender les raisons du départ d'Aristide. La fiction permet de discerner la structuration de cette société. Lucien Saint-Hilaire y perdra la vie, comme beaucoup d'autres. Pour quelle cause ? Une écriture qui fait mouche, des mots, des phrases qui s'introduisent dans notre tête pour y résonner comme si cette voix était devenue la nôtre.

• Lyonel Trouillot, *Bicentenaire*, Actes Sud.

### ► PARTIR

Dans son livre, Gaële nous livre ses impressions de son périple de l'Argentine à

l'Équateur en passant par la Bolivie et le Pérou. Elle nous parle de sa vision du voyage et du tourisme social et surtout nous donne l'envie... l'envie de partir, l'envie de réaliser nos rêves.

• Gaële Maisonneuve, *Le Train des nuages*, 142 p., <http://ailleurseditions.free.fr>

Pour fêter le 100<sup>e</sup> anniversaire d'un peintre qui fut aussi un escroc génial. *Abécédaire Flammarion*.



## Notre sélection

### ► SPÉCIAL AMOS OZ

Comprendre Israël, sa naissance, son contexte, ses origines, est nécessaire pour appréhender les questions de l'avenir du Moyen-Orient et de la négation des droits du peuple palestinien. La littérature est la seule voie. Les essais ne peuvent rendre compte de cette réalité multiple, étrange, irrationnelle quelquefois. Amos Oz en donne des clés. Pas toutes, mais l'essentiel. Dans son dernier ouvrage, *Une histoire d'amour et de ténèbres* - les ténèbres du monde et l'amour pour sa mère - il se lance dans une sorte de récit autobiographique. Un blues. Sous prétexte d'histoire personnelle, de sa famille, il parle des Juifs d'Europe de l'Est, des pogroms, de cette nécessité de s'en sortir, de l'exode, de leur utilisation par les colonisateurs anglais. Ce n'est pas une leçon d'Histoire, mais des leçons de vies singulières et collectives. Il se réclame de la grande tradition du judaïsme libéral, ouvert aux autres, aux autres cultures pour s'enrichir plus encore. Il est partisan de la reconnaissance des droits des Palestiniens. Son récit est un plaidoyer pour que les Israéliens n'oublient pas leurs racines, leur culture et vivent en paix avec les Palestiniens. C'est leur unique voie. Il raconte sa découverte des autres - des Anglais comme des Palestiniens - dans *Une panthère dans la cave*, un récit se passant à Jérusalem dans les années 40 à la fin du mandat britannique et se raconte dans *Les deux morts de ma grand-mère*. Il faut lire Amos Oz,



pour découvrir une culture s'évanouissant peu à peu parce qu'Israël la nie pour défendre ses intérêts coloniaux, d'État, et, tout simplement, parce que c'est un grand écrivain. **N.B.**

• Amos Oz, *Une histoire d'amour et de ténèbres*, Gallimard ; *Une panthère dans la cave* et *Les deux morts de ma grand-mère*, Folio).

### ► INQUIÉTANTE FAMILIARITÉ

Tout le monde a, au moins, entendu parler de ce chef-d'œuvre de la littérature mondiale, *Ulysse* de James Joyce. La première traduction datait de 1929. Un collectif d'auteurs et de traducteurs sous la coordination de Jacques Aubert a réalisé un travail de titan pour en offrir une nouvelle vision. Impression étrange de lire à la fois un texte connu et inconnu.

• Gallimard, 980 p.



## COMMENT DEVIENT-ON LACANIENNE ?

# Leçons de la barbarie

Anne-Lise Stern est peu connue. Elle écrit encore moins. Ce livre-là représente une somme inestimable d'un humanisme ancré dans la barbarie du XX<sup>e</sup> siècle. Nadine Fresco et Martine Lebovici retracent dans une introduction le parcours de cette praticienne de la psychanalyse qui a découvert Lacan pour se mettre au service de tous les exclus. De ses premiers écrits après la sortie des camps de concentration, expériences passant d'abord par ce « voyage » dans des wagons à bestiaux d'hommes et de femmes ballotés vers une destination trop connue et redoutée sans vouloir vraiment y croire, puis par le camp de concentration lui-même pour théoriser ce qu'elle appellera un « savoir-déporté ». Textes et cas cliniques qu'elle relate permettent de constater les relents de barbarie de notre monde. Elle nous invite à relier nos problèmes dit psychologiques à notre environnement politique, social et culturel. Pour éviter le retour de ce qu'elle a vécu dans sa chair et dans son esprit. Tout le monde, comme elle le dit, n'est pas Primo Levi mais elle arrive à nous faire pénétrer dans les mondes qui furent les siens. ■

• *Le savoir-déporté, camps, histoire, psychanalyse*, Anne-Lise Stern, La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, Seuil.

## Polars

### ► LA SUÈDE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

On savait que le modèle suédois battait de l'aile. Le social en tous les cas. Mais le polar ? On pourrait le croire avec ce nouveau « grand détective », le plus jeune commissaire de ce pays, Erik Winter. L'arrière-fond est bien la destruction des liens sociaux allant de pair avec la montée des gangs. La première enquête est centrée sur l'amitié trahie, la deuxième est un peu plus confuse. À chaque fois, Ake Edwardson, nous fait effectuer de drôles de danses avec l'Ange distendant les rapports du temps et de la durée. Des allers-retours entre Göteborg et Londres, entre l'adolescence et l'âge adulte, entre passé et présent pour décrire cette société en train de se décomposer. **N.B.**

• Ake Edwardson, *Danse avec l'ange et Un cri si lointain*, Grands détectives, 10/18).

### ► DROIT AU BUT

Onze ; ils sont onze auteurs à avoir été invités à assister au match (de football) OM-PSG. Avec pour mission d'en tirer une nouvelle. Le tacle et la plume, quoi. Onze ; cinq parisiens (Daeninckx, Desplechin, Fajardie, Marasque et Pouy), cinq marseillais (Bonnot, Delfino, Duchar-Doris, Fregui, Scotto) et le mystérieux lyonnais, monsieur Brun. Cela nous donne un recueil alerte où se côtoient dans des nouvelles toujours noires - et parfois drôles - tout ce qui fait le charme du foot



marseillais, nostalgie, passion, effort et enthousiasme, et son côté obscur, la violence, les compromissions et cette façon exagérée qu'a le foot d'occuper tout l'espace public. Qui gagne ? Les Parisiens, sans doute. Dur à avouer pour un Marseillais.

**Fabrice Giovanazzi**  
• *Onze fois l'OM* (Le tacle et la plume), Nouvelles, l'écailler du sud, Marseille, 11€.

### ► LA LISTE NOIRE

Sara Paretsky décrit Chicago comme une sociologue/urbaniste/historienne patentée et veut transmettre - surtout après les attentats du 11 septembre 2001 - le patrimoine des États-Unis. Elle mêle passé et présent pour décrire la décrépitude des classes dirigeantes - et celle de sa ville, la Cité des Vents. Dans ce *Canailles & C°* - le titre original *Blacklist* est plus parlant, l'inscription sur cette liste comme « communistes » ou sympathisants vous privait d'emploi sans avoir la possibilité d'un appel dans le contexte du maccarthysme triomphant des années 50 - les « libéraux » blancs en prennent un coup, comme les tenants de la Chasse aux sorcières. La conservation du souvenir au détriment de la mémoire est la trame essentielle de son argument. Elle a sûrement lu Blanchot qui disait que le « souvenir suppose une part d'oubli ». Pour cette part d'oubli, il est possible de tuer... en toute bonne conscience. Sa détective privée, Vic Warshawsky, ressemble beaucoup à l'auteure. C'est peu de dire que le lecteur sympathise par la grâce d'un « phrasé » que le traducteur a su retrouver. **N.B.**

• Sara Paretsky, *Canailles & C°*, Seuil.

## Nos COLLÈGES PUBLIENT

### ► PATRIMOINE COLLECTIVISÉ

François Le Gros et Jean-Pierre Richard, enseignants au Collège Paul-Verlaine d'Evrecy, ont voulu faire de l'histoire concrète sur leur bourg avec leurs élèves. Le résultat : ce livre.

• *Evrecy, mutations d'un bourg rural*, préface de Gilles Perrault, Cahiers du Temps.



### ► MANUEL DE CULTURE

Comment rédiger une dissertation de culture générale ? Comment se servir de ses connaissances sans avoir forcément des connaissances sur tout ? Ce manuel s'essaie à donner des indications essentielles pour réussir ce qu'il faut bien appeler un tour de force.

• *Culture générale, méthodologie de la dissertation*, Alexis Chabot, Ellipses.



### ► LITTÉRATURE ET CINÉMA

Cinq nouvelles, écrites entre 2000 et 2003, pour faire partager la passion du cinéma. Très souvent les personnages sont liés au 7<sup>e</sup> art qu'ils soient cinéphiles, acteurs, scénaristes pour endosser des personnalités qui ne sont pas forcément les leurs.

• *Vie en V.O.*, Marc Thelier, Éditions Bénévent.



Sixième aventures des profs en collège confrontés à de nouvelles réalités, notamment une équipe de télé voulant filmer la vie du collège.

• *Les profs*, Errac, Bamboo.

## Classique

### MORT D'UNE LÉGENDE

Sans doute on se remet rarement d'être le fils de l'un des plus grands chefs du siècle : Carlos, fils d'Erich, s'est pourtant fait un prénom, jusqu'à devenir le chef le plus secret et le plus estimé de ces vingt dernières années par orchestres et mélomanes. Mort cet été, il laisse pourtant une discographie restreinte, initiée à l'âge de 43 ans seulement : aucune intégrale de symphonies, par exemple, mais des bijoux tels que la *Cinquième* et la *Septième* de Beethoven, la *Quatrième* de Brahms ou l'*Inachevée* de Schubert. Des opéras aussi, qui forment un ensemble disparate mais déjà légendaire : une superbe *Traviata* de Verdi, un sombre *Tristan und Isolde* de Wagner, une *Chauve-souris* de Johann Strauss électrique, ou « la » version moderne du *Freischütz* de Weber, opéra dont Kleiber père s'était fait une spécialité. Rare, Carlos Kleiber l'était également en concert : celui dont Karajan disait « C'est un génie, mais il ne dirige que lorsque le frigo est vide » n'avait plus donné de concert depuis plusieurs années. Son absence devenue définitive, reste, au disque, sa véritable présence.

**Alexis Chabot**

Enregistrements Deutsche Grammophon, sauf les Concerts du Nouvel An à Vienne, Sony.



## MÉMOIRE D'UN SACCAGE

# Argentine, le hold-up du siècle

Reprenant par-delà les années le travail jadis entrepris par *L'heure des brasiers* (1967), *Mémoire d'un saccage* est une enquête qui brasse un matériau foisonnant, retour en flash-back, à partir des journées révolutionnaires des 19 et 20 décembre 2001, sur l'histoire récente de l'Argentine.

Fernando Solanas est partie prenante des événements qu'il raconte, par son rôle politique, par la répression dont il fut victime, par sa présence sur tous les fronts : dans les rues, sa caméra DV à la main ; dans les lieux officiels du pouvoir, espaces monumentaux dont ses travellings ne peuvent épuiser la solennité dérisoire ; par sa voix calme et intense qui détaille sans pathos le cours des événements. Avec une précision et une rigueur implacables, il accumule les données, les faits, les chiffres, la liste des coupables.

Il dévide le double fil économique et politique, national et international, qui permet de comprendre la misère dans laquelle a sombré le peuple argentin, le mécanisme infernal de la dette, la trahison de Menem et des

néopéronistes, l'incroyable série de privatisations qui s'ensuivit et livra le pays aux investisseurs étrangers, l'instauration d'un système corrompu et maffieux. La violence de l'ultralibéralisme a relayé la violence de la dictature.

Mais le peuple a gardé la force de protester, les piqueteros s'organisent, les manifestants ne cèdent pas à la répression, et il n'est pas trop tard pour que l'Argentine reprenne ce



qui lui a été volé. Que le film ouvre sur l'espoir n'est pas la moindre de ses armes, au nombre desquelles ne sont ni le sarcasme, ni le mélo. Si le dispositif accusateur qu'il construit (collage de reportage, d'archives, d'interviews, explosion plastique des titres ponctués de percussions) évoque l'entreprise d'un Michael Moore, le projet relève ici du didactisme méthodique, non de la révélation spectaculaire.



Mémoires de révoltes contre la mondialisation libérale.

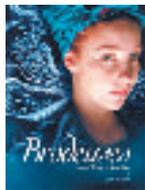
L'horreur de la misère n'est pas apitoyé, elle est incontestable. Le cynisme des dirigeants et des traîtres de tous bords verse rarement dans la dérision, sinon par de courts passages comme le portrait de Menem, son sourire carnassier, son lancer au golf, sa rencontre avec les Rolling Stones. Mais on n'a guère envie d'en rire, car Solanas n'épargne personne ; ni ceux qui ont dévasté l'Argentine, ni ceux qui ont laissé faire le « hold-up du siècle » et en ont profité, ni ceux qui pouvaient jusqu'ici dire qu'ils « ne savaient pas », et dont aucun spectateur de *Memoria del Saqueo* ne pourra plus faire partie. ■

Jacqueline Nacache

• *Mémoire d'un saccage*, un film de Fernando Solanas (Argentine/France/Suisse, 2004).

## CINÉMA

### Le féminisme est un humanisme



17 ans, pas de CAP et la découverte trop tardive d'une grossesse accidentelle pour que se pose la question d'avorter. Claire désarme la curiosité de ceux qui la voient s'arrondir en se prétendant malade et sous cortisone. Elle ne lit pas le verdict de l'échographie : elle ne veut pas être enceinte (elle accouchera sous X). Ce qu'elle veut ardemment, c'est être acceptée par la brodeuse à façon de son bourg charentais qui travaille pour la haute couture parisienne. Dès lors le film entre en ascendance. Il s'agit de création et du geste artistique qui fait assumer l'impératif biologique. Porté par deux comédiennes resplendissantes, ce premier film primé à Cannes tire sa puissance de son inscription dans le social. Singulier et brillant, *Brodeuses* montre combien le féminisme est intrinsèque à l'humanisme.

F. J.-A.

*Brodeuses* de Éléonore Faucher. Distribution : Pyramide : [www.pyramidefilms.com](http://www.pyramidefilms.com)

### Cinéma citoyen

À Bobigny, du 13 au 19 octobre 2004, *Résonances*, 4<sup>e</sup> Rencontres du cinéma citoyen. Au Magic Cinéma *Fictions et documentaires*, avant-premières dont *Le thé d'Ania* de Saïd Ould Khelifa (13/10, 20 h 30), *Un monde moderne* (15/10, 20 h 30), et la lecture par Judith Henry des *Derniers jours de la classe ouvrière* en présence de l'auteur Aurélie Filipetti, suivie de *Le bonheur de Medvedkine*, (19/10, 20 heures). Rencontres avec des réalisateurs, table-ronde...

• *Programme complet*, Centre commercial Bobigny 2, rue du Chemin-Vert, 93000 Bobigny, métro, bus, tramway : station Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01 41 60 12 34.



### La Suisse à nu

Les coulisses du pouvoir en Suisse, pour comprendre comment s'élabore une loi par l'intermédiaire du travail en commission d'abord et en assemblée plénière ensuite.

Ce film conte les déboires d'une législation sur les OGM. Interviews des différents protagonistes se succèdent pour nous faire comprendre quels sont les intérêts en jeu. Un travail pédagogique pouvant être utilisé par tous les enseignants. La démocratie suppose d'être expliquée. Elle est ici – seulement en Suisse ? – bafouée par les groupes pharmaceutiques.

N. B.

• *Le génie helvétique*, dans les coulisses du pouvoir, de Jean-Stéphane Bron. Distribution : Documentaire sur Grand Écran. Tél. : 01 40 38 04 00.

### Parlez-vous cinéma ?

Un lexique de plus ? Pas vraiment. L'originalité de ces vocabulaires est dans leur pluriel : il n'y a pas qu'un vocabulaire du cinéma, mais un large champ sémantique que l'auteur parcourt en puisant à la technique certes, mais aussi à la théorie, l'esthétique, l'histoire, la production. Dans l'esprit désormais bien connu des *Petits Cahiers* qui s'adressent à l'amateur éclairé comme au novice, la démarche est simple et claire, les entrées bien choisies : on trouvera réunis ici auteur et spectateur, morphing et maquillage, hareng saur et fish eye. Un astucieux système de rappels assure la circulation du regard et des idées, et

l'ensemble sera vite un outil de référence pour les élèves et les enseignants des options cinéma-audiovisuel.

J. N.

• *Vocabulaires du cinéma*, Joel Magny, Collection « Les Petits Cahiers », SCEREN-CNDP, 96 pages, 8,95 €.

## JAZZ EN FÊTES

Du 15 au 23 octobre, le *JVC Jazz Festival* investit les scènes et les clubs parisiens. Patricia Barber sera... aux Folies Bergères, une sorte d'ironie bizarre pour cette chanteuse pianiste plutôt intimiste tandis que le Paris Jazz Big Band sera au Café de la Danse (rens. : [www.looproductions.com](http://www.looproductions.com)).

**Caveirac ?** Vous connaissez ? Il faudrait. La municipalité – elle se trouve à 10 km de Nîmes, 3 500 habitants – organise un festival de jazz du 7 au 23 octobre avec comme invités-vedettes le clarinetiste/saxophoniste Louis Sclavis et le pianiste (organisateur du festival de La Villette) Eric Watson, des expositions et des animations musicales (rens. : 04 66 81 32 70). Le label canadien *Effendi* (distribué en France par Abeille musique) fête ses 5 ans au Duc des Lombards du 17 au 20 novembre pour découvrir des musiciens trop rares à Paris. *Les Instituts Culturels Étrangers à Paris* proposent un festival international de jazz, parrainé par Daniel Humair du 15 au 19 novembre. Il permettra de visiter le centre culturel Tchèque, l'institut Finlandais et Hongrois (rens. : [www.instituthongrois.org](http://www.instituthongrois.org)).

N. B.



PLUS DE 100 PARTENAIRES !

## SORTEZ ! avec réduc'SNES

Depuis une quinzaine d'années un partenariat s'est développé avec les lieux culturels, principalement des théâtres, mais aussi quelques festivals et salles de cinéma, en diverses régions, acceptant d'offrir un tarif préférentiel sur présentation de la carte SNES après réservation. La liste «Réduc'SNES» est accessible en permanence sur internet ([www.snes.edu/snesactu](http://www.snes.edu/snesactu) en rubrique culture ; attention le n° de carte syndicale est à saisir dans le champ «nom» puis en «mot de passe» celui qui figure sur la carte

en dessous du numéro d'adhérent). Dans certains cas, il est possible d'accéder directement aux programmations, par un lien avec un site internet spécifique, et même à la réservation de places en ligne. L'actualisation de la base fait déjà apparaître plus de 100 lieux partenaires. N'hésitez donc pas à demander le tarif «Réduc'SNES» (sur présentation de votre carte SNES ou de ce numéro de *l'US-Mag* pour les nouveaux syndiqués). Si des théâtres que vous appréciez ne sont pas encore partenaires, faites-le nous savoir pour

qu'un dossier leur soit envoyé. Profitez de votre passage sur les pages culture du site pour y découvrir de nombreuses informations complémentaires à celles publiées dans *l'US*, tant en matière d'actualité théâtrale, cinématographique, festivals, expositions, débats... Allant du jazz à la danse, du classique à la littérature, sélectionnés pour la qualité des initiatives, impliquant parfois des collègues dans leur conception, ou méritant notre attention d'éducateurs et de syndicalistes...

Philippe.Laville@snes.edu

### Éléments de programmation de quelques nouveaux partenaires :

• À l'**Athénée** Théâtre Louis Jouvet (7, rue Boudreau, 75009 Paris, M° Opéra ; 01 53 05 19 19 ; [www.athenee-theatre.com](http://www.athenee-theatre.com)), jusqu'au 30/10, *Quartett* écrit par Heiner Müller en 1980 en s'inspirant des *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos. Il reprend la thématique du roman mais ne conserve que deux personnages, Valmont et Merteuil. Un texte en équilibre entre comédie et tragédie, légèreté et cruauté, joué-ciselé par deux très grands comédiens, Dominique Valadié et Niels Arestrup. Mise en scène Hans Peter Cloos.

• À la **Maison des Arts** de Créteil (place Allende, 94000 ; 01 45 13 19 19 ; [www.macreteil.com](http://www.macreteil.com)) la

très inventive chorégraphe Blanca Li crée *Alarme* du 7 au 9/10 (avant-première le 2/10 à Châtillon).



• Au **TOP** (1, place B.-Palissy, 92100 Boulogne, 01 46 03 71 15), ouvert en février 2003, dirigé par Gildas Bourdet (*le Saperleau*) qui met en scène une comédie dramatique sur l'Irlande rurale d'aujourd'hui *La Reine de Beauté*

de *Leenane* de Martin McDonagh, jusqu'au 11/11...

• et sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu) *Les 5 diamants* ([www.theatre5diamants.fr](http://www.theatre5diamants.fr)), le *Forum culturel* au Blanc-Mesnil ([www.forumculturel.asso.fr](http://www.forumculturel.asso.fr)), *Simone-Signoret* à Conflans (pour festival de chanson Voix/Publics), les *Théâtre Montparnasse*, *Darius Milhaud*, *Mouffertard*, *Écarlate*...

• et toujours le Centre Culturel Marcel Pagnol à Bures/Yvette, Le Chêne Noir à Avignon, L'Étoile du Nord, Paris-Villette, le Rond-Point, Théâtre à Châtillon, Théâtre du Lierre, de la Commune à Aubervilliers, Théo Théâtre et beaucoup d'autres. ■

P. L.

### Islande de glace et de feu

Jusqu'au 10 octobre, 25 manifestations artistiques et débats pour découvrir ce pays et sa richesse culturelle, à Paris et dans diverses autres villes (La Rochelle, Rennes, Sérignan...), à l'initiative de la Maison de

Cultures du Monde.  
• Programme et réservations (Réduc'SNES): MCM - 101, bd Raspail - 75006 - 01 45 44 72 30 et [www.mcm.asso.fr](http://www.mcm.asso.fr).



### Les enfants ne sont pas oubliés...

• **Parents et enfants**, chacun « son théâtre ». Une fois par mois, les parents venus assister à une représentation le dimanche après-midi pourront confier leur(s) enfant(s) âgé(s) de quatre à dix ans à une équipe qui leur proposera, sur le même horaire, un spectacle adapté à leur âge, des ateliers en relation avec ce spectacle et un goûter. Une initiative originale du *Théâtre des Amandiers de Nanterre* (92) ; 01 46 14 70 00, tarif unique : 6 €.

• **Des créations fortement valorisées** pour le jeune public, comme au TEP (159, av. Gambetta, 75020 ; 01.43.64.80.80 [www.theatre-estparisien.net](http://www.theatre-estparisien.net); Réduc'SNES), dont la directrice, Catherine Anne, met en scène *Le pays de rien* de Nathalie Papin, du 4 au 27/11, puis accueillie *Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants* (?) en janvier-février, la 2<sup>e</sup> édition de *1.2.3. Théâtre!* du 8/3 au 9/4 avec notamment Joël Jouanneau et *L'adoptée*, Philippe Aufferet avec *le Mioche*...



• **Des lieux spécialisés pour l'enfance et la jeunesse** (participant à Réduc'SNES) : l'**Espace Paris-Plaine** (13, rue Gal Guillaumat, 75015 ; 01 40 43 01 82) avec un conte musical *Rose et Jeannot* jusqu'au 29/10 ; le Théâtre Dunois (108, rue du Chevaleret, 75013 ; 01 45 84 72 00 [www.theatredunois.org](http://www.theatredunois.org)) avec notamment *Fais pas ci, fais pas ça...* jusqu'au 10/10, *Petite valse chinoise* du 6 au 21/11... avec animations et rencontres autour des créations ; ou le Jeune Théâtre International à Valenciennes (Espace Pasolini, 59300 ; 03 27 20 16 40)...

### Biennale de la danse à Lyon

Le rendez-vous est désormais pris. La danse est dans la ville. Spectacles nombreux de chorégraphes prestigieux dans différents lieux, la Biennale s'est ouverte par huit groupes de hip-hop qui a vu quatre milles cinq cents personnes fêter la danse, la musique, la prouesse des corps. Autre moment phare, le défilé de 4000 participants amateurs venus de l'agglomération et des départements de Rhône-Alpes. Cette véritable entrée en scène de la Biennale sur le thème de « l'Europe des Grands Récits » dans les rues de Lyon a donné lieu dans une ambiance de liesse à une débauche de couleurs, de musique, d'acrobaties entre Faust, Lewis Carroll, Rabelais, Reine des Nomades... Il fut aussi beaucoup question de gens du voyage, d'enfance maltraitée, d'argent et de tentation... Et la fête continue jusqu'au 3 octobre suscitant selon les cas remous ou ferveur. **Marylène Cahouet**

## MUSIQUE

Le Centre de culture Chinoise, **les temps du corps**, organise des concerts pour mettre en évidence le concept de l'énergie *le Qi*. La musique classique indienne de Bénarès permettra de découvrir sitar et tabla, le 24/10 à 20h30 (rés. 01 48 01 68 28).



## EXPOSITIONS



Au **Musée d'art moderne de Villeeneuve-d'Ascq**, une exposition exceptionnelle des peintres mexicains rencontrant

les peintres européens. De quoi se rendre compte de l'art particulier de Diego de Riviera et de Frida Kahlo en particulier. Arts plastiques, photographie, architecture, cinéma, musique, conférences seront à l'ordre du jour pour apprécier cette culture spécifique et originale. Sera aussi abordée la place de Zapata ouvrant les vannes de la création. Jusqu'au 16 janvier. [www.nordnet.fr/mam](http://www.nordnet.fr/mam).

Au **Musée d'histoire contemporaine**, est organisée une rétrospective autour des Droits de l'Homme – les droits de la femme ne sont pas oubliés, Madeleine Rebérioux ne l'aurait pas accepté –, considérés comme les combats du siècle. Documents, objets, œuvres d'art, documents sonores et audiovisuels sont présentés pour illustrer ces combats qui, depuis l'affaire Dreyfus, font partie de notre patrimoine. Différents espaces sont proposés pour voir des photos et cinq portraits filmés *Parcours de militants*, écouter des extraits d'émissions de radios de la LDH des années 1930...

Hôtel national des Invalides, BDIC. Tél. : 01 44 42 38 39. Jusqu'au 18 décembre. Un livre portant le même titre est disponible, réalisé sous la direction de Gilles Manceron et Madeleine Rebérioux.

Ont participé à la conception de ces pages :

Sébastien Arfouilloux, Nicolas Bénéès, Micheline Cendorf, Francis Dubois, Françoise Jeancolas, Philippe Laville, Jacqueline Nacache.

# Lutter contre les discriminations, ne pas négliger : l'Internet et les outils multimédias

**RESPECT DES DIFFÉRENCES ET DES DROITS ET LIBERTÉS, UNE ÉDUCATION QUI S'IMPOSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE, « LAÏQUE ».**

Lutte contre les discriminations, éducation au respect des droits et libertés de chacun, sont au cœur de nos missions transversales. De plus en plus, parfois en fonction de l'actualité, la diversité culturelle et de comportement de nos élèves, leurs façons d'intégrer à l'école ce qui est reçu des médias ou de l'entourage, nous conduisent à projeter des actions pédagogiques nécessitant une information actualisée, éventuellement hors de notre discipline, des contacts nouveaux, etc. Nos programmes eux-mêmes impliquent souvent une intervention hors du strict champ disciplinaire : de la maîtrise de la procréation à la réflexion sur l'évolution de la « parentalité », en SVT, de la Shoah et des colonisations-décolonisations à des questions vives relatives tant au conflit israëlo-palestinien qu'au racisme et à l'antisémitisme, en histoire... Et... impossible d'envisager un déplacement scolaire hors de l'Hexagone sans se soucier des « papiers » ou de la nationalité de nos élèves... et de l'évolution du droit dans ce domaine, en France ou dans l'espace européen... D'où ces quelques pistes pour faciliter vos recherches. Pour approfondir un de ces sujets ou pour d'autres thèmes de cet ordre, écrivez à [alain.prevot@adapt.snes.edu](mailto:alain.prevot@adapt.snes.edu).

## Les droits de l'Homme, en ligne

**E**n France, des associations très diverses se réclament légitimement de la défense des droits de l'Homme. Certaines se consacrent à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, d'autres sont plus spécialisées : défense du droit d'asile, soutien aux chômeurs, lutte contre l'homophobie... Consultez leurs sites pour connaître leurs objectifs, les outils mis à disposition du public et les activités.

La LDH (Ligue des droits de l'homme), créée lors de l'affaire Dreyfus, est une des plus anciennes. Elle s'impose de ne jamais séparer droits personnels et droits politiques ou sociaux, et est ainsi engagée dans les forums sociaux... Sur [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org) : informations liées à l'actualité (communiqués de presse réguliers, initiatives), références aux textes fondamentaux relatifs aux droits de l'Homme, bonne bibliographie.

Dans la même optique, La FIDH ([www.fidh.org](http://www.fidh.org)) fédère 142 ligues dans 110 pays et vise à mobiliser la communauté internationale. Elle a contribué de façon significative à la création de la première cour internationale permanente, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Juillet 2002.

Amnesty international (<http://efai.amnesty.org>) lutte, dans le monde, pour la liberté d'opinion, contre la peine de mort et la torture, mais ses sections nationales n'ont pas vocation à s'occuper des violations concernant le pays où elles se trouvent et participent peu aux débats politiques. Ses rapports sont très bien documentés, ainsi son récent rapport sur les destructions de maisons et biens dans les territoires occupés par Israël. Sur ce sujet, la défense des droits nationaux du peuple palestinien, on peut aussi consulter France Palestine Solidarité sur [www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org).

En matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le MRAP (mouvement contre le racisme et l'antisémitisme) mène un certain nombre d'actions depuis près de 50 ans. Son site ([www.mrap.asso.fr](http://www.mrap.asso.fr)) en témoigne et permet des liens avec la revue du mouvement, *Différences*. Depuis quelques années, SOS Racisme ([www.sos-racisme.org](http://www.sos-racisme.org)) intervient dans ce même champ ; le slogan « Touche pas à mon pote » sert de logo à l'association. Dans le contexte actuel, des divergences assez fortes apparaissent entre les 2 associations, concernant l'opportunité de dissocier lutte contre l'antisémitisme et lutte contre le racisme, SOS s'inscrivant plutôt dans cette optique.

RAS L'FRONT ([www.raslfront.org](http://www.raslfront.org)) compte une centaine de collectifs en France. Née en 1990, à partir d'un texte signé par 250 personnalités, texte constituant sa Charte, l'association combat l'idéologie véhiculée par l'extrême-droite en démontant les mécanismes de sa propagande et en organisant diverses initiatives signalées sur le site.

Sur [www.droitspartagés.org](http://www.droitspartagés.org), site de « Droits Partagés », un travail monumental est consacré aux droits de l'Homme et de l'Enfant. Ce site, qui se veut interactif, quoique inachevé offre déjà plus de 800 documents. Dans un corpus allant de 1789 à nos jours, on peut faire des recherches sur les enfants et la guerre ; ou sur le travail des

### UN SITE À SUIVRE

<http://www.bip40.org> : le *Baromètre des inégalités et de la pauvreté* est publié par le Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI) qui rassemble des chercheurs (sociologues, économistes, juristes...), des militants d'associations comme le Gisti, AC !, le DAL, de syndicats comme le Syndicat unifié des impôts (SNUI - Groupe des 10), la Fédération des Finances CGT, le syndicat CGT de l'INSEE... Il analyse les politiques publiques pour y débusquer ce qui conduit à l'aggravation de l'exclusion.

enfants, par exemple. A terme, près de 5000 documents seront disponibles avec un espace pédagogique. ■

### DES CÉDÉROMS POUR L'ÉDUCATION

• Concernant notre thème du mois, deux CD à connaître parmi ceux testés par Adapt :

1. *Ensemble contre le racisme*, éd. CEMEA, 26,70 euros. Banque de données de textes législatifs, une cinquantaine de cas concrets, etc. Un outil à connaître. Cf. le site de l'éditeur, <http://www.cemea.asso.fr/publications9.html#ensemble> et l'avis de nos testeurs sur le site d'Adapt.

2. *L'histoire de la Shoah*, éd. Softissimo. Des documents photographiques, des vidéos, ces discours qu'il faut connaître, etc. Un bon outil pédagogique.

• Parmi nos derniers tests, *Le secret de l'alchimiste*, Montparnasse multimédia : ce logiciel ludique emmène adolescents et adultes dans l'histoire de l'Italie, sa peinture, etc. Une documentation sérieuse, un graphisme de qualité, des jeux remarquables, nos trois testeurs ont été convaincus. Collègues d'italien, ceci devrait vous intéresser, même si ce n'est qu'en français.

Plus sur ces cédéroms et 400 autres tests effectués par des collègues : <http://www.adapt.snes.edu>



© THIERRY NECTOUX

# La lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre sur le web

La lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle (lesbophobie, gayphobie, biphobie) et à l'identité de genre (trans-phobie) entre pleinement dans le refus de l'ensemble des discriminations. L'école peut jouer un rôle essentiel en la matière et contribuer à éveiller les esprits au respect de chacun. Pour aider les « éducateurs » que nous sommes, différents outils existent.

Le site <http://www.homoedu.com/>, créé par Philippe Clauzard, enseignant du primaire, chercheur en sciences de l'éducation, auteur de *Conversations sur l'homophobie*, a pour vocation d'apporter un maximum d'informations, de matériaux pédagogiques et de pistes de réflexions à toute personne motivée par la lutte contre les LGBT phobies en milieu scolaire.

SIDA INFO SERVICE, par la ligne AZUR, ligne d'écoute destinée aux jeunes en questionnement quant à leur orientation ou leur identité sexuelles, propose le téléchargement d'une brochure à destination des professionnels de l'éducation : <http://www.ligneazur.org/homophobie.pdf>.

Une mallette pédagogique, *Vivres ses différences, comment parler de l'homophobie*, créée par l'association « Couleurs Gaies » afin de donner aux professionnels de l'éducation et de la santé un outil pour aborder le rejet de la différence, utilise le thème de l'homophobie comme vecteur de découverte et d'analyse des différentes formes d'intolérance (le sexisme, le racisme, l'antisémitisme, le rejet des handicapés, le rejet lié aux apparences physiques) : <http://couleurs.gaies.free.fr/mallette.html>.

SOS HOMOPHOBIE, qui recense les appels de victimes d'homophobie, a conçu un module d'intervention en milieu scolaire, qu'elle utilise lorsqu'elle est sollicitée par un établissement : <http://www.france.qrd.org/assocs/sos/dossiereducation.pdf>.

CONTACT, qui regroupe des parents de lesbiennes et de gays, a conçu une brochure qui tente de répondre aux interrogations et

aux inquiétudes des parents ou des jeunes confrontés à l'homosexualité, d'enrichir leur réflexion et leur connaissance sur le sujet, en combattant les préjugés. Elle vise aussi à faciliter le dialogue et la compréhension entre les homosexuel(le)s et leur entourage. Sur : <http://contact.france.free.fr/documentation/Brochurepdf.pdf>. Le MAG a élaboré un projet d'intervention en milieu scolaire, dont le but est d'évaluer la pratique des établissements scolaires en matière de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Cette évaluation permet de proposer ensuite des actions adaptées à la situation de chaque établissement. Pour en savoir plus, <http://www.mag-paris.org/rubrique102.php>.

Pour les anglophones, le GLSEN (Gay, Lesbian and Straight Education Network), la plus grande organisation de lutte contre l'homophobie en milieu scolaire aux États-Unis, propose divers outils : <http://www.glsen.org/cgi-bin/iowa/home.html>.

En Suisse, un travail d'envergure a été réalisé par l'association Lambda éducation, <http://www.lambda-education.ch/content/menus/ecole/>.

Au Québec, le GRIS (Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale), avec l'appui de la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ), de l'Alliance des professeurs de Montréal et des différentes directions de la santé publique, a conçu une carte postale pour sensibiliser à l'homophobie en milieu scolaire. Au recto, ce message : « Démystifier l'homosexualité, ça commence à l'école ».

Au verso : « Nos enfants sont peut-être hétérosexuels. Ils sont peut-être gais ou lesbiennes. Mais ils ne seront pas homophobes. Parce que nous leur expliquerons qu'être homosexuel, ce n'est pas quelque chose que l'on choisit, c'est quelque chose que l'on choisit d'assumer. Parce que nous croyons qu'une orientation sexuelle différente n'a rien de risible ou de dégradant. Et parce que les gais et lesbiennes du Gris-Montréal sont là pour répondre à leurs ques-

tions. Toutes leurs questions. » <http://www.santepub-mtl.qc.ca/jeunesse/domaine/amour/boite/depliant4.html>.

La Centrale des Syndicats du Québec travaille sur ces questions depuis quelques années. Dans son dossier, *Reconnaître l'homophobie, agir pour la contrer*, <http://www.acsmontreal.qc.ca/publications/pdf/homophobieCSQ.pdf>, il est question de la lutte contre les discriminations LGBT en milieu scolaire (pp. 8-11). Une vidéo, *Silence svp*, présente des témoignages percutants afin de briser le silence sur les effets destructeurs de l'homophobie, particulièrement en milieu scolaire. On peut la commander à [audiovisuel@csq.qc.net](mailto:audiovisuel@csq.qc.net), ou, pour en savoir plus, voir <http://www.csq.qc.net/fiche147/fiche1263.html> et le guide pédagogique d'accompagnement : <http://www.csq.qc.net/societe/droits/animerv.pdf>. Pour encore plus de

renseignements sur l'action de la CSQ : <http://www.csq.qc.net/fiche147/listefiche147.html>.

Toujours au Québec, où la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre est menée au plus haut niveau institutionnel, la Commission scolaire de Montréal a référencé quantité de matériel utilisable : <http://www.csdm.qc.ca/pv/Scripts/ReferencesWeb/Homophobie.htm>. Avec, également un dossier « pour contrer l'homophobie en milieu scolaire » sur <http://www.csdm.qc.ca/pv/Documents/RevueLitt.PDF>, et les résultats d'une enquête menée auprès des écoles secondaires, des centres d'éducation des adultes et des écoles de formation professionnelle : <http://www.csdm.qc.ca/pv/Documents/ResultQuestHomo.pdf>.

## LE DROIT DES ÉTRANGERS

Le Gisti est une association spécialiste du droit des étrangers. Il participe à l'animation des stages droits et libertés organisés par le SNES. Son site internet, <http://www.gisti.org> est une bonne ressource.

Beaucoup d'information : sur un classement thématique clair, textes réglementaires (lois, décrets, circulaires) en vigueur, jurisprudence, historique du droit des étrangers et de la nationalité. Cet historique contient des documents (projets de loi, débats parlementaires, avis du Conseil constitutionnel, analyses, etc.) sur la genèse des lois Debré, Guigou et Chevènement et sur la régularisation de 1997.

Le site permet d'accéder à l'ensemble de l'offre du Gisti, permanences juridiques gratuites (par téléphone ou courrier, le site étant conçu pour aider à la rédaction de demandes précises), brochures, revue trimestrielle sur abonnement (*Plein Droit*), formations. Merci de penser que, même si l'association s'efforce d'assurer des services gratuits, sa survie et son indépendance sont assurées par son pouvoir d'autofinancement (vente de publications, organisation de stages, éventuellement adaptés à des demandes précises).

Le Gisti est agréé au titre de la formation professionnelle. Son site est aussi un bon portail vers les principales organisations et les administrations que vous pouvez rechercher pour diverses problématiques apparentées.

### Articles et liens du thème principal

**Françoise Dumont et Issa Koulibaly**, *secteur Droits et Libertés du SNES*.  
**Philippe Castel**, groupe SNES et groupe FSU de lutte contre les LGBT-phobies.  
Pour les logiciels libres : écrire à [Claude Micouin](mailto:Claude.Micouin@logiciels.alternatifs@adapt.snes.edu) [logiciels.alternatifs@adapt.snes.edu](mailto:logiciels.alternatifs@adapt.snes.edu)  
Pages réalisées par Alain Prévot pour Adapt-SNES, 237, bd St-Germain, 75007 Paris, Tél. : 01 40 63 27 70, [alain.prevot@adapt.snes.edu](mailto:alain.prevot@adapt.snes.edu)

*Ces articles sont soumis à la licence libre GPL, c'est-à-dire que la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées.*

Tous les articles multimédias parus dans *l'US Magazine*, des centaines de tests de cédéroms, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

# Les évolutions du système

**L'US :** *Quels ont été les principaux changements du système éducatif en France, depuis 15 ans ?*

**B. C. :** J'ai été sensible à trois changements (je n'ai pas travaillé sur le bac professionnel, il est resté « hors-cadre » dans mes recherches, je n'ai travaillé que sur l'enseignement général et technologique). Les trois événements qui me semblent majeurs, dont j'ai pu vérifier les effets, c'est d'abord la croissance exponentielle des effectifs entre 86 et 94. C'est une chose sans précédent dans l'histoire du système scolaire français (le boom des années 60 n'a rien à voir avec cette soudaineté), sans équivalent dans les pays étrangers, et qui a produit des effets très forts sur le système. Un deuxième moment important sur ces quinze dernières années, a été la création des universités nouvelles, qui a changé un peu la donne pendant une période, même si la situation s'est stabilisée ensuite. Enfin, la réforme du lycée qui arrive dans les Terminales en 1994-95, avec notamment la transformation de la filière S, où je vois l'une des causes de l'actuelle chute des inscriptions dans les universités scientifiques.

**L'US :** *Pouvez-vous préciser ce dernier point ?*

**B. C. :** La réforme avait comme origine un projet Jospin-Allègre, dont la volonté était de lutter contre les hiérarchies des formations, et avant tout de « casser » la série C, pour parler rapidement. Elle y a en partie réussi : après cette réforme, le caractère distinctif de la filière S, y compris les spécialités mathématiques et physique-chimie, est devenu moindre. On peut s'en réjouir, mais cela a engendré des effets sur les choix d'orientation ultérieurs. Il y a de plus en plus de filles, même si ça avait commencé avant, et surtout de plus en plus d'élèves d'origine modeste (la filière

S s'est démocratisée en tendance, alors que pendant toute la période de montée des effectifs de la fin des années 80, elle était restée relativement imperméable à la démocratisation), et enfin la filière S est devenue moins exigeante scolairement. Plus de filles, plus d'élèves d'origine modeste, plus d'élèves médiocres, trois profils d'élèves qui, pour des raisons différentes les uns des autres, ont une propension moindre à suivre des études universitaires scientifiques. Par ailleurs, il me semble qu'en séparant

**Le handicap culturel initial, qui est la vraie injustice, était jadis compensé par la sursélection, mais ne l'est plus aujourd'hui, d'où des résultats moindres que ceux des élèves d'origine favorisée.**

la filière C, en faisant deux spécialités « mathématiques » et « physique-chimie », on a scié la branche sur laquelle était assise la physique-chimie : la hiérarchie des sections, autrefois entre les séries C et D, s'est déplacée vers l'opposition entre la série S spécialité maths et la série S spécialité physique-chimie. Les élèves qui choisissent physique-chimie comme spécialité, ne le font pas nécessairement parce qu'ils ont du goût pour ces disciplines, mais parce qu'ils sont moins bons, qu'ils ont une ambition scolaire moindre que ceux qui choisissent mathématiques. Et c'est plutôt la clientèle idéale des IUT, avec une éventuelle poursuite d'études.

En fait, la réforme de 94-95 ayant eu pour effet de « cylindriser » les filières, on a désormais des filières relativement cloisonnées (maths, physique-chimie, SVT), en face desquelles on a désormais des populations différentes. De ce fait, la population destinée à effectuer des DEUG

« sciences de la matière » est aujourd'hui une population qui, par son profil scolaire et social, tend à éviter les premiers cycles universitaires. C'est ce qui explique que le phénomène global de chute des effectifs dans les universités scientifiques a d'abord touché la physique-chimie, dans le temps et par l'intensité du phénomène. L'essentiel de la crise des filières scientifiques à l'université tient à un effet morphologique : après 1995, on observe une chute du nombre de lycéens, en particulier une chute du nombre

de lycéens scientifiques, et en même temps une croissance de l'offre dans les filières à *numerus clausus*, notamment les IUT. Or, on va souvent à l'université quand on ne peut pas aller ailleurs : pour les bons élèves, quand on ne peut pas faire de Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et, pour de moins bons élèves, quand le dossier ne permet pas d'aller en IUT. En période de croissance exponentielle des effectifs, à la fin des années 80 et au début des années 90, pendant que le nombre des lycéens croissait, les IUT et les CPGE croissaient au même rythme, voire un peu moins vite, donc il y avait énormément de candidats à l'entrée dans les facs. À Lille 1, on refusait du monde. En période de basses eaux, les problèmes apparaissent.

Ce qui m'agace, c'est que lorsqu'on dit « désaffection » pour les sciences, on pense que les élèves « fuient » les études scientifiques, qu'ils n'aiment plus les sciences, et on se demande comment on peut agir pour leur faire retrouver le « goût des sciences » ? Ce n'est absolument pas ce phénomène qui est à l'origine du déclin des études scientifiques à l'université.

**L'US :** *La série S a-t-elle perdu tout caractère distinctif ?*

**B. C. :** Non, la filière S continue de recruter les meilleurs élèves, et les élèves d'origine sociale les plus élevées. Cependant, l'écart s'est réduit avec les autres séries. Il y a eu un effet, qui était recherché, de diminution de la hiérarchie des séries. Mais si on veut parler un vieux langage, la série S continue à recruter les « juniors de la bourgeoisie ».

## Évolution de la composition de la série S-maths

	1987	1996	2001
Pourcentage de femmes	34,8 %	40,4 %	42,3 %
Pourcentage d'élèves d'origine modeste	43,5 %	45,4 %	50,0 %
Écart à la moyenne	-23,4 %	-20,7 %	-18,1 %
Pourcentage d'élèves en retard	26,8 %	25,4 %	23,3 %
Écart à la moyenne	-33,9 %	-30,5 %	-24,0 %

Évolution de la composition des séries mathématiques (série C en 1987, série S spécialité mathématiques en 1996 et 2001). Exemple de lecture : en 1987, 43,5 % des élèves de terminale C était d'origine modeste (père ouvrier, employé ou petit indépendant). A cette même date, 43,5 % + 23,4 % = 66,9 % de l'ensemble des élèves de terminale (générale et technologique) avait cette même origine sociale.

# éducatif français

## Choix d'orientation des élèves de la série S-physique

Choix d'orientation des élèves de Terminale S spécialité Physique-chimie en 1996	Filles				Garçons				Total
	Origine ouvrier, employé petit indépendant		Origine cadre		Origine ouvrier, employé, petit indépendant		Origine cadre		
	À l'heure	En retard	À l'heure	En retard	À l'heure	En retard	À l'heure	En retard	
Classes préparatoires scientifiques	13 %	3 %	23 %	2 %	25 %	4 %	35 %	10 %	17 %
Autres classes préparatoires	2 %	0 %	6 %	1 %	1 %	0 %	3 %	0 %	2 %
DEUG sciences de la matière	11 %	11 %	5 %	7 %	15 %	16 %	7 %	5 %	10 %
DEUG mathématiques	3 %	2 %	1 %	5 %	3 %	4 %	1 %	2 %	2 %
DEUG non scientifiques	13 %	12 %	10 %	13 %	6 %	8 %	7 %	10 %	9 %
Médecine, pharmacie	13 %	4 %	22 %	10 %	5 %	3 %	11 %	6 %	9 %
IUT	11 %	14 %	5 %	11 %	17 %	24 %	9 %	23 %	15 %
STS	11 %	20 %	6 %	15 %	7 %	13 %	3 %	11 %	10 %
Total technologique court	22 %	35 %	11 %	25 %	25 %	38 %	12 %	34 %	24 %
Petites écoles d'ingénieurs	2 %	0 %	2 %	3 %	5 %	1 %	7 %	5 %	3 %
STAPS (activités physiques et sportives)	4 %	3 %	1 %	6 %	4 %	7 %	5 %	7 %	5 %
Écoles d'infirmières ou assistantes sociales	11 %	22 %	9 %	17 %	4 %	4 %	2 %	6 %	8 %
Autres	6 %	9 %	12 %	12 %	9 %	13 %	10 %	15 %	11 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Poids de la catégorie	12 %	10 %	14 %	4 %	17 %	17 %	19 %	9 %	100 %

Choix d'orientation des élèves de terminale S spécialité « physique-chimie » en 1996, selon leur genre, leur origine et leur âge au baccalauréat (exemple de lecture : un élève homme dont le père est cadre et qui est « à l'heure » a 35 chances sur 100 de demander à entrer dans une classe préparatoire scientifique ; une élève femme dont le père est ouvrier, employé ou petit indépendant et qui est « en retard » n'a que 3 chances sur 100 d'opter pour cette même orientation). (« en retard » = ayant redoublé).

**L'US :** *Peut-on constater un resserrement général de cette hiérarchie des séries ?*

**B. C. :** Oui, mais il y a une chose dont on parle beaucoup moins que des sciences, c'est la chute des lettres dans le secondaire (il me semble qu'en sept ans, les effectifs de bacheliers L ont fondu de 30 %). Et il y a un déplacement des investissements scolaires de la filière L vers ES, et la filière ES est la filière qui monte à la fois quantitativement et qualitativement : non seulement elle est la seule, dans l'enseignement général, qui ne « perde pas de plumes », qui en gagne plutôt, mais qualitativement son recrutement s'améliore nettement : il y a dix ans, c'était un peu une filière « ni-ni », on y allait parce qu'on n'était ni très bon en maths, ni très bon en français ; aujourd'hui, c'est moins le cas, il y a aussi un choix électif de la filière ES. Et je pense que c'est ce qui « déshabille » la série L. Les jeunes filles bonnes élèves, qui auraient fait L il y a quinze ans, vont de plus en plus vers ES aujourd'hui.

**L'US :** *La série ES ne « vole »-t-elle pas des élèves à la série S ?*

**B. C. :** À partir des données chiffrées dont je dispose, qui me permettent de voir l'évolution assez fine de la composition sociale et scolaire des élèves qui fréquentent les différentes séries, ce n'est pas ce qui apparaît. Les élèves qui fréquentent aujourd'hui la Terminale ES,

on redouble de plus en plus difficilement. Il y a le sexe (ou le genre) : on sait qu'il y a des orientations plus « féminines » et d'autres plus « masculines », même s'il y a quelques petites évolutions (les filles font de plus en plus de sciences, par exemple). Mais l'effet principal, c'est la performance scolaire (ou la « médiocrité » scolaire), et ensuite l'origine sociale.

### Oui, le système scolaire s'est réellement démocratisé.

qui auparavant auraient été ailleurs, ne semblent pas venir de S, mais plutôt de L.

**L'US :** *Quels sont les grands facteurs sociaux qui jouent le plus dans les choix d'orientation des élèves ?*

**B. C. :** Je me concentre sur les variables qui me semblent les plus solides : sexe, origine sociale, retard scolaire, etc. J'ai de plus en plus de mal à mesurer l'effet du retard scolaire sur les choix d'orientation parce que l'indicateur que j'utilisais, c'est-à-dire l'âge au bac, n'est plus aussi percutant : aujourd'hui,

**L'US :** *Pour revenir aux études scientifiques, y a-t-il une forte corrélation entre baccalauréat S-physique-chimie et études en DEUG « sciences de la matière » ?*

**B. C. :** En tendance, il y a un effet de cylindrisation, de présélection, qui était visé au départ : la seconde devait devenir vraiment une plate-forme de détermination où on peut faire un peu de tout, mais après la Seconde, quand on choisit une filière, c'est presque une filière « pour la vie », avec l'idée qu'on a déjà en tête les études supérieures, etc. Cette cylindrisation est encore plus forte pour les classes

► préparatoires : pour quelqu'un qui a fait physique-chimie comme spécialité, il est presque impossible de faire MPSI, par exemple ?

**L'US :** Plus généralement, peut-on parler de démocratisation ?

**B. C. :** Oui, le système scolaire s'est réellement démocratisé. Pierre Merle utilise des catégories comme « démocratisation ségrégative », « égalisatrice » ou « compensatrice » : dans l'académie de Lille, la démocratisation a été compensatrice. Sur d'autres chiffres, Pierre Merle tire les conclusions inverses : il y a eu démocratisation, mais les îlots d'excellence (la série S) ont conservé leur caractère socialement distinctif. Ce n'est pas ce que j'observe dans l'académie de Lille : il y a eu démocratisation, y compris en S. Les enfants d'ouvriers ont aujourd'hui une probabilité bien plus grande qu'en 1985 de faire une Terminale S. Ce qui se comprend avec cette croissance exponentielle des effectifs : quand on passe de 35 % d'une classe d'âge au bac à 62 %, il est peu surprenant que les enfants d'origine modeste accèdent aussi plus souvent à la série S (même si, je le répète, jusqu'en 1995, la filière C avait réussi à maintenir son caractère distinctif). Par ailleurs, il y a eu des circulaires auprès des proviseurs, disant « veuillez à ne pas reproduire les hiérarchies... », même si on ne sait pas exactement comment ces consignes ont été appliquées. Mais globalement, il semble y avoir eu un « mélange » des élèves dans les séries, notamment en S.

Mais attention : les élèves d'origine modeste sont aujourd'hui sous-sélectionnés. Bourdieu et Passeron, dans les années 60-70, nous disaient que les élèves d'origine modeste étaient sur-sélectionnés : pour survivre scolairement, surmonter toutes les embûches du système scolaire, ceux qui parvenaient en Terminale devaient être plus forts que les autres. Aujourd'hui, c'est vraiment tout l'inverse. Quand on regarde les résultats au bac des élèves d'origine modeste, qu'on les compare avec les autres, on voit qu'ils ont toujours des résultats très inférieurs aux élèves d'origine aisée. Autrement dit, il y avait une « réserve de talents » dans les catégories modestes dans les années 60, quand le lycée était encore bourgeois, mais cette réserve de talents a été petit à petit « épuisée ». Ce n'est pas agréable à dire, mais c'est un fait. Le handicap culturel initial, qui est la vraie injustice, était jadis compensé par la sursélection, mais ne l'est plus aujourd'hui, d'où des résultats, toutes choses égales par ailleurs, moindres que ceux des élèves d'origine favorisée.

**L'US :** Peut-on en mesurer les effets sur la poursuite d'études ?

**B. C. :** Oui, par exemple cela a eu des effets sur la propension à viser une CPGE scientifique : il y a 15 ans, quand on était en Terminale C, quelle que soit son origine sociale, on avait, à résultats scolaires égaux, la même propension à choisir une CPGE, ce qui n'est plus du tout le cas. La sélection a été reportée à l'entrée des CPGE. Les portes du lycée sont grand ouvertes, et la vérité des prix est plutôt à l'entrée des CPGE. On sait que les élèves ont tendance à adapter leurs espérances subjectives aux probabilités objectives, et les élèves d'origine populaire demandent moins souvent une CPGE. Dans la série S-maths, même à niveau égal, les élèves à l'heure d'origine modeste demandent beaucoup moins que leurs camarades d'origine favorisée à entrer dans une CPGE.

**L'US :** Finalement, peut-on dire qu'il y a vraiment une « désaffection » pour les études scientifiques ?

**B. C. :** L'Académie des Sciences s'en prend au « mythe » de la désaffection pour les sciences ! La belle affaire ! Cela fait

## Lorsqu'on dit « désaffection » pour les sciences, on pense que les élèves « fuient » les études scientifiques... Ce n'est absolument pas ce phénomène qui est à l'origine du déclin des études scientifiques à l'université.

deux ans qu'on dit qu'il ne faut pas confondre chute des inscriptions dans les facs de science et « désaffection » pour les sciences. Le premier rapport de l'Académie des Sciences faisait un amalgame absolu entre les deux, avec l'idée que les étudiants « désertent », « boude » les études scientifiques, qu'ils n'aiment plus les sciences. Que faire pour leur redonner le goût ? On parlait de faire des clips à la télé, etc. C'était absurde, ce n'était pas le problème. Aujourd'hui, en revanche, il est surprenant que l'Académie des Sciences ne s'inquiète plus de cette baisse, et surtout du déplacement des filières académiques vers des filières professionnalisées. Mais pendant toute cette période, l'université a développé de nombreuses filières professionnalisées, et les étudiants y vont ! On ne peut pas s'étonner qu'ils ne soient plus dans les filières académiques « pures ». Par ailleurs, cette baisse du nombre d'étudiants n'est pas un phénomène international : si certains pays la connaissent (Pays-Bas), d'autres non. En Allemagne, il y a une baisse, mais qui semble liée à la fluctuation des signaux sur le marché de l'emploi (les débouchés), donc à d'autres causes que dans le cas français. Dans notre

cas, les hypothèses d'explication sont la baisse du nombre d'étudiants et l'augmentation concomitante de l'offre de filières à *numerus clausus*, la démocratisation de la série S, la séparation des spécialités maths/physique-chimie, qui a produit l'hémorragie spécifique des DEUG sciences de la matière, etc. On peut rajouter que les études universitaires scientifiques restent très dures et sélectives (le DEUG de maths, qui accueille les meilleurs élèves, souvent, de l'université, a aussi les taux d'échec les plus élevés). On pourrait aussi se demander si certains élèves qui ont des bonnes notes au bac sont « dupes » : il semblerait que les épreuves de bac, en physique-chimie, se soient simplifiées, et qu'une bonne note soit plus « facile » à avoir. Les élèves savent aussi qu'ils ne sont pas nécessairement prêts pour la fac, malgré leurs bonnes notes.

**L'US :** La situation de la série STT a-t-elle changé depuis les réformes évoquées plus haut ?

**B. C. :** Je n'ai pas vu beaucoup de changement, ces séries étant toujours situées au bas de la hiérarchie scolaire. La filière F8-SMS a pourtant connu des changements : la série F8, il y a 15 ans,

était relativement mieux placée que la série SMS, ce qui peut s'expliquer en partie par le développement de la polyvalence des lycées publics. Auparavant, on avait des lycées très « typés » (lycée classique, de centre ville, avec seulement des filières académiques ; lycée technologique tertiaire ou industriel, etc.). Depuis quelques années, si la tonalité générale demeure, on a vu les lycées technologiques ouvrir des séries générales, ou des séries STT se développer dans d'anciens lycées classiques. Les nouveaux lycées sont quasiment tous polyvalents. Ce n'est pas sans effets : il y a 15 ans, une fille d'origine modeste, en fin de Troisième, ayant des résultats corrects, aurait plus facilement reculé devant l'idée d'aller dans le lycée classique de centre-ville, et serait allée au lycée technique préparer des études d'infirmière. Aujourd'hui, sa cadette peut différer son choix, aller en Seconde, choisir entre davantage de filières. Elle se laissera plus facilement tenter par des séries générales, comme ES par exemple. ■

Propos recueillis par Romain Geny

Bernard Convert est sociologue, Ifresi / CNRS, université Lille 1.

Tarifs : • 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés au SNES  
• 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs. • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère. • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

## LOCATIONS

Bourgogne Sud gîte 2/3 pers ttes saisons. Tél. 03 85 32 14 51. gitedelavalle@wanadoo.fr

(81) Albi, coll. loue grand T2 état neuf 70 m<sup>2</sup>, clair, calme, vue jardin, prox. immédiate lycées et collège. Tél. 05 59 44 15 47.

Paris, studios, 2 p. meublés, équip., tt confort, à partir de 285 €/sem. Tél. 01 45 45 17 27.

Venise centre, loue meublés tt confort. Tél. 04 73 33 55 95.

Paris Ternes, loue studio 430 €/mois net, visite 2/10 10h30, 13 h. Tél. 06 19 24 08 45

Martinique, F2 vue mer, Ardin 190 €/sem. Tél. 05 96 68 45 98

Venise, ds palais XVII<sup>e</sup>, 10 min. Rialto, appt 90 m<sup>2</sup>, jard. privé, 4-6 pers., 1 000 €/m. Tél. 0039 329 2271 238.

Loc. Luberon ttes saïs. 6/8 pers. prop. privative av piscine charme calme ; conf. prest. de qualité. Tél. 04 90 68 22 21.

www.provence-lourmarin.com  
Paris 13<sup>e</sup> studio 24 m<sup>2</sup>, tt confit, propre 580 €/m. c.c. Tél. 01 43 46 76 24.

(23) loue maison indpt tt confit cc fioul garage parc 250 €/sem. Tél. 05 55 65 87 73

Loc. Paris 12<sup>e</sup> gd studio, park., calme, ttes vac.scol. 320 €/sem., 600€/15j., 1100€/mois. Tél. 0232 45 34 77.

(75) paris 15<sup>e</sup>, coll. loue F2 vue sur jardin 640 € + ch. 80 €. Tél. 01 42 01 37 42.

St-Malo, app. T3 ds villa caract. vue mer 65 €/j. Tél. 06 12 52 56 06.

Luberon (84) Gordes, villa 4 pers. tt cft ds parc, 420€/sem. Tél. 04 90 85 24 25

Provence (84) villa neuve 4 pers. 15 km Avignon 430 €/sem. + élect. Tél. 04 90 33 90 03.

Paris, 2 pces 43 m<sup>2</sup>, refait neuf gds placards, cuis. semi-équip., chauff. central ind., s. d'eau, w.c. séparé lbr 1<sup>er</sup> octobre, 760 € c.c. Tél. 01 42 02 16 57.

Paris, 2 pces 28 m<sup>2</sup>, clair, s. d'eau, cuis. sép., libre 1<sup>er</sup> nov. 580 €. Tél. 01 42 02 16 57.

Paris 5<sup>e</sup>, chambre, cuis., douche, 180 €/sem. Tél. 06 83 83 95 92, 04 76 43 15 85

Drôme Provencale ds village de Mirabel, ttes saisons, pts mas, 2/4 à 6 pers. Tt confit, calme, beau jdin, tennis, pisc, rando., prox. ts comm., doc/dem 04 75 27 13 26, site web : www.les-mirabelles.com

Loue Paris 19<sup>e</sup>, 86 m<sup>2</sup>, ttes vac. scol., 350 €/s. Tél. 01 42 72 30 06.

Pleynet-7-Laux (38), 145 am. st. 4 p., pd pist., fév. : 430 €/p. Noël jour de 1<sup>er</sup> An 390 €/sem. Tél. 03 84 48 76 13.

Loue Paris 20<sup>e</sup>, F3 + park., vac. scol. 330 €/sem. Tél. 06 76 69 09 95.

(75) loue paris 15<sup>e</sup>, 60 m<sup>2</sup> du 23/10 au 4/11. Tél. 06 61 72 76 55.

Paris 16<sup>e</sup>, loue 2 p. meublé tt confit, calme, libre 1<sup>er</sup> nov. 1100€/mois. Tél. 01 48 34 06 16

## IMMOBILIER

(26) Vds F5 Montélimar 86 m<sup>2</sup>, cuis. équip., 3 ch., proche ttes commodités 96 000 €. Tél. 04 75 00 90 27.

Coll. vend maison de ville bonne construction 1978 très bien placée près ctre de Narbonne (Aude), calme, 2 app. possibles, double garage, sécurités, terrain hors d'eau, piscinable, 310 000 €, frais agence réduits. Tél. 04 68 32 08 06.

## Publicité

**ZIG-ZAG**  
Randonnées Sahara  
Mauritanie - Sud algérien - Niger  
Libye - Egypte - Mali - Maroc - Tunisie  
Moyen orient - Himalaya - Asie - Amérique

**01 42 85 13 93**

239-203 : 54, rue de Valenciennes - 75003 Paris  
www.zig-zag.com - 01 42 85 13 93

REDUCTIBLES SUR DEMANDE

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

(05) Aiguilles-en-Quéras, part. vend stud. F1, 32 m<sup>2</sup>, pied des pistes, chbre séparée avec lit 2 pl., coin montagne avec 2 lits superp., salon kitchen. avec passe-plat et canapé portef. 2 pl., w.c. et s.d.b. séparés. Sit. géograph. except., rand. superbes. 53 000 €. Tél. 06 72 52 00 26 ou 06 87 73 14 48.

## DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, px importateur. Ex. : 1<sup>er</sup> prix 1 070 €, livr. et SAV ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets Bion, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

## Publicité

**LES VOYAGES PEDAGOGIQUES**  
aussi  
**FORMENT LA JEUNESSE**

INFORMEZ-VOUS !  
Catalogue et devis gratuits

**MIJE VOYAGES**  
6, rue de Fourcy - 75004 PARIS  
tel. : 01 42 74 29 45  
fax : 01 42 74 08 93  
Info: MAG@mlje.com

**MIJE**

**www.mije.com**

Commande de catalogues.

NOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CODE POSTALE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_



## LETTRES

• **Entre deux langues. Autobiographie et bilinguisme. Textes commentés**  
Ce recueil de 25 textes donne la parole à des écrivains de double culture qui s'expriment en deux langues (deux langues nationales ou nationale et régionale). Cette problématique originale, en rapport avec bilinguisme, diglossie et francophonie, renouvelle la perspective autobiographique. Tous les textes sont assortis de questions, de commentaires et de fiches synthétiques pour aider à la préparation d'une séquence didactique. Par *Micheline Cellier-Gelly, Claire Torreilles et Marie-Jeanne Verny*, 144 pages, 15 €.

• **Exercices de remédiation pour la classe de français : au pays des mots**  
Outil de travail individuel ou collectif pour les élèves de collège pour se familiariser avec le dictionnaire et le rapports entre les mots (définitions, familles de mots, antonymes, synonymes, homonymes, polysémie, champs lexicaux, expressions toutes faites). Des centaines d'exercices simples et progressifs utilisables dans des classes hétérogènes, pour la remédiation comme pour l'approfondissement (pochette de deux cahiers). Par *D. Beloud, F. Droz et I. Hout*, 64 pages, 10 €.

## À PARAÎTRE EN DÉCEMBRE

• **L'orthographe dans tous ses états.** De *Jeanne-Marie Bury*.

Pour tous les personnels, agents, enseignants, titulaires ou vacataires

• **Guide juridique pratique pour les personnels des lycées et collèges**  
Statuts, emplois, services, carrières, traitements, congés, sanctions : les textes existent et protègent. Encore faut-il les connaître et en obtenir l'application. Ce guide, fruit d'une longue expérience de défense des personnels, essaie de répondre aux questions les plus fréquentes des collègues (titulaires ou non-titulaires, enseignants, agents techniques ou administratifs) sur leur situation professionnelle et administrative et donne des modèles de lettres et de recours. Une présentation sobre et concrète pour une aide efficace. Par *Régine Paris*, 104 pages, 15 €.

## BON DE COMMANDE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commande : \_\_\_\_\_

À envoyer à Adapt Éditions, 237, bd St-Germain, 75007 Paris, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (port gratuit) ou commande sur [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)